



# RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL 2020

[www.worldathletics.org](http://www.worldathletics.org)



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
<b>Rapport du Président</b> .....	<b>7</b>
<b>Rapport du Bureau exécutif</b> .....	<b>13</b>
<b>Rapport du Conseil</b> .....	<b>23</b>
3.1 Gouvernance et affiliés .....	24
3.2 Compétition et événements.....	33
3.3 Développement.....	44
3.4 Communication .....	58
<b>Rapports des Commissions</b> .....	<b>63</b>
4.1 Commission des athlètes.....	65
4.2 Commission des compétitions.....	68
4.3 Commission du développement.....	72
4.4 Commission de la gouvernance.....	76
<b>Rapports des Groupes de travail</b> .....	<b>81</b>
5.1 Groupe de travail sur les droits de l'Homme .....	82
5.2 Groupe de travail sur le Plan mondial .....	84
5.3 Groupe de travail sur les chaussures d'athlétisme .....	86
<b>Rapports financiers et d'audit</b> .....	<b>89</b>
6.1 Audit financier .....	90
6.2 Audits non financiers .....	90
<b>Annexes</b> .....	<b>93</b>
Annexe A – États financiers vérifiés 2020 .....	94
Annexe B – Politique de rémunération de World Athletics 2020 .....	126



---

## Introduction

Le présent document est le Rapport annuel 2020 du Conseil qui couvre la période entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2020, comme le requiert l'article 79 des Statuts de World Athletics. Il inclut les états financiers annuels vérifiés au titre de l'exercice 2020 et décrit les principales décisions et activités au cours de la période visée.

Le Rapport annuel 2020 du Conseil est divisé en six sections comme suit :

1. Rapport du Président
2. Rapport du Bureau exécutif
3. Rapport du Conseil
4. Rapports des Commissions
5. Rapports des Groupes de travail
6. Rapports d'audit
  - 6.1 Audit financier
  - 6.2 Audit non financier (gouvernance et conformité à l'éthique; intégrité et antidopage)





## RAPPORT DU PRÉSIDENT

## 1. Rapport du Président



Nous venons d'organiser nos Championnats du monde U20 au Kenya, juste après les Jeux olympiques de Tokyo 2020, tandis que la plupart des meetings d'une journée de la Ligue de diamant et du Circuit continental font leur retour, bien que sans spectateurs pour la plupart. Nous avons également célébré les performances extraordinaires de nos athlètes qui ont fait leur retour à la compétition internationale après une année de perturbation et de frustration.

Devant ces souvenirs récents, l'année 2020 semble être déjà bien loin. Pourtant, je sais que les temps sont encore difficiles pour beaucoup de nos athlètes, alors que la pandémie mondiale de COVID-19 continue de restreindre nos déplacements et d'ajouter à la complexité de nos quotidiens.

En repensant à 2020, je suis fier et reconnaissant de la façon dont nous avons fait union en tant que sport. Selon moi, trois mots définissent 2020 : Résilience, Courage et Souplesse.

La **résilience** se reflète dans la façon dont nous avons réussi à nous adapter à la situation mieux que la plupart des autres sports. La tâche s'est révélée difficile, mais nombreux sont ceux qui nous ont salués pour notre courage et qui ont considéré que nous avions mieux réussi que presque toutes les autres Fédérations

sportives internationales. Alors que la plupart des pays du monde s'adaptent à la fermeture des frontières, notre sport a atteint de nouveaux sommets, en basculant dans un mode virtuel. Des entraînements à domicile et des compétitions dans le jardin aux conférences en ligne et à Athletics@Home, tout le monde a travaillé dur pour rester connecté et faire perdurer l'athlétisme. En juin, nous étions habitués à des séances d'entraînement virtuelles, à des compétitions virtuelles dans le jardin et même à des événements virtuels dans les stades, pour le plus grand plaisir de nos fans, des diffuseurs et, bien sûr, des athlètes qui ont enfin eu la chance de reprendre la compétition.

Le **courage** s'est manifesté dans la façon dont nous avons lutté pour empêcher la pandémie de nous submerger. Nous avons agi et pris des décisions pour aider nos athlètes à traverser cette année difficile. Nous avons assuré un calendrier de compétitions quand nous le pouvions, et quand les conditions de sécurité étaient réunies. Nous avons trouvé des moyens de soutenir nos athlètes par le biais du Fonds de soutien aux athlètes, largement financé par la Fondation internationale pour l'athlétisme, sous le patronage de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, qui a permis à 193 athlètes de 59 fédérations de retrouver un second souffle dans une année si imprévisible. En outre, nous avons trouvé des moyens de nous entraider. Nous avons travaillé dur pour maintenir l'intérêt de nos fans par des moyens nouveaux et créatifs, avec l'aide considérable de nos athlètes et de nos Fédérations membres.

Nous avons fait preuve de **souplesse** dans l'adaptation de nos méthodes de travail, qu'il s'agisse de la virtualisation de nos processus de prise de décision ou de l'organisation régulière de sessions d'information en ligne, auxquelles ont participé plus de 2 500 personnes et 85 % de nos Fédérations membres. Cela nous a permis de rester connectés de manière efficace et concrète. D'ailleurs, nos six Associations continentales nous ont emboîté le pas en organisant leurs propres sessions d'information et de formation en ligne, qui ont permis de toucher des milliers de personnes travaillant dans l'athlétisme.

En mars 2020, lorsque l'épidémie est devenue une pandémie, nous venions d'organiser un Circuit mondial en salle couronné de succès avec près de 600 athlètes issus de 73 Fédérations membres et nous venions de tenir notre première et unique réunion en personne du Bureau exécutif et du nouveau Conseil. Alors que le monde fermait les frontières et que le confinement s'imposait dans la plupart des pays, nous, en tant que sport, avons établi quatre priorités pour traverser ce qui, à ce stade, s'annonçait comme un océan de confusion et de brouillard. Nos quatre priorités nous ont permis de rester concentrés et de surmonter l'incertitude mieux que la plupart des sports. Ces priorités étaient les suivantes :

- **Permettre à nos athlètes de reprendre la compétition dès que possible, une fois les conditions de sécurité réunies**

En 2020, nous avons pu maintenir et aménager une saison de meetings d'une journée en plein air, commençant et se terminant plus tard que d'habitude, afin que les athlètes aient accès à des compétitions dans chaque région. Plus de 600 compétitions ont eu lieu en 2020, dont 8 meetings de la Ligue de diamant et 28 du Circuit continental, ce qui a permis aux athlètes de jauger leurs performances et d'adapter leur entraînement en conséquence pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020. Ce résultat n'aurait pas pu être atteint sans le réseau de directeurs de meetings, de villes, de gouvernements et de comités d'organisation fantastiques qui, dans le cadre de nos Championnats du monde, des meetings du Circuit continental, de la Ligue de diamant, des marathons et des courses sur route, ont accepté de faire preuve de flexibilité et de travailler avec nous pour y parvenir. Nous avons des partenaires extraordinaires qui ont travaillé avec nous sur les programmes et les opportunités de compétition et 214 fédérations déterminées qui ont tout mis en œuvre pour explorer les opportunités nationales et locales. Je leur adresse à tous mes sincères remerciements.

- **Accélérer la révision de notre système de qualification olympique et publier tout changement apporté à ce système dès que possible afin que les athlètes sachent à quoi s'en tenir**

Nous avons soutenu la proposition du CIO selon laquelle tous les athlètes qui s'étaient qualifiés pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020 avant leur report resteraient qualifiés pour les Jeux. Nous avons également écouté les athlètes et, compte tenu de la disparité des possibilités de compétition et d'entraînement dans le monde, nous avons accepté de geler la période de qualification afin d'uniformiser les règles du jeu et d'offrir aux athlètes pas encore qualifiés un processus plus équitable. Une fois la période de qualification rétablie, nous avons donné la priorité, dans la mesure du possible, au maintien des possibilités de compétition en plein air, en organisant une série de meetings d'une journée sur chaque continent, afin de soutenir les ambitions de qualification des athlètes.

- **Réorganiser le calendrier mondial des événements, non seulement pour les années 2020 et 2021 fortement perturbées, mais aussi pour le long terme**

Non seulement nous avons été la première Fédération internationale à demander le report des Jeux olympiques de Tokyo 2020 à la suite des réactions que nous avons reçues dans l'ensemble de notre sport, en particulier de la part de nos athlètes, mais nous avons également pris l'initiative de travailler avec tous les sports pour agencer le calendrier sportif en 2021 et 2022. En février, nous avons également entamé une révision du calendrier mondial de notre propre sport, en réunissant une équipe couvrant plusieurs domaines de notre sport et plusieurs parties du monde pour examiner l'ensemble des événements qui se déroulent chaque année aux niveaux national, régional et mondial. Nous avons redoublé d'efforts et investi beaucoup de temps dans ce travail, ainsi que dans l'expansion de nos meetings d'une journée, afin de proposer des événements de grande qualité dans toutes les régions du monde, de sorte que nos athlètes n'aient pas à voyager à travers le monde pour concourir et gagner leur vie, mais puissent le faire sur leur propre

continent et dans leur propre pays. Cette initiative est bénéfique pour les athlètes, leurs familles et amis et les nombreux fans qui suivent notre sport.

- **Élaborer notre stratégie pour développer l'athlétisme**

Nous avons rédigé et publié notre stratégie pour la croissance sur quatre ans et notre stratégie de développement durable sur dix ans. Nos équipes ont mis en place un nouveau programme Kid's Athletics. Elles ont planifié de nouveaux événements et formats de compétition tels que les Championnats du monde de course sur route, qui tirent parti du regain de popularité de la course à pied partout dans le monde pendant les périodes de confinement. Elles ont noué de nouveaux partenariats pour aider le monde à se mettre en mouvement. Elles ont entrepris de nouvelles collaborations autour du développement durable, de la qualité de l'air et de la santé. Enfin, elles ont exploité de nouvelles technologies pour mettre en lumière le talent incroyable de nos athlètes, leur histoire et leur succès en les amenant dans les foyers de millions de fans à travers le monde. Les nouvelles technologies nous ont également permis de lancer notre nouvelle plateforme d'apprentissage en ligne, un outil éducatif essentiel pour nos Fédérations membres qui offrira à nos parties prenantes davantage d'opportunité de se former et de décrocher des qualifications. Nous avons mis en place un groupe de travail pour commencer à rédiger notre Plan mondial sur 8 ans. Ce Plan mondial repose sur la campagne du Grand débat qui a permis à 85 % de nos Fédérations membres et de plus de 25 000 personnes d'apporter leur contribution.

**Voici donc les quatre objectifs que nous avons accomplis, mais notre travail ne s'est pas arrêté là.**

En 2020, j'ai également été ravi d'accueillir trois nouveaux partenaires, Pinsent Masons, parkrun et Nielsen, sans oublier la nouvelle collaboration de 10 ans avec NBC en matière de diffusion, qui jouera un rôle déterminant dans la croissance de notre marché

aux États-Unis en vue des Championnats du monde en Oregon (2022) et des Jeux olympiques de Los Angeles (2028). Ces nouveaux partenariats, validés par le Bureau exécutif dans le cadre de ses nouvelles attributions, et le travail que nous avons effectué avec tous nos partenaires actuels au cours de l'année pour préserver la pertinence de notre sport et le maintenir au premier plan, nous ont permis de rester en bonne santé financière face à une pandémie qui a paralysé de nombreux autres sports. Nous avons été prudents dans la gestion de nos ressources (qui sont en réalité les vôtres, étant donné que nous sommes une organisation basée sur l'affiliation), tant financières qu'humaines, ce qui ne nous a pas empêchés, là où nous le pouvions, d'organiser des compétitions et des événements pour nos athlètes, ainsi que des initiatives de développement et de soutien pour nos Fédérations membres et Associations continentales. Au cours de l'année, jusqu'à 60 % du personnel du siège social a bénéficié du dispositif de chômage temporaire partiel ou total mis en place par le gouvernement monégasque, envers lequel nous sommes reconnaissants pour son généreux soutien financier. Ce dispositif nous a permis de combler les salaires, de sorte qu'aucun membre du personnel ne s'est retrouvé dans une situation financière défavorable pendant cette période.

Bien que trois de nos quatre compétitions de la Série mondiale aient été reportées, je suis fier que nous ayons pu accueillir l'un de nos championnats du monde en 2020, à savoir les Championnats du monde de semi-marathon à Gdynia, en Pologne. Il me faut rendre hommage au comité d'organisation, à la Fédération polonaise d'athlétisme et au gouvernement local et national de la Pologne pour leur contribution significative au succès de cet événement. Leur résilience et leur force de caractère n'avaient d'égal que les nôtres et celles de nos athlètes qui souhaitent si ardemment concourir. Après tout, c'est là notre principale raison d'être. Pour résumer, un record du monde, un record continental, deux records des championnats et 22 records nationaux ont été établis lors de cet événement. Nombre de nos Fédérations membres sont parvenues à organiser des compétitions

réussies, du niveau national au niveau régional. Merci pour votre engagement et votre détermination à offrir à nos athlètes des opportunités de compétition.

Je me dois également d'adresser des remerciements à notre département Santé et Sciences. Malgré les défis permanents, l'équipe a travaillé sans relâche pour mettre au point les protocoles COVID autour des athlètes, des entraîneurs, des officiels, des médias et des bénévoles. Ainsi, dès le mois d'août et jusqu'à la fin de l'année, nous avons pu, dans un climat de sérénité, tenir des meetings de grande qualité en toute sécurité. Dans les derniers mois de cette saison inhabituelle, ce sont les courses sur route qui ont occupé le devant de la scène. Notre département Santé et Sciences a rédigé le Playbook que nous tous et de nombreux autres événements sportifs, y compris les Jeux olympiques de Tokyo 2020, avons suivi.

Le travail à accomplir au cours de cette année perturbée était titanesque, mais nous avons fait des progrès significatifs dans de nombreux secteurs de l'athlétisme. Nous n'avons pas seulement survécu, nous avons prospéré. Au cours d'une année où il aurait été facile de renoncer à certains de nos objectifs ambitieux, nous nous sommes mobilisés et avons atteint nos quatre objectifs stratégiques. Je tiens à remercier toutes les Commissions, les Groupes de travail, le Siège et le Conseil pour le travail qu'ils ont accompli pour stimuler et planifier la croissance de notre sport.

À l'heure actuelle, la priorité pour nous toutes et tous est de continuer à travailler dur pour notre sport dans un contexte de pandémie qui durera plus longtemps que nous l'avions envisagé. Nous devons continuer à faire en sorte que notre sport aille de l'avant et je remercie encore une fois l'équipe de World Athletics, nos Associations continentales, nos Fédérations membres, nos athlètes et tous nos partenaires pour les efforts consentis dans cet objectif.

Ensemble, nous sommes sortis plus forts de cette année, plus résistants, plus innovants et créatifs, plus connectés, plus confiants dans notre sport et son avenir et, j'ose le dire, un peu plus courageux.

Je ne voudrais pas terminer cette introduction sans honorer la mémoire de l'une des plus grandes figures de notre sport, Svein Arne Hansen, qui nous a malheureusement quittés en 2020. Sa passion, son sens de l'innovation et sa détermination à conduire et à faire grandir l'athlétisme sont un héritage qu'il nous faut tous faire fructifier en son nom.

**“ Le monde ne sera plus le même après cette pandémie et cela pourrait se révéler une bonne chose. Revenir aux valeurs humaines fondamentales, à l'essentiel de ce qui est important, redéfinir notre raison d'être... voilà ce qu'il nous est possible d'entreprendre à l'échelle humaine, opérationnelle et sportive. ”**



TOYOTA

第64回全日本実業団



RAPPORT DU BUREAU EXÉCUTIF

## Introduction

Le Bureau exécutif (BE) compte les neuf membres suivants :

- Sebastian COE (GBR), Président
- Sergey BUBKA (UKR), Premier vice-président
- Geoff GARDNER (NFI), Vice-président
- Ximena RESTREPO (COL), Vice-présidente
- Nawaf Bin Mohammed AL SAUD (KSA), Vice-président
- Abby HOFFMAN (CAN), Membre désignée
- Hasan ARAT (TUR), Membre désigné
- Sunil SABHARWAL (USA), Membre désigné
- Jon RIDGEON (GBR), Directeur général (membre de droit, sans droit de vote)

Le mandat du BE est de quatre ans (2019-2023). Des informations détaillées sont disponibles sur notre site Internet en cliquant [ici](#).

Le BE s'est réuni à huit reprises en 2020, comme indiqué ci-dessous, la majorité des réunions ayant eu lieu en visioconférence du fait de la pandémie mondiale de COVID-19 :

- 25 janvier 2020, Monaco
- 10 mars 2020, Monaco
- 24 avril 2020, visioconférence
- 17 juin 2020, visioconférence
- 15 juillet 2020, visioconférence
- 8 septembre 2020, visioconférence
- 27 octobre 2020, visioconférence
- 30 novembre 2020, visioconférence

L'année 2020 était la première année du cycle complet de fonctionnement du BE en vertu de la nouvelle structure de gouvernance de World Athletics. Selon le mandat établi, le BE a pour mission de régir les affaires de World Athletics et de prendre toutes les décisions y afférentes, y compris le développement et la révision du Plan stratégique de World Athletics; l'adoption et le suivi du plan et du budget annuels; la planification financière et le contrôle des revenus et des

dépenses; l'identification et la gestion des risques; le développement des contrôles internes, des politiques organisationnelles, des procédures et des systèmes.

Les priorités et les principaux axes de travail du BE en 2020 peuvent être résumés ainsi :

- L'élaboration, en coopération avec le Siègne de WA, du Plan stratégique de World Athletics 2020-2023, qui a été approuvé par le Conseil en juin 2020, et le suivi du Plan au regard des indicateurs clés de performance convenus;
- La mise en place des trois Comités du BE, la nomination des membres de ces Comités et la gestion ultérieure de ces entités;
- La supervision de la stratégie commerciale et du portefeuille de sponsors, y compris l'identification de nouvelles catégories de parrainage potentielles;
- La confirmation de nouveaux partenariats commerciaux, à savoir Pinsten Masons et Nielsen;
- La gestion et le suivi du plan annuel, de la trésorerie et du budget au titre de l'année 2020, y compris le contrôle des recettes et des dépenses, ce qui s'est révélé particulièrement pertinent pendant la pandémie de COVID-19, ainsi que la prise en compte de la sécurité financière à plus long terme;
- La gestion des processus relatifs aux ressources humaines et du Siègne de WA, en particulier le dispositif de chômage temporaire partiel mis en œuvre dans la Principauté de Monaco;
- L'adoption et l'approbation des comptes vérifiés de 2019 en vertu des normes internationales IFRS en vigueur;
- L'adoption et l'examen du plan annuel et du budget 2021, et des projections sur trois ans pour les exercices 2022-2024;
- La supervision et le suivi des événements de la Série mondiale d'athlétisme de World Athletics prévus pour 2020 et 2021 ainsi que les évaluations des finances et des risques liés à d'éventuels reports ou annulations.

## Comités du Bureau exécutif

Les Statuts et les Règles de gouvernance de World Athletics stipulent que le Bureau exécutif a pour responsabilité de créer des comités pour exécuter des tâches et des missions spécifiques afin de soutenir le BE dans son travail. Lors de la réunion du BE, tenue le 25 janvier 2020, deux Comités du BE ont été établis : un Comité des finances, d'audit, et de gestion des risques ainsi qu'un Comité de rémunération. Ensuite, lors de sa réunion du 8 septembre 2020, le BE a convenu de scinder le Comité des finances, d'audit et de gestion des risques pour établir un Comité chargé spécifiquement des risques. En effet, compte tenu de la situation actuelle liée à la COVID-19, il a été jugé nécessaire de consacrer une attention spécifique et immédiate à la question des risques.

Au terme d'un processus de recrutement ouvert mené pour désigner les membres indépendants, les trois Comités du BE sont constitués ainsi :

### Composition des Comités du BE

Comité du BE	Membres	Mission
Comité d'audit et des finances	Sunil Sabharwal (USA), Président Nawaf Bin Mohammed Al Saud (KSA), Membre du BE Julie Asante (GHA), Membre indépendant Riaan Cloete (AUS), Membre indépendant Mary Hardy (GBR), Membre indépendant	Il a pour mission de seconder le BE dans l'exercice de ses responsabilités en matière de rapports financiers et dans l'examen des questions relatives à la gestion financière dans l'objectif de préserver la stabilité financière et de renforcer la transparence et la responsabilisation.
Comité des risques	Hasan Arat (TUR), Président Ximena Restrepo (COL), Membre du BE Arnīs Lagzdins (LAT), Membre indépendant Joanne Mortimore (CAN), Membre indépendant Adille Sumariwalla (IND), Membre désigné	Il a pour mission de seconder le BE dans l'exercice de ses responsabilités en matière d'identification et de gestion des principales catégories de risques.
Comité de rémunération	Abby Hoffman (CAN), Présidente Sergey Bubka (UKR), Membre du BE Rob Clarke (GBR), Membre indépendant Jean Gracia (FRA), Membre indépendant Renee Washington (USA), Membre indépendant	Il a pour mission d'examiner et de faire des recommandations au BE sur la rémunération des membres élus et des membres désignés des instances de World Athletics, dans le cadre d'une politique établie en matière de rémunération.

Le mandat de tous les membres des Comités du BE court à compter de leur nomination jusqu'à la fin du Congrès électoral de 2023. Des informations détaillées sur chacun des Comités du BE sont disponibles sur le site Internet en cliquant [ici](#).

## Principales décisions

Les principales responsabilités et les missions du BE sont décrites ci-dessus. Les décisions clés prises par le BE en 2020 sont synthétisées ci-dessous :

Axe de travail	Décision
Plan stratégique 2020-2023	<p>En mai 2020, le BE a finalisé et validé la proposition portant sur la nouvelle Stratégie pour la croissance de World Athletics 2020-2023, pour recommandation au Conseil. Le Plan stratégique a été approuvé par le Conseil le 2 juin 2020.</p> <p>Le BE a également défini et approuvé les indicateurs clés de performance associés pour suivre les progrès réalisés au regard de la stratégie.</p> <p>Les détails sur la stratégie et les progrès accomplis en 2020 au regard du plan sont exposés ci-après dans cette section.</p>
Partenariats commerciaux	<p>Le BE a confirmé son approbation des partenariats commerciaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pinsent Masons, en tant que fournisseur officiel mondial en matière de services juridiques.</li> <li>• Nielsen, en tant que fournisseur officiel pour les services de recherche.</li> </ul> <p>Il a également été décidé de poursuivre la recherche de partenariats dans le secteur des boissons énergisantes, en tant que nouvelle catégorie de sponsoring potentielle, qui sera incluse dans le Règlement de World Athletics sur le marketing et la publicité.</p>
Finances	<p>Sur recommandation du Comité d'audit et des finances, le BE a approuvé ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les comptes vérifiés au titre de l'année 2019, en application pour la première fois des normes IFRS. Les comptes vérifiés et le rapport annuel ont été diffusés et publiés sur le site Internet de World Athletics en août 2020.</li> <li>• Le budget et le plan annuel 2021 et les budgets prévisionnels pour la période 2022-2024.</li> </ul> <p>Les décisions prises en matière de gestion des coûts dans le cadre du budget 2020 portaient principalement sur les dépenses des départements et sur le recours au dispositif de chômage partiel temporaire renforcé mis en place par le gouvernement monégasque. Le BE a également convenu du processus, des critères d'éligibilité et des obligations en matière de présentation de rapport applicables dans le cadre de la subvention du Dividende olympique pour l'athlétisme 2020-2021. Il a également convenu d'assurer le travail de supervision de l'ensemble des subventions.</p>
Désignation du secrétariat du Tribunal disciplinaire	<p>Le BE a approuvé la recommandation du Bureau de l'UIA de nommer Sport Resolutions en tant que secrétariat du Tribunal disciplinaire pour une période de deux ans, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et jusqu'au 31 décembre 2021.</p>
Comités du Bureau exécutif	<p>Le BE a approuvé la création et les mandats des Comités du BE ainsi que la nomination des membres siégeant dans ces comités, tel que détaillé ci-dessus.</p>

## Partenariats commerciaux

### DENTSU ATHLETICS

Le Bureau directeur de World Athletics-Dentsu poursuit son travail conjoint aux fins d'accroître les revenus commerciaux, ce qui inclut la tenue régulière de réunions du Bureau directeur de World Athletics-Dentsu, ainsi que des réunions conjointes des sous-groupes chargés des opérations, des ventes et des médias. Le Bureau directeur a présenté un compte rendu trimestriel au BE sur les progrès réalisés au regard de la stratégie commerciale.

## Affiliés commerciaux de World Athletics et des compétitions de la Série mondiale d'athlétisme

Malgré les circonstances difficiles qui ont marqué l'année 2020, avec le report et/ou l'annulation de nombreuses compétitions de la Série mondiale de World Athletics et la suspension des investissements marketing de nombreuses sociétés/marques, World Athletics/Dentsu a néanmoins réussi à conclure des accords avec deux nouveaux sponsors en 2020.

Pinsent Masons a été désigné en tant que fournisseur officiel mondial de services juridiques et Nielsen en tant que fournisseur officiel de services de recherche. Ces deux fournisseurs ont déjà fourni des services et des formations en 2020, non seulement à World Athletics mais aussi à la famille de World Athletics au sens large.

Le BE a joué un rôle déterminant pour rechercher activement de nouvelles relations commerciales et pour faciliter les discussions stratégiques pour World Athletics en 2020. Il est à espérer qu'elles pourront déboucher sur de nouveaux partenariats en 2021.

### PARTENAIRES OFFICIELS

En 2020, les partenaires de premier plan de World Athletics étaient ASICS, QNB, Seiko et TDK.

### FOURNISSEURS OFFICIELS

Mondo, tout comme Pinsent Masons et Nielsen.

### PARTENAIRES MÉDIAS

TBS est partenaire officiel de World Athletics dans le domaine des médias.

L'UER et ESPN sont les partenaires officiels de distribution médiatique de World Athletics. Pour ce qui est des droits médias, World Athletics a signé un accord de 10 ans avec NBC pour la diffusion aux États-Unis des compétitions de la Série mondiale d'athlétisme. De plus, World Athletics a conclu un accord de distribution médias avec Infront Sports en vertu duquel Infront Sports vend les droits de diffusion internationaux du Circuit mondial en salle, et ce, à l'échelle mondiale. Infront Sports vend également les droits de diffusion internationaux du Circuit continental de World Athletics et renforce le réseau de distribution pour ces meetings.

La liste des partenaires officiels de World Athletics est publiée sur son site Internet et accessible [ici](#).

## La Stratégie pour la croissance de World Athletics 2020-2023

Concrétisant la stratégie du président Coe en faveur du développement de l'athlétisme, le Plan stratégique 2020-2023 de World Athletics a été présenté le 3 juin 2020, avec pour finalité de stimuler la croissance et de fixer des objectifs pour l'avenir. Un résumé du Plan stratégique se trouve à la page 21.

## Bilan des progrès réalisés en 2020

Le BE est responsable du suivi de la mise en œuvre du plan. Les progrès réalisés au terme de l'année 2020 au regard du Plan stratégique peuvent être résumés ainsi pour chacun des quatre objectifs fixés :

## PLUS DE PARTICIPATION

L'année ayant été très perturbée, l'accent a été mis sur l'organisation d'une saison réduite pour permettre aux athlètes de concourir et, si possible, de gagner des primes. Quatre meetings complets de la Ligue de diamant (et quatre meetings d'exhibition supplémentaires), sept meetings du Circuit continental et une compétition de la Série mondiale d'athlétisme de World Athletics ont été organisés avec succès, la plupart sans ou avec un faible nombre de spectateurs. Le premier meeting du Circuit continental Or sur le continent africain a pu être organisé, auquel 137 athlètes issus de 28 pays ont participé.

Le Fonds de soutien aux athlètes a été créé grâce à la générosité de la Fondation internationale d'athlétisme et d'autres donateurs pour soutenir les athlètes ayant besoin d'une aide financière de première nécessité. Plus de 190 athlètes de 58 pays ont bénéficié de ce fonds.

De nouvelles directives concernant les candidatures à l'organisation d'événements ont été élaborées en 2020. Par ailleurs, le travail a été entamé sur le nouveau programme Kids' Athletics qui sera déployé en 2021.

## PLUS D'INDIVIDUS

Les moyens de communication avec nos Fédérations membres se sont améliorés. En outre, des conseils et des informations leur ont été fournis par le biais de sessions d'information à l'intention des Fédérations membres (FM), initialement organisées sur une base hebdomadaire puis mensuelle. Ainsi, 16 sessions ont été organisées en 2020 : plus de 170 FM (soit 85 % des membres) ont assisté à au moins une de ces sessions, soit un total de 2 500 participants. Des webinaires ont également été animés pour les parties prenantes, attirant plus de 500 participants et portant sur des sujets tels que les protocoles sanitaires et la course sur route. Les Associations continentales ont également organisé avec succès des webinaires en ligne, portant sur des sujets tels que les compétences et le développement, à l'intention de leurs Fédérations membres, entraîneurs et officiels techniques.

La nouvelle plateforme d'apprentissage en ligne (eLearning) a été introduite en novembre (veuillez [cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse en anglais à ce sujet). Cette plateforme est un outil clé pour la formation et la certification de nouveaux entraîneurs et officiels, ainsi que pour l'organisation de séminaires supplémentaires et la mise à disposition de matériel pédagogique visant principalement à développer les compétences des Fédérations membres. De plus amples détails sur le contenu de la formation en ligne sont présentés dans la section « développement » du présent document.

## PLUS DE FANS

L'année 2020 a été une année mitigée dans ce domaine, au vu du nombre restreint d'événements en direct ou d'opportunités de mobiliser les fans par le biais de la diffusion traditionnelle. Toutefois, de grands progrès ont été réalisés sur toutes les plateformes de médias sociaux, avec une augmentation de 73 % du nombre d'abonnés, TikTok ayant apporté un million de nouveaux followers en seulement six mois. Le travail a également progressé dans l'élaboration de plans tactiques visant à transformer les adeptes des médias sociaux en fans « identifiés » et à les intégrer dans une stratégie globale d'engagement des fans et une stratégie numérique qui nous permettront d'atteindre le million de fans « identifiés ». Un nouveau système d'identification unique (SSO) pour notre site Internet a pour objectif de permettre aux fans de s'engager davantage avec nous, pour vivre une expérience plus riche et personnalisée de notre sport et pour accéder à un contenu de premier ordre qui est en cours de développement. Une quantité importante de travail a également été consacrée à la création d'un pôle de contenu de niveau mondial pour les diffuseurs et autres médias afin d'accéder directement à des contenus en direct et à la demande. Une série intitulée The Ultimate Garden Clash, présentant trois compétitions innovantes, a été conçue par Renaud Lavillenie et ses camarades perchistes. Il s'agissait de la première compétition d'athlétisme de haut niveau organisée en direct depuis l'instauration en mars 2020 du confinement à l'échelle mondiale. Cet événement a attiré plus d'un million de téléspectateurs, issus de plus de 90 pays, au cours des premières 24 heures.



### PLUS DE PARTENARIATS

Malgré la pandémie et le confinement dans le monde entier, de même que le ralentissement économique, deux accords de parrainage ont néanmoins été conclus avec Pinsent Masons, d'une part, et Nielsen, d'autre part. En outre, une coopération a été établie avec parkrun. Parkrun accompagnera World Athletics dans sa volonté de laisser un héritage en matière de santé communautaire et de participation dans les pays organisateurs d'événements de la Série mondiale d'athlétisme, par l'aménagement de parcours parkrun permanents dans les villes et pays d'accueil des championnats du monde, notamment les Championnats du monde d'athlétisme Oregon22 et Budapest2023.

Actuellement, la santé et la forme physique figurent en bonne place dans les préoccupations de nombreuses organisations non gouvernementales. À cet égard, des réunions fructueuses ont eu lieu en 2020 avec l'UNESCO et le PNUD dans l'objectif de convenir de protocoles d'accord. Des discussions ont également eu lieu avec nos partenaires pour déterminer s'ils seraient en mesure de soutenir des programmes supplémentaires créés ou gérés par World Athletics (comme le nouveau programme Kids' Athletics) et pour étudier la façon dont ils peuvent soutenir nos Associations continentales, nos Fédérations membres et nos Comités d'organisation locaux (par exemple, ASICS avec des tenues et Pinsent Masons avec des services juridiques fournis à des tarifs préférentiels).

Le Plan stratégique est disponible dans son intégralité sur notre site Internet et accessible en cliquant [ici](#).

Chaque année, le Bureau exécutif examinera officiellement le Plan stratégique et fournira des informations aux Fédérations membres. Les progrès réalisés seront régulièrement publiés sur le site Internet et les étapes importantes seront soulignées au fur et à mesure de leur accomplissement.



## STRATÉGIE POUR LA CROISSANCE 2020-2023

### Notre Vision

# UTILISER LA PUISSANCE ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'ATHLÉTISME ET DE NOS ATHLÈTES POUR CRÉER UN MONDE PLUS SAIN ET PLUS EN FORME

### Notre Mission

#### DÉVELOPPER

Développer l'athlétisme et le rendre pertinent dans la vie des personnes et dans celle de leurs communautés.

#### INSPIRER

Créer des compétitions, des événements, des programmes et des activités accessibles et attrayants à l'échelle mondiale afin que nos athlètes talentueux puissent divertir et inspirer le monde.

#### DIRIGER

Incarner le meilleur exemple d'une fédération sportive bien gouvernée, prenant des décisions courageuses en matière de leadership et valorisant les partenariats, pour que l'athlétisme se développe dans le monde entier.

### Notre Approche.

Rendre les bonnes pratiques encore meilleures grâce à un programme d'amélioration continue et la mise en place de nouvelles initiatives et de nouveaux programmes innovants.

### Nos Objectifs

#### PARTICIPATION

Nous organiserons davantage d'événements à tous les niveaux du sport; qu'il s'agisse d'organiser davantage de compétitions d'athlétisme de calibre mondial sur tous les continents aux niveaux national, régional et international, ou de garantir qu'il y ait des opportunités pour que les enfants s'essayent à notre sport où qu'ils vivent et des campagnes pour que davantage de personnes deviennent actives grâce à la course à pied.

#### INDIVIDUS

Nous célébrerons, soutiendrons et développerons les personnes (entraîneurs, officiels, bénévoles et professionnels) qui jouent un rôle dans la pratique de notre sport dans le monde entier, à tous les niveaux, en offrant un accès et des moyens clairs pour toutes et tous. Nous doublerons le nombre de nouvelles personnes qui soutiennent la pratique de notre sport, que ce soit en tant qu'entraîneurs, officiels ou dans des fonctions au sein d'une Fédération membre, d'un événement ou d'un club.

#### FANS

Nous voulons que nos fans assistent aux performances de nos athlètes ou les regardent concourir, qu'ils apprennent à les connaître et qu'ils échangent avec eux grâce à de nouvelles plateformes et initiatives. D'ici 2024, notre objectif est d'augmenter la portée de nos diffusions, de doubler le suivi numérique et de créer une base de données d'un million de fans connus qui choisissent activement de se connecter et de s'engager avec nous et notre sport.

#### PARTENARIATS

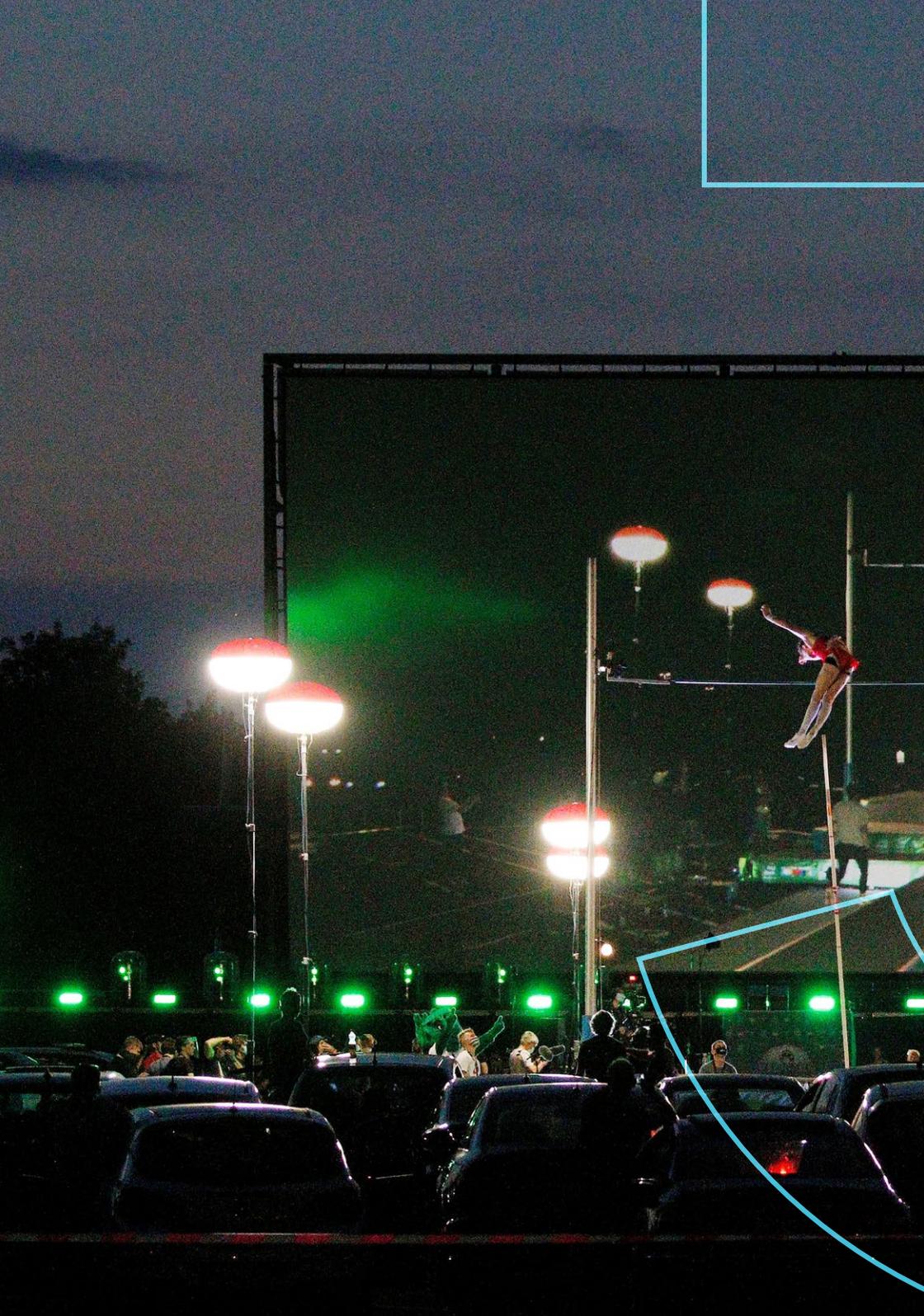
En tant que sport le plus accessible au monde, nous nous appuyons sur des partenariats solides pour organiser des événements et des programmes à tous les niveaux. Nous apprécions ces partenariats et visons à doubler le nombre actuel de partenariats commerciaux et non commerciaux significatifs afin de générer de nouvelles opportunités financières et d'activation pour notre sport, nos athlètes, nos Fédérations membres et nos communautés dans le monde entier.

### Nos Parties Prenantes

Les Fédérations membres, les Athlètes, les Partenaires, les Fans, nos Concitoyens et les Médias.

### Nos Valeurs

Respect, Intégrité, Leadership, Engagement, Innovation, Excellence.





RAPPORT DU CONSEIL

## 3.1 Gouvernance et affiliés

### Conseil

L'année 2020 marquait la première année complète de fonctionnement du Conseil dans le cadre de la nouvelle structure de gouvernance de World Athletics, au sein de laquelle le Conseil a pour mission de régir le sport de l'athlétisme. Le Conseil est responsable de toutes les décisions relatives au sport, ainsi que de la gestion et de la supervision de l'athlétisme et ses disciplines.

Compte tenu du bouleversement qu'a connu le calendrier sportif mondial en 2020, le Conseil s'est attaché à évaluer la situation des athlètes et des Fédérations membres et à prendre les décisions

nécessaires relatives à la programmation et à l'inévitable report des compétitions. Dans la dernière partie de l'année, la pandémie a également été l'occasion de faire avancer plus rapidement les projets identifiés dans la Stratégie de World Athletics pour la croissance 2020-2023, autour des quatre piliers stratégiques suivants : plus de participation, plus de personnes, plus de fans et plus de partenariats.

Liste des membres composant le Conseil :

Sebastian COE	(GBR)	Président
Sergey BUBKA	(UKR)	Premier vice-président
Geoff GARDNER	(NFI)	Vice-président
Nawaf Bin Mohammed AL SAUD	(KSA)	Vice-président
Ximena RESTREPO	(COL)	Vice-présidente
Alberto JUANTORENA	(CUB)	Membre individuel
Nawal EL MOUTAWAKEL	(MAR)	Membre individuel
Abby HOFFMAN	(CAN)	Membre individuel
Dahlan AL HAMAD	(QAT)	Membre, Représentant continental pour l'Asie
Hamad KALKABA MALBOUM	(CMR)	Membre, Représentant continental pour l'Afrique
Anna RICCARDI	(ITA)	Membre individuel
Sylvia BARLAG	(NED)	Membre individuel
Hiroshi YOKOKAWA	(JPN)	Membre individuel
Antti PIHLAKOSKI	(FIN)	Membre individuel
Adille SUMARIWALLA	(IND)	Membre individuel
Svein Arne HANSEN*	(NOR)	Membre, Représentant continental pour l'Europe
Nan WANG	(CHN)	Membre individuel
Willie BANKS	(USA)	Membre individuel
Raul CHAPADO	(ESP)	Membre individuel
Dobromir KARAMARINOV	(BUL)	Membre individuel
Beatrice AYIKORU	(UGA)	Membre individuel
Mike SANDS	(BAH)	Membre, Représentant continental pour l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et les Caraïbes
Helio Marinho GESTA DE MELO	(BRA)	Membre, Représentant continental pour l'Amérique du Sud
Robin Sapong EUGENIO	(NMI)	Membre, Représentant continental pour l'Océanie
Renaud LAVILLENIE	(FRA)	Membre, Président de la Commission des athlètes
Valerie ADAMS	(NZL)	Membre, Représentante de la Commission des athlètes

\*Décédé le 20 juin 2020

Le mandat du Conseil est de quatre ans (2019-2023). De plus amples informations sur le Conseil sont disponibles sur notre site Internet [ici](#).

### RÉUNIONS DU CONSEIL

En 2020, le Conseil s'est réuni à trois reprises :

- 221<sup>e</sup> réunion du Conseil, les 11 et 12 mars 2020, à Monaco et en visioconférence
- 222<sup>e</sup> réunion du Conseil, les 29 et 30 juillet 2020, en visioconférence
- 223<sup>e</sup> réunion du Conseil, les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2020, en visioconférence

En raison de la pandémie mondiale de COVID-19, les réunions du Conseil des mois de juillet et de décembre 2020 se sont déroulées en visioconférence, en deux sessions d'environ trois heures.

Outre les réunions formelles du Conseil, des sessions d'information ont également été organisées pour permettre un échange de vues plus approfondi sur des sujets spécifiques. D'autre part, le Conseil a pris des décisions par courrier électronique en fonction des besoins pour faciliter l'avancée des dossiers et respecter les délais impartis, le cas échéant.

Les décisions clés prises par le Conseil et leur mise en œuvre ultérieure par le Siège de WA sont résumées dans les sections pertinentes du présent Rapport annuel.



## Les Trophées de World Athletics

L'édition 2020 des Trophées de World Athletics s'est déroulée en mode virtuel, le 5 décembre 2020, et a été diffusée en direct sur la chaîne YouTube de World Athletics. Pour visionner l'intégralité de la cérémonie de remise des trophées, veuillez cliquer [ici](#). Les deux athlètes de l'année 2020, récompensés pour leurs réussites exceptionnelles, sont :

- Athlète masculin de l'année : Mondo Duplantis
- Athlète féminin de l'année : Yulimar Rojas

Les personnes citées ci-dessous ont également été récompensées pour leur contribution à l'athlétisme, dans les différentes catégories suivantes :

- Prix d'excellence pour les entraîneurs : Helena et Greg Duplantis
- Prix du Président : Tommie Smith, Peter Norman et John Carlos
- Prix de la photographie d'athlétisme de l'année : Michael Steele

Trois nouveaux prix ont été introduits en 2020 et ont été décernés aux lauréats suivants :

- **Prix spécial intitulé « Covid Inspiration Award »** (pour récompenser une personne ou un groupe de personnes dont les efforts ont abouti à la réalisation d'un événement ou d'une expérience d'athlétisme particulièrement inspirant, et ce, malgré les difficultés de l'année 2020). **Ce prix a été attribué à l'événement intitulé The Ultimate Garden Clash.** Il s'agit d'une série de trois compétitions innovantes, pensée par Renaud Lavillenie et ses homologues perchistes. Les compétitions se sont déroulées sur une période de cinq semaines au cours de laquelle les athlètes s'affrontaient de manière virtuelle, via une liaison vidéo en direct depuis leur lieu d'entraînement respectif. Organisé conjointement par les athlètes et World Athletics, et diffusé en direct sur ses plateformes de médias sociaux, l'événement The Ultimate Garden Clash présentait des compétitions séparées de saut à la perche pour hommes et pour femmes. De plus

amples informations sont disponibles [ici](#) et la vidéo YouTube est accessible [ici](#). En outre, une épreuve de triathlon a eu lieu, disputée par trois des meilleurs décathloniens du monde (les informations détaillées et la vidéo YouTube sont disponibles en cliquant [ici](#)). Une épreuve masculine de saut à la perche s'est déroulée le 3 mai, au cours de laquelle s'affrontaient le champion du monde Sam Kendricks, le détenteur du record du monde Mondo Duplantis et l'ancien détenteur du record du monde Lavillenie; il s'agissait de la première compétition d'athlétisme de haut niveau en direct depuis l'instauration du confinement au niveau mondial en mars 2020. Au cours des premières 24 heures, elle a attiré plus d'un million de téléspectateurs, issus de plus de 90 pays.

- **Prix de la Communauté des athlètes** (une récompense créée par les athlètes pour témoigner leur reconnaissance envers un groupe de personnes pour leur aide et leur soutien aux athlètes et leurs communautés, tout au long de cette période difficile). Ce prix a été décerné à **l'ensemble des « Clubs d'athlétisme »**.
- **Prix mettant à l'honneur une Fédération membre** (pour récompenser les efforts particulièrement exemplaires d'une Fédération membre en dépit des difficultés liées à la pandémie de COVID-19 qui a paralysé la majeure partie du monde sportif). Ce prix a été attribué à **l'Association polonaise d'athlétisme**. La fédération polonaise a été distinguée pour avoir réussi à organiser sur le territoire polonais une grande partie des compétitions figurant au calendrier, et ce, malgré la pandémie, notamment la tenue de trois meetings du Circuit continental de World Athletics ainsi que l'édition 2020 des Championnats du monde de semi-marathon de World Athletics à Gdynia.

## 53<sup>e</sup> Congrès et Convention

En vertu des Statuts de World Athletics, la date, l'heure et le lieu du Congrès de World Athletics doivent être communiqués aux membres affiliés au moins douze mois à l'avance. En décembre 2020, le Conseil a présenté aux Fédérations membres une proposition de résolution permettant au Conseil de décider de la date, de l'heure,

du lieu ainsi que du format exact du Congrès 2021 (c'est-à-dire en présentiel, virtuellement ou bien une combinaison des deux), avec un préavis inférieur à douze mois, et ce, afin d'offrir une certaine souplesse d'organisation et de permettre au Conseil de gérer au mieux la situation dans un contexte d'incertitude permanente du fait de la pandémie de COVID-19. La résolution a été approuvée à l'unanimité par les Fédérations membres avec 156 réponses.

Les Fédérations membres ont ensuite été informées de la décision du Conseil en mars 2021 selon laquelle le 53<sup>e</sup> Congrès de World Athletics se déroulera virtuellement, du 16 au 18 novembre 2021.

## Membres affiliés

### OBLIGATIONS DES FÉDÉRATIONS MEMBRES

Chaque année, il est procédé à un suivi de la conformité des Fédérations membres au regard de leurs obligations en tant que membres affiliés de World Athletics. La pandémie de COVID-19 a eu un impact sur la capacité de nombreuses Fédérations membres à remplir leurs obligations en tant que membre sans qu'aucune faute ne leur soit imputable. Cette situation résulte principalement du fait que les Fédérations n'ont pas été en mesure d'organiser des championnats nationaux, en raison de la législation nationale en vigueur et des mesures restrictives en matière de santé et de sécurité mises en œuvre pendant les périodes de confinement. Certaines Fédérations ont été dans l'impossibilité de faire participer des athlètes à des compétitions internationales en raison de l'annulation ou du report des compétitions, y compris trois des quatre événements prévus en 2020 de la Série mondiale d'athlétisme de World Athletics, les Jeux olympiques Tokyo 2020 ainsi que les Championnats continentaux. De ce fait, l'année 2020 a été considérée comme une année particulière car les Fédérations membres n'ont pas été en mesure d'organiser des championnats nationaux ou de participer à des compétitions internationales. En dépit de ces perturbations, toutes les Fédérations membres ont acquitté leurs obligations en matière de rapports.

### FÉDÉRATION RUSSE D'ATHLÉTISME

Conformément à la décision du Congrès en septembre 2019 de confirmer la suspension de la Fédération russe d'athlétisme (RusAF) jusqu'à ce que les conditions de réintégration fixées par l'Équipe de travail sur la Russie soient pleinement remplies, le Conseil a reçu à chacune de ses réunions un compte rendu de M. Rune Andersen, le président de l'Équipe de travail indépendante chargée de la question russe, sur les progrès réalisés par la RusAF au regard des conditions de réintégration fixées. Tous les rapports de M. Andersen, ainsi que les décisions du Conseil qui en découlaient, ont été communiqués aux Fédérations membres et publiés sur le site Internet de World Athletics.

En mars 2020, la RusAF a admis avoir enfreint les Règles antidopage de World Athletics du fait de la complicité de ses dirigeants qui ont couvert une violation de la règle relative à la localisation commise par le sauteur en hauteur Daniil Lysenko. En conséquence, le Conseil a prononcé un ensemble de sanctions à l'encontre de la RusAF, notamment une amende de 10 millions de dollars américains (USD), dont 5 millions de dollars étaient dus au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2020, ainsi que le paiement de la somme de 1,31 million USD de dépens. Le 30 juillet 2020, du fait du non-paiement de ces montants, le Conseil a approuvé à l'unanimité de suivre la recommandation de l'Équipe de travail et de recommander au Congrès d'exclure la RusAF de World Athletics, en réservant toutefois la possibilité de suspendre l'application de cette recommandation si la RusAF remplissait certaines conditions spécifiques, notamment en effectuant les paiements en souffrance (l'amende de 5 millions de dollars et les frais de 1,31 million de dollars) avant le 15 août 2020. Les paiements ayant été effectués avant l'échéance, la première des conditions fixées par l'Équipe de travail a été pleinement respectée. De plus amples informations sur les conditions supplémentaires fixées sont disponibles en cliquant [ici](#) (disponible en anglais).

Au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2021, la RusAF était tenue de présenter un plan de réintégration pertinent aux fins de générer le changement culturel nécessaire pour que la Russie redevienne membre à part entière de la communauté internationale de l'athlétisme. En novembre

2020, l'Équipe de travail a rendu compte des avancées réalisées par la RusAF dans l'élaboration de ce plan. Des experts internationaux ont été désignés pour travailler sur le terrain aux côtés de la RusAF dans le but d'élaborer un plan stratégique et un plan opérationnel détaillés. En outre, un nouvel « accord cadre » a été établi pour déterminer comment l'Équipe de travail et les experts internationaux aideraient la RusAF à finaliser et à mettre en œuvre le plan. Le mandat révisé de l'Équipe de travail, qui reflète ces derniers développements, a été approuvé par le Conseil ; il est disponible en cliquant [ici](#) (en langue anglaise).

À la suite d'un travail minutieux effectué par l'Équipe de travail sur la Russie, ses experts internationaux et de la RusAF, un plan définitif pour la réintégration de la RusAF au sein de World Athletics a été approuvé par le Conseil le 28 février 2021 (c.-à-d. avant la date limite du 1<sup>er</sup> mars 2021). L'Équipe de travail procède maintenant à un suivi mensuel des étapes et des indicateurs clés de performance (ICP) au regard du plan de réintégration. Elle continuera à présenter un rapport lors des prochaines réunions du Conseil, pour indiquer si la RusAF effectue le travail requis à la mise en œuvre réussie du plan de réintégration.

## Règles et Règlements

Toutes les règles et tous les règlements, nouveaux ou modifiés, approuvés par le Conseil en 2020 sont répertoriés ci-dessous. Ils ont été intégrés dans le Livre des réglementations (Book of Rules) que l'on peut consulter sur notre site Internet [ici](#).

- Règles antidopage et Règlement antidopage
- Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme
- Règles de compétition
- Règlement relatif au Circuit continental
- Règles de candidature à l'organisation d'un événement
- Règles de gouvernance
- Règlement des Courses sur route à label
- Règles techniques
- Règles de vérification d'éligibilité
- Règlement relatif au Circuit mondial en salle

Veillez trouver ci-dessous une synthèse des principaux amendements :

- Règles antidopage
  - Les Règles et le Règlement antidopage 2020 ont été modifiés en mars et en décembre 2020 pour s'aligner sur le nouveau Code de l'Agence mondiale antidopage (AMA).
- Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme
  - La règle 12 des Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme a été modifiée pour permettre au Bureau d'éthique de traiter le dernier cas qui devait initialement être entendu et conclu avant le 31 mars 2020. Le Bureau d'éthique a été dissous le 31 mars 2020.
- Règles techniques
  - La règle 5 (Vêtements, chaussures et dossards) des Règles techniques a été modifiée dans le but d'offrir davantage de certitude pour les compétitions à venir, durant la période entre le 28 juillet 2020 et après les Jeux olympiques de Tokyo 2020, lorsque, sous réserve des recommandations définitives émises par le Groupe de travail sur les chaussures d'athlétisme, le nouveau processus, la nouvelle procédure et les nouvelles règles entreront en vigueur. Le Conseil a donné son accord de principe sur le port de chaussures prototypes (chaussures de développement) lors des compétitions internationales avant leur disponibilité sur le marché si elles répondent aux dispositions prévues par les règles relatives aux caractéristiques techniques et à la mise à disposition. Les modifications approuvées de la règle 5 concernent les modalités relatives à l'utilisation des prototypes (chaussures de développement) lors des compétitions internationales. La nouvelle règle est complétée par un programme de mise à disposition de chaussures d'athlétisme pour les athlètes. À cet égard, une liste répertoriant plus de 200

- chaussures approuvées (avec ou sans pointes) a été publiée sur le site Internet de World Athletics.
- Modification de la règle 6.3.4 qui faisait suite à la décision du Tribunal arbitral du sport (TAS) dans l'affaire Blake Leeper. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a partagé les conclusions de World Athletics selon lesquelles les prothèses ou les aides mécaniques utilisées par Blake Leeper procuraient à ce dernier un avantage en compétition. Toutefois, le TAS a déclaré que la règle 6.3.4, telle qu'elle était rédigée, était injuste pour les athlètes car elle leur imposait de faire la preuve que leur aide mécanique ne leur procurait pas un avantage compétitif. La Règle technique 6.3.4 a donc été modifiée pour s'aligner sur la décision du TAS et sur l'article 4.1(j) des Statuts de World Athletics. En outre, un panel d'experts doté des compétences idoines a été mis en place pour examiner les cas individuels.
  - Modification de la règle 30.1.1 (Saut en longueur) aux fins de repousser l'application de modifications de la règle, du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 1<sup>er</sup> novembre 2021, c'est-à-dire après les Jeux olympiques, pour pouvoir clarifier davantage la mise en œuvre et l'interprétation de la règle modifiée.
- Règles de compétition
    - Modifications des règles 31.3.5 et 31.14.4 des Règles de compétition (Procédure d'homologation des Records du monde) visant à aligner les Règles antidopage sur les Règles de compétition. En outre, ces modifications apportent une clarification indispensable sur le moment où les contrôles antidopage doivent être envoyés, leur destinataire et les conditions d'application de la disposition supplémentaire relative à l'analyse pour la détection d'Agents stimulant l'érythropoïèse (ASE).
  - Règlements
    - Nouveau Règlement relatif au Circuit continental de World Athletics;
    - Règlement 2021 pour les Courses sur route à label; et
    - Règlement relatif au Circuit mondial en salle.



## Nominations de membres au sein des instances de World Athletics

Au cours de l'année 2020, le Conseil a validé la nomination des membres des instances de World Athletics figurant dans le tableau ci-dessous.

Instance de gouvernance ou instance indépendante de World Athletics	Membres nommés	Durée du mandat
Commission des compétitions	Raul Chapado (ESP), Président Julio Gómez Gaitan (COL), Membre Siddig Ibrahim (SUD), Membre David Katz (USA), Membre Ellen van Langen (NED), Membre Cydonie Mothersill (CAY), Membre Antti Pihlakoski (FIN), Membre du Conseil Anna Riccardi (ITA), Membre du Conseil Akine Simbine (RSA), Membre de la Commission des athlètes Trevor Spittle (NZL), Membre Katerina Stefanidi (GRE), Membre de la Commission des athlètes Mariko Yamada (JPN), Membre	À compter du 12 mars 2020 jusqu'à la fin du Congrès électoral de 2023
Commission du développement	Geoff Gardner (NFI), Président Beatrice Ayikoru (UGA), Membre du Conseil Nick Bitel (GBR), Membre Sergey Bubka (UKR), Membre du Conseil Carlos Cavalheiro (BRA), Membre Kim Collins (SKN), Membre de la Commission des athlètes Frank Hensel (GER), Membre Annette Purvis (NZL), Membre Donna Raynor (BER), Membre Edith Skippings (TKS), Membre Adille Sumariwalla (IND), Membre du Conseil Tendai Tagara (ZIM), Membre	À compter du 12 mars 2020 jusqu'à la fin du Congrès électoral de 2023
Commission de la gouvernance	Francis Doodoo (GHA), Président Sylvia Barlag (NED), Membre du Conseil Carlota Castrejana (ESP), Membre Dagmar Freitag (GER), Membre Helio Marinho Gesta de Melo (BRA), Membre du Conseil Iñaki Gómez (CAN), Membre de la Commission des athlètes David Katz (AUS), Membre Leung Hong Shun (HKG), Membre Jinaro Kibet (KEN), Membre Sirje Lippe (EST), Membre Ronald Russell (ISV), Membre Norman Wain (USA), Membre	À compter du 12 mars 2020 jusqu'à la fin du Congrès électoral de 2023

Instance de gouvernance ou instance indépendante de World Athletics	Membres nommés	Durée du mandat
Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme	Victoria Aggar (GBR), Membre indépendant Jill Pilgrim (USA), Membre indépendant	À compter du 12 mars 2020 jusqu'à la première réunion du Conseil tenue après le Congrès ordinaire de 2021
Panel de sélection	Parth Goswami (IND)**, Membre	À compter du 30 juillet 2020 jusqu'à la fin du Congrès électoral de 2023
Groupe de travail sur les droits de l'Homme	Maria Clarke (NZL), Présidente Stephanie HIGHTOWER (USA), Membre individuel Toralf Nilsson (SWE), Membre Aisha Praught-Leer (JAM), Membre Ximena Restrepo (COL), Membre Aleck Skhosana (RSA), Membre Adille Sumariwalla (IND), Membre Jinaro Kibet (KEN), Membre (représentant de la Commission de la gouvernance)	Du 30 juillet 2020 au 31 mars 2021
Groupe de travail sur les chaussures d'athlétisme	Robbert de Kock (NED), Co-Président Sylvia Barlag (NED), Co-Présidente Carson Caprara (USA), Membre Tom Carleo (USA), Membre Chris Cook (GBR), Membre Toni Arndt (SWE), Membre Iñaki Gómez (CAN), Membre Ryan Montgomery (GBR), Membre Spencer Nel (RSA), Membre Anna Riccardi (ITA), Membre Brian Roe (AUS), Membre	Du 6 juin 2020 au 5 juin 2021

\*Décédé le 29 novembre 2020

\*\* La nomination est intervenue du fait d'une vacance au sein du Panel de sélection

En raison du report des Championnats du monde d'athlétisme de 2021 à 2022, et afin de maintenir les élections des membres de la Commission des athlètes au moment des Championnats du monde d'athlétisme 2022, le mandat des six membres élus de la Commission des athlètes (dont le mandat de quatre ans a débuté en 2017) a été prolongé jusqu'aux élections de la Commission des athlètes qui auront lieu à l'occasion des Championnats du monde d'athlétisme Oregon22.

Ci-dessous la liste des membres concernés :

- Kim COLLINS (SKN)
- Iñaki GÓMEZ (CAN)
- Adam KSZCZOT (POL)
- Thomas RÖHLER (GER)
- Ivana SPANOVIC (SRB)
- Benita WILLIS (AUS)

Les rapports des commissions pour l'année 2020 sont présentés à la section 4 ci-après. De plus amples informations sur ces instances et sur les membres les composant sont disponibles sur notre site Internet (veuillez cliquer [ici](#)).

## Panel d'examen des questions de nationalité

Composition actuelle du Panel d'examen des questions de nationalité :

- Hiroshi YOKOKAWA (JPN), Président du Panel
- Geoff GARDNER (NFI), Membre du Conseil
- Márton GYULAI (HUN), Membre
- Catherine JORDAN (BAR), Membre
- Jinaro KIBET (KEN), Membre
- Rožle PREZELJ (SLO), Membre
- Miguel CARRIZOSA GALIANO (PAR), Membre
- Brian ROE (AUS), Membre
- M'Hammed RHAZLANE (MAR), Membre

Sur demande d'une Fédération membre, le Panel détermine l'admissibilité d'un athlète à participer, au nom de ladite fédération, à des compétitions de représentation nationale conformément aux réglementations applicables.

En 2020, le Panel a pris 15 décisions dont le résumé est disponible sur notre site Internet, en cliquant [ici](#), à la rubrique « Athlete Transfer of Allegiance ».

## Rapport annuel

Le 28 juillet 2020, le Conseil a validé le Rapport annuel 2019 du Conseil, y compris les audits 2019. Ce rapport a ensuite été distribué à l'ensemble des Fédérations membres et publié sur notre site Internet (veuillez cliquer [ici](#)).

## Plan stratégique

Le Conseil a adopté la Stratégie pour la croissance 2020-2023 de World Athletics, qui est présentée en détail à la section 2. La stratégie est également disponible sur notre site Internet (veuillez cliquer [ici](#)).



## 3.2 Compétition et événements

### Compétitions de la Série mondiale d'athlétisme (WAS)

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, World Athletics a dû s'adapter et prendre des décisions capitales en ce qui concerne son programme de compétitions. Au cours d'une année affectée par la pandémie, et les athlètes empêchés de s'entraîner ou de voyager, toute la saison d'athlétisme a été mise à mal et trois des quatre compétitions de la Série mondiale prévues en 2020 ont malheureusement été reportées tout comme la reprogrammation des Jeux olympiques de 2020 qui ont eu lieu du 23 juillet au 8 août 2021. Vous trouverez ci-dessous la liste des compétitions de la Série mondiale initialement prévues en 2020 qui ont fait l'objet d'un report, assortie des nouvelles dates approuvées par le Conseil :

- Championnats du monde en salle de World Athletics, Nankin, Chine
  - Initialement prévus du 13 au 15 mars 2020, ils ont été reportés au 19-21 mars 2021, puis repoussés à 2023.
- Championnats du monde U20 de World Athletics, Nairobi, Kenya
  - Initialement prévus du 7-12 juillet 2020, ils ont été reportés au 17-22 août 2021. Par ailleurs, il a été convenu de maintenir les championnats reprogrammés en tant que compétition U20 (et non U21). Par conséquent, aux termes du règlement de la compétition, les athlètes âgés de 18 ou 19 ans au 31 décembre 2021 ont pu participer.
- Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics, Minsk, Biélorussie
  - Initialement prévus les 2 et 3 mai 2020, les nouvelles dates ont été approuvées à savoir les 23 et 24 avril 2022.

Les Championnats du monde de semi-marathon de World Athletics Gdynia 2020, initialement prévus le 20 mars 2020, ont été organisés avec succès le 17 octobre 2020 à Gdynia, en Pologne. C'était l'unique compétition de la Série mondiale organisée en 2020. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des principales statistiques et des faits marquants de cet événement :

- Athlètes : 121 hommes et 104 femmes (total : 225)
- Fédérations membres participantes : 53 plus l'Équipe des athlètes réfugiés. Le taux de participation en termes d'équipes est le deuxième plus élevé de ces 10 dernières années.
- Les performances des athlètes étaient remarquables parmi lesquelles un record du monde, un record continental, deux records des championnats et 22 records nationaux. Le seul record du monde a été établi chez les femmes par la Kényane Peres Jepchirchir.
- Une course de masse virtuelle (avec plus de 14 000 coureurs inscrits) a également été organisée.
- La ville de Gdynia enregistre l'un des meilleurs bilans dans le cadre du projet de la qualité de l'air de World Athletics.
- Un protocole sanitaire COVID-19 a été élaboré par l'équipe Santé et science et mis en œuvre pour la première fois lors d'un événement de grande envergure de la Série mondiale. Le protocole intégrait pleinement la technologie LAMP (amplification isotherme médiée par les boucles) pour effectuer des tests sur les équipes et le personnel participant à la compétition. Plus de 650 tests LAMP ont été réalisés, ce qui a permis de détecter deux personnes infectées. Les protocoles et les tests ont rencontré un franc succès et ont permis de renforcer le déploiement de protocoles COVID-19 pour les événements de la Série mondiale organisés en 2021.
- Alors que les diffuseurs ont été privés de sports en direct pendant l'année, les Championnats Gdynia 2020 ont connu une énorme augmentation de la couverture médiatique par rapport à Valence 2018 (de plus du double). La couverture télévisuelle qui en a résulté a connu une augmentation de plus de 60 %

du nombre total d'heures d'audience, atteignant un peu plus de 12 millions de téléspectateurs dans le monde (dont 62 % en Asie et 19 % en Europe). La chaîne TVP en Pologne a également attiré de nombreux téléspectateurs autour de l'athlétisme, avec une audience légèrement supérieure à la moyenne pour la journée.

Le Conseil remercie le Comité d'organisation local et la Fédération membre hôte pour leur engagement, leur soutien et leur dévouement qui, dans un contexte aussi difficile, ont été déterminants pour assurer la réussite de cette compétition.

## Futures compétitions de la Série mondiale d'athlétisme

Les futures compétitions de la Série mondiale d'athlétisme ci-dessous ont fait l'objet d'un report ou d'un changement de date :

- Championnats du monde d'athlétisme de World Athletics Oregon22
  - Les Jeux olympiques de Tokyo ayant été reportés, de nouvelles dates ont été approuvées pour les Championnats du monde Oregon22 qui sont prévus désormais du 15 au 24 juillet 2022.
- Championnats du monde de semi-marathon de World Athletics, à Yangzhou, en Chine
  - Initialement prévus le 20 mars 2022, ces championnats ont été reportés au 27 mars 2022.
- Championnats du monde de cross-country de World Athletics, à Bathurst, en Australie
  - Initialement prévus le 20 mars 2021, ces championnats ont été reportés au 19 février 2022.
- Championnats du monde en salle de World Athletics, à Belgrade, en Serbie

- Initialement prévus du 11 au 13 mars 2022, ils sont maintenant prévus du 18 au 20 mars 2022.
- Après avoir passé en revue l'ensemble des événements de la Série mondiale d'athlétisme, le Conseil a également décidé de retirer la Coupe continentale de la Série mondiale.

### PROCÉDURES DE QUALIFICATION ET HORAIRES DE COMPÉTITION

Le Conseil a approuvé les procédures de qualification et/ou les horaires des compétitions suivantes de la Série mondiale. Des informations détaillées ont ensuite été communiquées aux Fédérations membres et publiées sur le site Internet :

- Relais mondiaux de World Athletics [Silesia21](#)
- Championnats du monde U20 de World Athletics [Nairobi21](#)
- Championnats du monde d'athlétisme de World Athletics [Oregon22](#)
- Championnats du monde d'athlétisme en salle de World Athletics Nankin 2021 (système de qualification révisé en raison du premier report ; une version actualisée pour 2023 sera arrêtée par le Conseil en 2022).

D'autre part, le système de qualification révisé et les minima ont été approuvés pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020 en raison du report des JO à 2021. Les principes de qualification sont toutefois restés inchangés, les athlètes pouvant se qualifier par le biais des minima et du Classement mondial de World Athletics. Les athlètes qui avaient déjà réalisé les minima depuis le début de la période de qualification en 2019 restaient qualifiés et éligibles à la sélection par leur Fédération membre et Comité olympique national respectifs. Les autres athlètes pouvaient se qualifier au cours de la période de qualification prorogée. Le système de qualification olympique est disponible en cliquant [ici](#).

Au début du mois d'avril 2020, après concertation avec les parties prenantes, le Conseil a estimé qu'en raison de la disparité des possibilités d'entraînement et de compétition, le paysage mondial des compétitions

était trop altéré pour offrir des chances de compétition équitables. Il a donc décidé de suspendre la période de qualification, du 6 avril 2020 au 30 novembre 2020 inclus, pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020 et, le cas échéant, pour toute compétition de la Série mondiale d'athlétisme.

La mesure de suspension du système de qualification olympique, basé sur les performances d'engagement, a ensuite été levée pour les épreuves de marathon et de marche athlétique à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020, en raison de préoccupations suscitées par le manque d'opportunités de qualification offertes aux athlètes spécialistes des épreuves sur route avant le 31 mai 2021, date de la fin de la période de qualification. La décision ne concernait que les minima de qualification olympique pour les courses pré-identifiées, annoncées et autorisées, organisées sur des parcours agréés par World Athletics, y compris la mise en œuvre d'un programme efficace de contrôle antidopage en compétition et hors compétition, tant pour les compétitions agréées que pour les athlètes. Quant à la suspension concernant le cumul de points au titre du classement mondial et la qualification automatique par le biais des marathons à label Or et Platine, elle a été maintenue jusqu'au 30 novembre 2020.

En 2020, World Athletics a lancé un outil en ligne, intitulé « [Road to Tokyo](#) » (En route pour Tokyo), pour aider les athlètes, les médias et les fans à mieux suivre le processus de qualification pour les Jeux olympiques.

World Athletics a travaillé en coopération avec les Fédérations membres et les organisateurs de meetings pour accroître les chances de compétition avant les Jeux olympiques de Tokyo 2020, pour toutes les disciplines d'athlétisme, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2020.

## Nominations des délégués aux compétitions

En 2020, le Conseil a validé la liste des délégués nommés pour les compétitions suivantes :

- Championnats du monde de cross-country de World Athletics Bathurst 2021
- Relais mondiaux de World Athletics Silésie21
- Championnats du monde d'athlétisme de World Athletics Oregon22
- Championnats du monde en salle de World Athletics Belgrade 2022
- Championnats du monde de semi-marathon de World Athletics Yangzhou 2022
- Championnats du monde U20 de World Athletics Cali 2022
- Championnats du monde d'athlétisme de World Athletics Budapest 2023
- Jeux olympiques Paris 2024
- Les membres du Conseil composant le Jury d'appel 2020-2023

Le Conseil a souligné la nécessité de mener rapidement à bien des programmes qui permettront de parvenir à une plus grande diversité parmi les futurs officiels techniques internationaux et les délégués nommés.



## Candidatures à l'organisation des compétitions de la Série mondiale d'athlétisme

En 2020, le Conseil a attribué l'organisation d'une compétition de la Série mondiale d'athlétisme :

Date	Compétition de la Série mondiale d'athlétisme	Lieu / Ville organisatrice
Du 2 au 7 août 2022	Championnats du monde U20 de World Athletics	Calí, Colombie

Afin de sonder le marché et de mettre en place le meilleur cadre possible pour les candidatures à l'organisation de l'édition 2024 des Championnats du monde d'athlétisme en salle et l'édition 2025 des Championnats du monde d'athlétisme, qui sont des événements très importants de la Série mondiale, en accord avec le nouveau Plan stratégique de World Athletics, le Conseil a approuvé le report à la fin 2020 du processus de sélection de la Région continentale pour ces deux événements. Le lancement du processus d'appel à candidatures pour les Championnats du monde d'athlétisme 2025 a eu lieu en décembre 2020;

quant à l'édition 2024 des Championnats du monde en salle, le lancement du processus a eu lieu en avril 2021.

En raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit encore, le processus d'appel à candidatures pour l'organisation des événements de la Série mondiale d'athlétisme 2023 a également fait l'objet d'un report. Le processus pour l'organisation des Championnats du monde de course sur route 2023 et des Relais mondiaux 2023 a été ouvert à la fin de 2020, selon les modalités énoncées ci-dessous :

Étape du processus d'appel à candidatures	Relais mondiaux 2023	Championnats du monde de course sur route 2023	Championnats du monde d'athlétisme 2025
Lancement officiel et diffusion du guide de candidature	21 décembre 2020	21 décembre 2020	21 décembre 2020
Date limite de dépôt du formulaire de présélection	1 <sup>er</sup> mars 2021	1 <sup>er</sup> mars 2021	1 <sup>er</sup> mars 2021
Date limite de dépôt des documents de candidature	14 juin 2021	14 juin 2021	1 <sup>er</sup> septembre 2021
Attribution de l'organisation de l'événement par le Conseil	Juillet 2021	Juillet 2021	Mars 2022

L'échéancier des appels à candidatures, comportant toutes les dates limites, est disponible en cliquant [ici](#).

## Calendrier des compétitions de la Série mondiale d'athlétisme (WAS)

Date	Compétition WAS	Lieu / Ville organisatrice
17 octobre 2020	Championnats du monde de semi-marathon de World Athletics	Gdynia, Pologne
1 <sup>er</sup> et 2 mai 2021	Relais mondiaux de World Athletics	Silésie, Pologne
Du 17 au 22 août 2021	Championnats du monde U20 de World Athletics	Nairobi, Kenya
19 février 2022	Championnats du monde de cross-country de World Athletics	Bathurst, Australie
Du 18 au 20 mars 2022	Championnats du monde en salle de World Athletics	Belgrade, Serbie
27 mars 2022	Championnats du monde de semi-marathon de World Athletics	Yangzhou, Chine
23 et 24 avril 2022	Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics	Minsk, Biélorussie

Date	Compétition WAS	Lieu / Ville organisatrice
Du 15 au 24 juillet 2022	Championnats du monde d'athlétisme de World Athletics	Oregon, États-Unis
Du 2 au 7 août 2022	Championnats du monde U20 de World Athletics	Cali, Colombie
Du 17 au 19 mars 2023	Championnats du monde en salle de World Athletics	Nankin, Chine
Du 19 au 27 août 2023	Championnats du monde d'athlétisme de World Athletics	Budapest, Hongrie

## Championnats du monde de course sur route de World Athletics

En 2020, le Conseil a accepté de programmer une nouvelle compétition mondiale à partir de 2023, à savoir les Championnats du monde de course sur route de World Athletics. Ces championnats engloberont les actuels Championnats du monde de semi-marathon de World Athletics et auront lieu sur deux jours. D'autre part, une nouvelle course sur route de 5 km figurera aussi au programme de compétition ainsi que des courses à participation de masse qui se dérouleront parallèlement aux épreuves élite, et ce, afin de permettre aux coureurs amateurs de prendre part à une grande fête mondiale de course sur route.

La raison qui sous-tend ce changement de format est la volonté de renforcer la valeur globale de World Athletics et des comités d'organisation locaux en associant plusieurs événements lors d'une manifestation unique. Ainsi, en faisant évoluer les Championnats du monde de semi-marathon qui se déroulent sur une journée pour créer des Championnats du monde de course sur route se déroulant sur plusieurs jours, l'impact généré et la portée de l'événement s'en trouveront accrus pour le bénéfice des athlètes et des spectateurs.

Le Conseil a également convenu de changer le cycle des Championnats du monde de semi-marathon (Championnats du monde de course sur route), d'une part, qui auront lieu les années paires, et des Championnats du monde de cross-country, d'autre part, qui auront lieu les années impaires.

Par la suite, le concept envisagé pour les Championnats du monde de course sur route a évolué. Pour ce nouvel événement, la Commission des compétitions a élaboré

des principes portant sur le nombre de concurrents, le nombre d'engagements par pays, le soutien financier pour la participation, les quotas d'athlètes, ainsi que le montant des primes par pays. Ces principes ont été approuvés par le Conseil et serviront de base à la rédaction du règlement technique.

## Modifications apportées au programme de compétition

Le Conseil a accepté de demander au Comité international olympique (CIO) d'inclure le cross-country et une épreuve supplémentaire de marche athlétique dans le programme d'athlétisme des Jeux olympiques de 2024.

Le format de l'épreuve de cross-country qui a été proposé au CIO consistait en un relais par équipes mixtes alternées auquel participeraient 15 équipes. Chaque équipe serait composée de deux hommes et de deux femmes. Chaque membre de l'équipe courrait deux segments d'un parcours de 2,5 km, avec une alternance hommes et femmes.

En outre, pour veiller à la parité entre les sexes, le Conseil a recommandé au CIO d'inclure quatre épreuves de marche athlétique, en l'occurrence des épreuves longues et courtes de marche athlétique chez les femmes et les hommes (plutôt que les trois épreuves actuellement au programme des JO Tokyo 2020). La Commission exécutive du CIO a décidé de ne pas inclure de nouvelles épreuves d'athlétisme au programme des Jeux olympiques de 2024. Néanmoins, le CIO s'est engagé à continuer de travailler aux côtés de World Athletics pour concrétiser son souhait de voir figurer le cross-country au programme des Jeux olympiques à l'avenir. En ce qui concerne l'avenir de l'épreuve longue de marche athlétique masculine,

le CIO a demandé à World Athletics de concevoir, pour les Jeux olympiques de 2024, une épreuve de marche pouvant faire participer à la fois des hommes et des femmes. Ce travail est actuellement mené par la Commission des compétitions en collaboration avec la Commission des athlètes et la communauté de la marche athlétique.

## Meetings d'une journée

### LIGUE DE DIAMANT WANDA

La Ligue de diamant a dû suspendre plusieurs de ses meetings programmés au début de la saison, en raison des problèmes sanitaires et logistiques liés à la pandémie mondiale de COVID-19. Les décisions d'annuler ou de reporter les meetings de la Ligue de diamant ont été prises en concertation avec toutes les parties concernées et reposaient sur les craintes pour la sécurité des athlètes et au vu des restrictions de voyage qui rendaient impossible l'organisation des compétitions selon le calendrier prévu. En outre, les organisateurs de meetings de la Ligue de diamant ont annoncé que les meetings organisés seraient des meetings individuels et qu'il n'y aurait pas de points de performance attribués pour le circuit, de sorte qu'il n'y aurait pas de vainqueur global en 2020 et que la finale à Zurich n'aurait pas lieu.

Les Bislett Games ont organisé une compétition d'athlétisme différente, un événement d'exhibition baptisé « The Impossible Games » (les Jeux impossibles), le 11 juin 2020, date initialement prévue pour le meeting de la Ligue de diamant à Oslo. Cette initiative a permis la participation de plusieurs athlètes de stature mondiale à des épreuves inédites, dans le respect absolu de la législation norvégienne relative à la pandémie et des règles de distanciation sociale.

Après des mois de compétitions fortement modifiées, Monaco a pu organiser le premier meeting normal de la Ligue de diamant, le 14 août 2020 ; la saison s'est ensuite poursuivie jusqu'à la mi-octobre 2020.

Au total, en 2020, huit meetings de la Ligue de diamant ont été organisés, auxquels ont participé 484 athlètes individuels (279 hommes et 205 femmes) provenant de 58 pays. Les résultats complets sont disponibles sur le site Internet [ici](#).

À la fin de l'année 2020, le Conseil a approuvé les changements apportés au circuit de la Ligue de diamant pour la saison 2021. Ces changements prévoient un retour au programme complet de 32 disciplines et l'introduction d'une nouvelle récompense pour les « athlètes les plus performants » dans cinq groupes de disciplines. À l'issue des 13 meetings, les athlètes ayant obtenu le plus de points dans chaque discipline de la Ligue de diamant se qualifient pour une place en finale à Zurich, où les 32 champions de la Ligue de diamant seront couronnés lors de la finale de la saison qui aura lieu sur deux jours. Sept finales se dérouleront dans le centre-ville historique de Zurich, tandis que les autres disciplines se joueront au stade Letzigrund. Les deux journées seront retransmises en direct à la télévision. Un programme de trois heures sera diffusé le lendemain dans le monde entier.

### CIRCUIT CONTINENTAL DE WORLD ATHLETICS

Le premier Circuit continental de World Athletics a été lancé en 2020 en lieu et place du Challenge mondial de l'IAAF. Le circuit englobe les principaux meetings internationaux d'une journée (hors Ligue de diamant) dans le cadre d'un circuit dynamique et mondial. À terme, l'objectif de ce circuit est de couvrir les six régions continentales et d'offrir à davantage d'athlètes des possibilités de compétition de haut niveau pour leur permettre de gagner des primes et des points au Classement mondial, tout en attirant des fans dans presque toutes les régions du monde.

Le Circuit est structuré en trois niveaux : Or, Argent et Bronze. Chaque niveau, qui comporte une identité claire, est déterminé par la qualité de la compétition et les récompenses attribuées. Les meetings ont été sélectionnés en étroite collaboration avec les Associations continentales et, dans la plupart des cas,

ils jouissent d'une longue tradition et bénéficient d'un cadre financier établi.

28 meetings du Circuit continental ont eu lieu en 2020 : sept meetings de niveau Or, cinq de niveau Argent et 16 de niveau Bronze. Au total, 3 606 athlètes, de 94 pays, y ont participé (1 641 femmes et 1 965 hommes). Les résultats complets sont disponibles sur le site Internet. Veuillez cliquer [ici](#) pour les consulter.

Les dates et le programme des meetings de l'édition 2020 de la Ligue de diamant et du Circuit continental ont été publiés à la fin 2019 mais ont été fortement affectés par la pandémie de COVID-19. Des informations sur les meetings d'une journée sont disponibles en cliquant [ici](#).

### CIRCUIT MONDIAL EN SALLE

Tous les meetings de la saison 2020 du Circuit mondial d'athlétisme en salle (WIT) ont pu être organisés comme prévu malgré la pandémie. Sept meetings ont eu lieu entre la fin janvier et la fin février, à savoir Boston (USA), Karlsruhe (GER), Düsseldorf (GER), Toruń (POL), Glasgow (GBR), Liévin (FRA) et Madrid (ESP).

En 2020, 589 athlètes de 73 Fédérations membres ont participé au Circuit mondial en salle. Les 11 vainqueurs globaux par discipline ont chacun reçu une prime unique de 20 000 USD.

Le meeting de Liévin (FRA) a été intégré au WIT en 2020. Il s'agissait du plus grand nombre de points de Classement mondial jamais enregistré par un meeting d'une journée en salle. Parmi les faits marquants du WIT 2020 figurent les records du monde de Mondo Duplantis (saut à la perche masculine) et de Yulimar Rojas (triple saut féminin). Les résultats complets sont disponibles sur le site Internet. Veuillez cliquer [ici](#) pour les consulter.

Le Conseil a approuvé une nouvelle structure pour la saison en salle à partir de 2021. À l'instar du Circuit continental de World Athletics, il a été convenu que le Circuit en salle de World Athletics offrirait davantage

de possibilités de compétition avec l'introduction de trois niveaux de compétition, à savoir Or, Argent et Bronze, englobant 26 meetings répartis dans 12 pays en Europe et en Amérique du Nord. Le circuit plus étendu permettra d'élargir la portée géographique des meetings à travers le monde et d'inclure des compétitions supplémentaires au niveau continental. L'enveloppe des primes sera restructurée pour permettre à World Athletics d'allouer plus de fonds directement aux meetings individuels, ce qui les aidera à rester financièrement viables en ces temps difficiles, et de maintenir ou d'augmenter les primes décernées aux athlètes. Chaque meeting de niveau Or proposera au moins 7 000 USD de primes pour chaque discipline individuelle du programme, dont 3 000 USD pour le vainqueur.

## Les Challenges de World Athletics

### CHALLENGE DE MARCHÉ

En 2020, il s'est malheureusement avéré impossible pour les organisateurs de proposer leur compétition traditionnelle en raison de la situation sanitaire mondiale. Par conséquent, aucun des meetings planifiés du Challenge de marche n'a pu avoir lieu.

### CHALLENGE DES ÉPREUVES COMBINÉES

Comme pour la marche athlétique, en 2020, aucun des meetings prévus dans le cadre du Challenge des épreuves combinées n'a eu lieu. Cependant, pour pallier les occasions manquées de compétition et pour tirer parti de la reprise de la période de qualification olympique, La Réunion (FRA) a organisé une compétition réussie à la mi-décembre 2020, lors de laquelle plusieurs athlètes ont pu réaliser les minima de qualification olympique. Cette compétition figurera au calendrier de l'édition 2021 du Challenge d'épreuves combinées de World Athletics de 2021. Les résultats complets sont disponibles sur le site Internet (veuillez cliquer [ici](#)).

### CHALLENGE DU LANCER DE MARTEAU

Le Challenge du lancer de marteau a été abandonné en 2020 car cette compétition est désormais organisée dans le cadre du Circuit continental de World Athletics.

## Unité chargée du Calendrier mondial

En 2019, le Conseil a reconnu qu'il était nécessaire de mieux coordonner les dates du calendrier mondial, en particulier pour déterminer les périodes réservées aux championnats nationaux. Afin d'appuyer ce processus et de veiller à une meilleure coordination des dates du calendrier mondial, une Unité chargée du calendrier mondial a été constituée en 2020 dans le but de définir la structure et harmoniser le calendrier d'athlétisme pour les championnats et les grandes compétitions. Cette Unité a pour mission de gérer toutes les composantes du calendrier mondial de l'athlétisme qui englobe tant les championnats du monde que les championnats nationaux et toutes les compétitions situées entre les deux. Son objectif est de créer un calendrier mondial à long terme, sur trois à quatre ans, qui sera mis à jour en permanence, afin de faciliter la compréhension et le suivi du calendrier des compétitions à travers le monde, pour l'ensemble des parties prenantes. Les membres de l'unité couvrent les six Régions continentales et comprennent :

- Jakob Larson, Directeur du département Compétition et événements de World Athletics (Président de l'Unité)
- Cherry Alexander (GBR), Présidente de la Commission Compétition et Événements de l'Association européenne d'athlétisme
- Helio Marinho Gesta de Melo (BRA), Président d'Atletismo Sudamericano
- Alfonz Juck (SVK), Président d'EuroMeetings
- Duffy Mahoney (USA), Responsable des Performances sportives de la Fédération d'athlétisme des États-Unis (USATF)

- Yvonne Mullins (AUS), Directrice exécutive de l'Association d'athlétisme d'Océanie
- Anna Riccardi (ITA), Membre du Conseil et membre de la Commission des compétitions de World Athletics
- Jean-Pierre Schoebel (MON), Représentant de la Ligue de diamant Wanda
- Yukio Seki (JPN), Directeur des Relations internationales de la Fédération japonaise d'athlétisme (JAAF)
- Michael Serralta (PUR), Directeur des compétitions de la NACAC
- Jackson Tuwei (KEN), Président de la Fédération kényane d'athlétisme (Athletics Kenya) et Premier Vice-président de la CAA
- Gavin Yang Feng (CHN), Directeur des compétitions de l'Association chinoise d'athlétisme

### PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX EN SALLE 2021

Tout au long de l'année 2020, l'Unité du Calendrier mondial était activement investie auprès des Fédérations membres et des Associations continentales pour planifier de manière coordonnée le calendrier de la saison en salle 2021. En collaboration avec les Fédérations membres et les organisateurs des meetings du Circuit mondial en salle, l'Unité a retenu le week-end du 20-21 février comme créneau réservé aux Championnats nationaux en salle de 2021.

### PÉRIODES RÉSERVÉES AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX 2021-2024

En 2020, afin de permettre une planification à long terme pour les athlètes et les Fédérations membres, et en adéquation avec la hiérarchie du calendrier mondial, l'Unité a approuvé les périodes réservées aux championnats nationaux de 2021 à 2024, comme suit :

Année	Période No. 1 réservée aux Championnats nationaux	Période No. 2 réservée aux Championnats nationaux
2021	5 et 6 juin	26 et 27 juin
2022	25 et 26 juin	-
2023	8 et 9 juillet	29 et 30 juillet
2024	8 et 9 juin	29 et 30 juin

Grâce à ces périodes réservées, les Fédérations membres en Europe, en Amérique du Nord et Caraïbes, et en Afrique du Nord, pourront organiser leurs championnats nationaux pendant les week-ends identifiés, sans risquer de conflits de dates avec les meetings internationaux de la Ligue de diamant Wanda ou ceux du Circuit continental (Or, Argent ou Bronze).

#### **DATES « THÉORIQUES » POUR LA SÉRIE MONDIALE D'ATHLÉTISME**

Le Conseil a approuvé de modifier le statut des dates fixées pour les compétitions de la Série mondiale d'athlétisme et qu'elles soient considérées comme des dates « théoriques », comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Cette mesure a pour but de permettre une plus grande flexibilité dans le calendrier mondial et de multiplier les opportunités pour les hôtes potentiels futurs. Une approche plus souple sera adoptée lors de la consultation auprès des comités d'organisation locaux potentiels dans la phase de candidature, en tenant compte des conditions locales et en s'alignant sur la stratégie du calendrier mondial en ce qui concerne la participation et les perspectives commerciales.

Compétition de la Série mondiale de World Athletics	Dates initialement fixées	Nouvelles dates « théoriques »
Championnats du monde de cross-country de World Athletics	Deuxième week-end de février	Deuxième week-end de février
Championnats du monde en salle de World Athletics	Deuxième week-end de mars	Troisième week-end de mars
Championnats du monde de course sur route de World Athletics	Dernier week-end de mars	En mars, avril ou octobre
Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics	En avril ou en mai	En avril ou en mai
Relais mondiaux de World Athletics	Premier week-end de mai	Premier week-end de mai ou septembre
Championnats du monde U20 de World Athletics	Juillet	Mi-août
Championnats du monde d'athlétisme de World Athletics	Dernier week-end d'août et premier week-end de septembre	Deux dernières semaines d'août

## Courses sur route à label

La saison 2020 de course sur route de World Athletics, lourdement affectée par la pandémie, a pu reprendre en septembre 2020, principalement pour l'élite et selon un calendrier international complet comprenant des courses à label jusqu'à la fin de l'année. Un solide programme antidopage a pu être mis en œuvre malgré le contexte difficile pour les organisateurs de courses.

Le partenariat établi entre l'UIA et les Abbott World Marathon Majors en 2019 a été élargi en 2020, avec la contribution d'autres parties prenantes clés de la communauté de la course sur route, notamment les organisateurs de toutes les courses Label, les représentants des athlètes et les fabricants de chaussures. Ce partenariat a pour objectif de financer des programmes de contrôles antidopage et des enquêtes fondés sur le renseignement, ce qui permet à l'UIA de suivre un plus grand nombre de coureurs sur route d'élite. Grâce à l'engagement constant de tous ces acteurs clés, plus de 300 athlètes participant aux courses à label Platine et Or seront suivis et soumis à des tests.

Un Comité Pro Running a vu le jour en 2020 en tant qu'instance informelle consultative de la Commission

des compétitions sur tous les aspects de l'implication de World Athletics dans le domaine de la course sur route au niveau professionnel. Ce comité est composé de membres représentant toutes les branches de la course sur route professionnelle, comme suit :

- Carlo Capalbo (ITA), représentant des courses sur route à label
- Paco Borao (ESP), Président de l'Association des marathons internationaux et des courses de distance (AIMS)
- Jurrie van der Velden (NED), Représentant d'athlètes
- Michel Boeting (NED), représentant de l'Association des managers en athlétisme (AAM)
- Tim Hadzima (USA), Directeur exécutif des World Marathon Majors

Au début de l'année, 168 labels ont été délivrés, dans 50 pays répartis dans les six Régions continentales. Au total, 48 des 168 courses à label ont eu lieu en 2020, du fait de l'impact de la pandémie.

## Records du monde établis en 2020

Les records du monde suivants ont été établis et homologués en 2020 :

Catégorie	Hommes	Femmes	Mixte	Total
En plein air	7	5	0	12
En salle	2	1	0	3
U20	0	0	0	0
U20 en salle	1	4	0	5
Total	10	10	0	20

La liste des records du monde est consultable sur le site Internet de World Athletics en cliquant [ici](#).

## Classement mondial

Pendant la période de mise en suspens de la période de qualification pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020 (entre le 6 avril 2020 et le 30 novembre 2020), les résultats réalisés lors d'une compétition quelle qu'elle soit n'étaient pas pris en compte à des fins de qualification, que ce soit par le biais des minima ou du classement mondial. La publication du Classement mondial a également été suspendue. Les résultats ont continué à être consignés à des fins statistiques, y compris les records du monde, sous réserve du respect des conditions applicables. Le Classement mondial peut être consulté sur le site Internet de World Athletics en cliquant [ici](#).

L'outil en ligne intitulé « [Road to Tokyo](#) » a permis de suivre le processus de qualification olympique. Il est possible d'effectuer une recherche par discipline, par pays et par statut de qualification. L'outil a permis de suivre chaque discipline en temps réel au cours de la période de qualification les JO de Tokyo 2020, et ce, jusqu'au 29 juin 2021.

## Trail, course en montagne, ultrafond et athlétisme vétérân

Des progrès significatifs ont été accomplis en 2020 et les relations de travail se sont renforcées entre l'Association de course en montagne (World Mountain Running Association [WMRA]), l'Association internationale de trail (International Trail Running Association [ITRA]) et l'Association internationale d'ultrafond (International Association of Ultrarunners [IAU]). Ces trois associations ont collaboré avec succès pour organiser les Championnats du monde de course de montagne et de trail, en Thaïlande, du 11 au 13 février 2022, la plus grande compétition à ce jour pour les équipes nationales de ce sport. Pour cette compétition, une cotisation d'organisation a été générée pour la première fois, qui a été utilisée comme subvention de World Athletics pour 2021.

En ce qui concerne l'athlétisme vétérân, World Athletics continue de coopérer avec l'Association mondiale des vétérâns (World Masters Athletics [WMA]) afin d'intégrer davantage l'athlétisme vétérân, en organisant des épreuves officielles de championnats vétérâns lors de nos compétitions de la Série mondiale en plein air. Cette initiative de coopération sera introduite à l'occasion des Championnats du monde d'athlétisme de cross country à Bathurst (AUS) en 2022.



## 3.3 Développement

World Athletics soutient les Fédérations membres et les Associations continentales dans la croissance et le développement de l'athlétisme à l'échelle mondiale par le biais de subventions, d'initiatives éducatives, de services techniques et de conseils.

Le budget approuvé par le Bureau exécutif pour les subventions aux Fédérations membres et aux Associations continentales en 2020 est présenté ci-dessous. Les dépenses réelles pour l'octroi de

subventions en 2020 ont été nettement inférieures au budget prévu en raison de l'impact de la pandémie mondiale COVID-19 sur l'organisation de compétitions et d'initiatives d'éducation et de développement par les Fédérations membres et les Associations continentales. De plus amples détails sur les dépenses réelles sont fournis dans l'état financier vérifié de 2020 à l'annexe A du présent rapport.

### Associations continentales

Région continentale	Subventions aux Associations continentales en 2020 (USD)			
	Administration	Compétitions	Développement	Total
Afrique	300 000	634 500	1 000 000	1 934 500
Asie	250 000	395 000	474 000	1 119 000
Europe	250 000	531 500	250 000	1 031 500
NACAC	250 000	475 000	263 000	988 000
Océanie	200 000	375 000	270 000	845 000
Amérique du Sud	200 000	430 000	225 000	855 000
<b>Total</b>	<b>1 450 000</b>	<b>2 841 000</b>	<b>2 482 000</b>	<b>6 773 000</b>

Un budget total de 6 773 000 USD a été initialement alloué aux six Associations continentales en 2020.

#### SUBVENTIONS POUR L'ADMINISTRATION DES RÉGIONS CONTINENTALES

L'objectif des subventions pour l'administration des régions continentales est d'aider les Associations continentales à opérer leurs activités, y compris, par exemple, gérer des bureaux permanents en tant que siège social et couvrir les coûts tels que le loyer, les services, les communications, le site Internet, les salaires du personnel et la tenue de réunions institutionnelles. En 2020, un montant total de 1 450 000 USD a été alloué aux Associations continentales à cette fin.

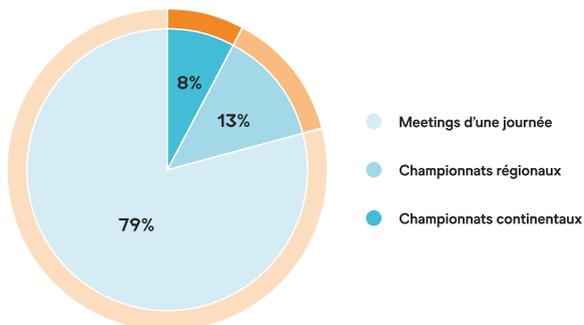
#### SUBVENTIONS POUR LES COMPÉTITIONS CONTINENTALES

L'objectif des subventions pour les compétitions continentales est de soutenir l'organisation et la réalisation de compétitions au niveau continental,

principalement des compétitions régionales et internationales, et des championnats continentaux.

En raison de la pandémie de COVID-19, le calendrier mondial des compétitions a été fortement perturbé. En 2020, toutes les compétitions prévues en Asie et en Océanie par le biais des Associations continentales ont été annulées, tandis que les quatre autres Associations continentales ont été en mesure d'assurer un programme de compétition réduit. En conséquence, un montant total de 821 940 USD a été alloué aux Associations continentales pour les compétitions de 2020.

## Répartition globale des subventions de compétition en 2020



Les subventions pour les compétitions sont généralement utilisées pour organiser des championnats continentaux. Toutefois, comme le montre le diagramme ci-dessus, en 2020, la subvention a été principalement utilisée par les Associations continentales pour soutenir l'organisation de meetings d'une journée, y compris les compétitions de niveau Or, Argent et Bronze du Circuit continental, les compétitions des séries de grands prix et les compétitions du circuit de courses sur route. Cela reflète l'approche adoptée pendant la période de perturbations liées à la pandémie qui consistait à offrir le plus grand nombre possible de possibilités de compétitions majeures, les meetings d'une journée s'avérant plus viables à organiser que les championnats continentaux ou régionaux plus conséquents.

Les subventions pour les compétitions ont permis d'organiser 40 compétitions à travers l'Afrique, l'Europe, la NACAC et l'Amérique du Sud, offrant ainsi des opportunités de compétition à plus de 4 000 athlètes. Au total, 34 meetings d'une journée ont été organisés, dont une rencontre de niveau Or, cinq d'argent et onze de bronze du Circuit continental. En outre, deux championnats continentaux ont été organisés en 2020, tous deux en Amérique du Sud, avant la pandémie de COVID-19 :

- Championnats sud-américains en salle, Cochabamba (BOL) (11 FM et 96 athlètes)
- Championnats sud-américains de marche athlétique, Lima (PER) (11 FM et 122 athlètes)

Les subventions de compétition ont permis de soutenir l'organisation des championnats régionaux ou pan-régionaux suivants :

- Championnats CADICA de cross-country La Ceiba (HON) (6 FM et 87 athlètes)
- Coupe panaméricaine de cross-country, Victoria (CAN) (12 FM et 114 athlètes)
- Championnats CADICA de marche athlétique, San José (CRC) (4 FM et 47 athlètes)
- 31<sup>e</sup> Championnats CADICA seniors, San José (CRC) (10 FM et 90 athlètes)

### SUBVENTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT

La subvention pour le développement est utilisée pour soutenir l'éducation et le développement dans chacune des régions continentales, principalement par le biais des Centres continentaux de développement (CCD).

Les Associations continentales dressent leur plan d'activité et les projets de développement que la subvention peut permettre de soutenir selon les besoins de leurs Fédérations membres, World Athletics

assurant un rôle de supervision. Les Associations continentales sont responsables de la gestion quotidienne des CCD dans leur région continentale respective, de l'octroi de bourses aux athlètes (le cas échéant) et de la sélection et de l'organisation de formations et de séminaires pour entraîneurs. Les CCD doivent obligatoirement couvrir deux thèmes d'activité : les femmes et la jeunesse.

En 2020, tous les plans d'activité des Associations continentales ont dû être revus en raison de la pandémie et de l'annulation de plus de 90 % des activités d'éducation et de développement en

présentiel initialement prévues. Les activités ont migré en ligne lorsque cela était possible ou ont été remplacées par d'autres couvrant des sujets similaires le cas échéant. La migration en ligne a également entraîné une réduction globale des dépenses, ayant pour conséquence des budgets réduits pour les six régions continentales. En conséquence, en 2020, au total, 1 336 089 USD ont été alloués aux Associations continentales par le biais des subventions pour le développement.

## Résumé de la situation des Centres continentaux de développement (CCD) en 2020

Région continentale	CCD et informations sur les formations
Afrique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Total de sept CCD (Togo, Zambie, Nigeria, Maurice, Dakar, Nairobi et Le Caire).</li> <li>Quatre des CCD (Togo, Zambie, Nigeria et Maurice) sont des centres d'entraînement d'athlètes et sont subventionnés par d'autres partenaires. Au total, 68 athlètes s'entraînent dans ces centres (16 au Togo, 12 en Zambie, 25 au Nigeria et 15 à Maurice).</li> <li>Dakar propose des activités éducatives (six cours ont été dispensés en 2020, dont deux en présentiel) et assure la formation de onze athlètes. Les cours portaient sur les sciences du sport, l'entraînement et les officiels techniques, la lutte contre le dopage et le leadership féminin.</li> <li>Nairobi et Le Caire proposent des activités éducatives (six et huit formations respectivement, toutes en ligne). Les formations comprenaient des cours de mise à niveau TOECS et CECS, et des cours portant sur la médecine sportive, les départs, les sprints et les haies, et le leadership féminin.</li> <li>Le Caire est partagé entre l'Afrique et l'Asie. Il soutient la formation de dix athlètes.</li> </ul>
Asie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Total de trois CCD (Pékin, Jakarta et Le Caire).</li> <li>Tous les CCD ne proposent que des activités éducatives.</li> <li>En 2020, tous les cours ont été dispensés en ligne (six à Pékin et neuf à Jakarta), y compris la résistance et la condition physique, les sciences du sport, l'entraînement, les courses sur route, les officiels techniques féminins et le marketing sportif (plus les huit cours du Caire détaillés ci-dessus).</li> <li>Le programme d'activités comprend également des projets pédagogiques de proximité dans les Fédérations membres.</li> <li>Comme indiqué ci-dessus, Le Caire est partagé avec l'Afrique.</li> </ul>

Région continentale	CCD et informations sur les formations
Europe	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CCD itinérant, basé au siège de l'association à Lausanne, a proposé des activités éducatives en ligne et dans les Fédérations membres.</li> <li>En 2020, treize cours et forums ont été dispensés (tous en ligne), notamment un forum sur le numérique, les managers, le médical, le haut niveau, les starters, les officiels de la photographie d'arrivée, les jeunes leaders et le leadership féminin.</li> <li>L'Association européenne complète cette subvention de développement pour la réalisation d'activités.</li> </ul>
Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un CCD itinérant, basé au nouveau siège de l'association aux Bahamas (après le déménagement depuis Porto Rico au début 2020) qui propose des activités éducatives en ligne et dans les Fédérations membres.</li> <li>Sept cours dispensés en ligne, notamment sur le leadership femmes/hommes, l'entraînement et les officiels techniques.</li> </ul>
Océanie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un CCD basé au siège de l'association sur la Gold Coast qui propose des activités éducatives en ligne, au CCD et dans les Fédérations membres.</li> <li>Sept cours ont été dispensés en 2020 (quatre en présentiel et trois en ligne), portant notamment sur la gouvernance, la gestion des compétitions, la fidélisation des athlètes, les médias sociaux, les entraîneurs et les officiels techniques, et le leadership femmes/hommes.</li> <li>Le CCD soutient également la formation de quinze athlètes.</li> </ul>
Amérique du Sud	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un CCD à Santa Fe qui propose des activités pédagogiques dispensées en ligne, au CCD et dans les Fédérations membres.</li> <li>13 cours ont été dispensés en 2020 (un en présentiel et les autres en ligne), portant notamment sur l'administration, l'organisation de compétitions pour enfants, l'entraînement et les officiels techniques, la course en montagne et le trail, les jeunes leaders, le programme Kids' Athletics et le leadership féminin.</li> </ul>



Les points clés concernant les activités menées par les CCD, à l'aide des subventions pour le développement allouées en 2020, sont les suivants :

- En raison de l'annulation nécessaire de la plupart des activités en présentiel, les cours dans le cadre du Système de formation et de certification des entraîneurs (CECS) et du Système de formation et de certification des officiels techniques (TOECS) ont été dispensés par les CCD de manière limitée.
- Les Associations continentales se sont donc adaptées. Des formations et séminaires en ligne ont été dispensés à un large éventail de parties prenantes sur des sujets tels que les entraîneurs, les officiels techniques, le leadership féminin, la gestion des compétitions, la médecine sportive, la communication et les questions sanitaires et scientifiques.
- En 2020, 75 cours ont été dispensés dans l'ensemble des CCD.
- Le format en ligne a permis d'accroître les taux de participation passant de 2 080 en 2019 à 9 256 en 2020, soit une multiplication par quatre. L'année 2020 a également vu une augmentation du pourcentage de femmes participant aux cours (de 32 % en 2019 à 39 %).
- En 2020, un total de 104 athlètes se sont entraînés dans les CCD (49 % d'hommes et 51 % de femmes).
- Le nombre total de Fédérations membres utilisant et bénéficiant des CCD en 2020 était de 192, soit 90 % des affiliés à World Athletics.

## Fédérations membres

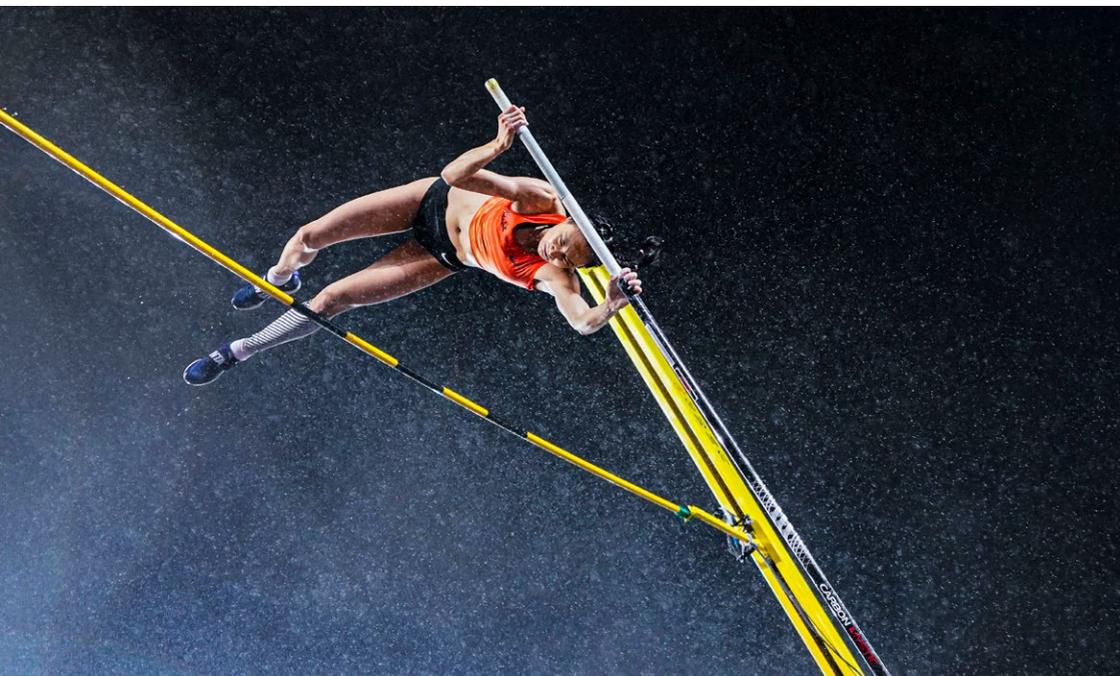
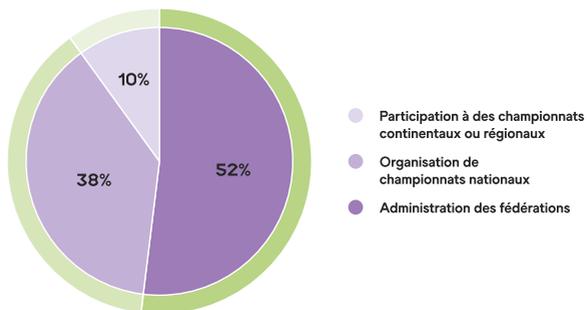
### SUBVENTIONS AUX FÉDÉRATIONS MEMBRES

Les subventions aux Fédérations membres aident les fédérations à assurer leurs fonctions administratives et leurs opérations de base afin de remplir leurs obligations en tant qu'affiliés. En 2020, au total, 119 Fédérations membres étaient éligibles à la subvention aux Fédérations membres d'un montant de 15 000 USD et 108 FM l'ont reçue.

La subvention a été principalement utilisée par les Fédérations membres pour soutenir l'administration et l'organisation des championnats nationaux (90 % des FM ont tout de même organisé un championnat national en 2020 malgré la pandémie), avec une utilisation plus limitée que les années précédentes pour la participation aux championnats régionaux et continentaux en raison du calendrier mondial perturbé et de l'annulation/du report des compétitions.

Région continentale	Subventions aux Fédérations membres 2020	
	Nombre de FM éligibles	Total (USD)
Afrique	46	690 000
Asie	16	240 000
Europe	11	165 000
NACAC	19	285 000
Océanie	18	270 000
Amérique du Sud	9	135 000
<b>Total</b>	<b>119</b>	<b>1 785 000</b>

### Répartition globale de la subvention aux Fédérations membres en 2020



### DIVIDENDE OLYMPIQUE POUR L'ATHLÉTISME

Le Dividende olympique pour l'athlétisme (DOA) a été créé en 2015 pour redistribuer les fonds reçus de la part du Comité international olympique après chaque Jeux olympiques directement aux Fédérations membres et à leurs athlètes. Cette subvention, basée sur la présentation d'un projet, permet aux Fédérations membres de moduler leurs finances pour soutenir la réalisation de leurs priorités stratégiques individuelles et leurs besoins en développement sur le long terme.

Après le cycle initial de quatre ans pour l'octroi de la subvention DOA, le Bureau exécutif et le Conseil se sont engagés à soutenir la poursuite de l'investissement dans la subvention DOA pour les FM éligibles durant la période 2020-2021. Le maintien d'une subvention sur présentation d'un projet reflète la philosophie selon laquelle, face à la diversité des priorités et des besoins des FM, il convient d'apporter des solutions tout aussi diversifiées.

Pour la période 2020-2021, les principes et le processus d'octroi des subventions DOA ont été affinés par rapport à 2019 afin de garantir que les investissements soient consacrés aux Fédérations membres qui ont le plus besoin d'un soutien financier. Il s'agit également de soutenir les FM à obtenir les résultats stratégiques identifiés dans leur projet pour contribuer à la croissance et au développement global de l'athlétisme. Les améliorations apportées pour le cycle de subventions DOA 2020-2021 sont les suivantes :

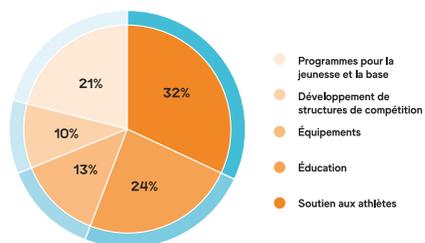
- Une enveloppe jusqu'à 40 000 USD à l'intention des Fédérations membres pour soutenir la réalisation de projets sur une période de deux ans, avec un budget total de 5 000 000 USD pour la subvention DOA 2020-2021.
- Évaluation des besoins financiers pour déterminer l'éligibilité des projets, 141 FM étant éligibles.
- Les projets doivent être adaptés aux priorités de la FM, mais doivent être axés sur un ou deux des cinq domaines suivants : soutien aux athlètes, équipement, programmes pour les jeunes et la base, développement des structures de compétition et éducation.

La date limite de dépôt des projets DOA était initialement fixée au 15 avril 2020, mais en raison de la pandémie de COVID-19 et des difficultés rencontrées par les FM pour planifier et mettre en œuvre un projet, la date limite a été reportée au 15 août 2020, le cycle DOA étant également prolongé jusqu'à la mi-2022.

En 2020, un total de 63 projets ont été validés pour l'octroi d'une subvention DOA (22 en Afrique, 12 en Asie, 13 en Europe, 7 en région NACAC, 3 en Océanie et 6 en Amérique du Sud), ce qui équivaut à un montant total alloué de 937 056 USD pour la subvention DOA 2020.

Comme le montre le diagramme ci-dessous, de manière générale, la majorité des projets DOA sont axés sur le soutien aux athlètes (32 %), l'éducation (24 %) et les programmes pour la jeunesse et la base (21 %). L'utilisation des subventions DOA varie légèrement lorsqu'on l'analyse par région continentale. En effet, la situation générale reflète largement l'utilisation des projets en Afrique et en Europe. A contrario, en Asie et en Océanie, ce sont les projets d'éducation et les programmes destinés à la jeunesse qui sont les plus populaires. En Amérique du Sud, il n'y a pas de projets destinés à la jeunesse et à la base et dans la région NACAC, aucun projet lié à la compétition. Les études de cas détaillées ci-dessous fournissent des exemples de projets DOA qui ont été approuvés en 2020 et qui seront mis en œuvre au cours des deux prochaines années.

Répartition globale de la subvention DOA 2020-2021



## ÉTUDES DE CAS D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DOA

**Fédération d'athlétisme du Pakistan** : Développement national pour les entraîneurs et les femmes officielles techniques (éducation)

Afin d'améliorer les connaissances des entraîneurs et des officiels techniques au Pakistan, ce projet DOA proposera un cours de niveau I du Système de formation et de certification des entraîneurs, et deux cours de niveau I du Système de formation et de certification des officiels techniques (TOECS), dont un cours TOECS réservé aux femmes afin de pallier le manque de femmes officielles dans le pays. En outre, un programme de mentorat sera mis en place pour les entraîneurs nouvellement diplômés afin de soutenir le développement et le réseau d'entraîneurs enregistrés dans les 15 régions du Pakistan.

**Fédération érythréenne d'athlétisme** : Programme de détection des talents (programmes pour les jeunes et la base)

Ce projet DOA permettra la mise en place d'un programme de détection des talents afin de soutenir le développement et la progression de 70 nouveaux athlètes talentueux dans différentes régions d'Érythrée. Le projet implique également les parents des athlètes afin de les encourager à soutenir la progression de leur enfant.

**Fédération d'athlétisme de Papouasie-Nouvelle-Guinée** : Développement de la course de fond (soutien aux athlètes)

Dans la perspective des Championnats du monde d'athlétisme de cross-country de 2022 en Australie, ce projet DOA vise à constituer une équipe solide pour les championnats et à ajouter des athlètes à son effectif. En plus des programmes d'entraînement des athlètes, et en partenariat avec le Comité national olympique et les sponsors locaux, la fédération organisera des formations pour entraîneurs et officiels techniques afin d'élever le niveau de la course de demi-fond et de fond dans le pays.

**Fédération d'athlétisme de Géorgie** : Camps d'entraînement pour les athlètes géorgiens (soutien aux athlètes)

Grâce à la subvention DOA, la fédération prévoit d'organiser quatre camps d'entraînement pour les athlètes géorgiens des catégories senior, U20 et U18, afin d'appuyer leur préparation et les aider à réaliser de belles performances lors des grandes compétitions d'athlétisme en 2021 et 2022. L'objectif global de ces camps d'entraînement est d'améliorer le niveau de performance et les chances de réussite des athlètes et de contribuer à développer des modèles pour promouvoir l'athlétisme auprès des jeunes générations ainsi que des sponsors potentiels.

**Federación Salvadoreña de Atletismo (Fédération d'athlétisme du Salvador)** : Programme d'athlétisme de la ville de San Miguel (programmes et équipements pour la jeunesse et la base)

L'objectif du projet DOA est d'établir un programme d'athlétisme pour les athlètes âgés de 14 à 17 ans. La fédération réalisera des activités de détection de talents au cours desquelles elle testera et sélectionnera les meilleurs athlètes qui feront partie du programme d'athlétisme du centre d'entraînement de San Miguel. La fédération organisera mensuellement un camp d'entraînement réunissant cinq athlètes de l'équipe nationale afin de promouvoir l'entraînement conjoint entre l'élite et les jeunes athlètes. La subvention DOA sera aussi utilisée pour acquérir des équipements de lancer et investir dans l'organisation des camps d'entraînement. Le gouvernement et l'Institut national du sport soutiendront également la construction dans le complexe sportif d'aires de sauts horizontaux et de cercles de lancer.

**Confederación Atlética del Uruguay (Fédération d'athlétisme d'Uruguay) :** Repérage de la prochaine génération d'athlètes (soutien aux athlètes et développement des structures de compétition)

L'objectif du projet DOA est de soutenir la détection et le développement de la prochaine génération d'athlètes. La fédération renforcera et élargira la structure actuelle des compétitions en organisant des événements dans deux endroits différents, Durazno et Paysandú, où de nouvelles pistes ont été construites récemment. L'organisation de compétitions sur ces nouveaux sites attirera davantage d'athlètes et permettra d'augmenter la fréquence et les possibilités de participation.

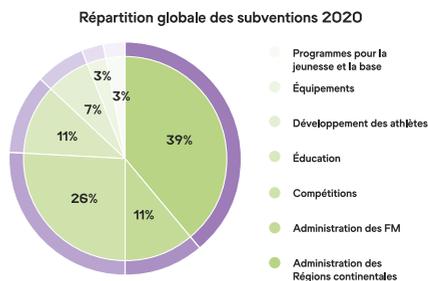
Aux subventions s'ajoutent les avantages habituels en matière de transport et d'hébergement accordés aux Fédérations membres dans le cadre de leur participation aux compétitions de la Série mondiale qui, en 2020, incluaient :

- **Les Championnats du monde de semi-marathon**
  - **Transport :** pour les athlètes dans le cadre du quota, 50 % des billets en classe économique du siège de la fédération membre à l'aéroport officiel de l'événement et 100 % des billets d'avion en classe économique pour les champions continentaux.
  - **Hébergement :** pension complète pendant les trois nuits de la période officielle pour tous les athlètes compris dans le quota.

En 2020, les Championnats du monde en salle, les Championnats du monde de marche par équipes et les Championnats du monde U20 ont tous été reportés.

## Répartition globale des subventions aux Associations continentales et aux Fédérations membres

La répartition du montant total de 6 155 085 USD alloué aux Associations continentales et aux FM (subvention pour le développement dans les Régions continentales, subvention pour l'administration des Associations continentales, subvention pour les compétitions continentales, subvention pour les Fédérations membres et Dividende olympique pour l'athlétisme) en 2020 peut être divisée en sept catégories principales comme illustré ci-dessous.



Le montant total des subventions allouées en 2020 est nettement inférieur au budget total approuvé en raison de l'impact de la pandémie mondiale sur l'organisation des compétitions et des activités de développement. Toutes les Associations continentales et les FM ont dû s'adapter et de nombreux programmes d'éducation ont été dispensés en ligne, tandis que la majorité des réunions en présentiel et des compétitions ont été annulées ou reportées. Les subventions à l'intention des Associations continentales et des FM n'ont donc été allouées que pour les compétitions et les activités qui ont eu lieu en 2020. La subvention pour l'administration des Régions continentales et des FM a été versée en totalité ; c'est pourquoi, la distribution des fonds en 2020 est principalement destinée à l'administration, à défaut des compétitions et de l'éducation, comme ce serait le cas pour une année normale.

## Séances d'information à l'intention des FM

Les sessions d'information en ligne à l'intention des Fédérations membres ont été lancées en juin 2020 afin de maintenir le lien avec les FM et de faciliter le partage d'informations et le transfert de connaissances pendant la pandémie. Au total, 16 séances d'information à l'intention des FM ont été organisées entre juin et décembre 2020 sur des sujets tels que les compétitions de la Série mondiale, l'introduction de la plateforme eLearning, les décisions des réunions du Conseil et les conseils en matière de communication et de parrainage. 85 % des FM ont assisté à au moins une des sessions et le nombre total de vues pour l'ensemble des sessions a dépassé les 2 500. En moyenne, les représentants d'environ 80 FM de toutes les Régions continentales assistent à chaque session.

## Webinaires sur les courses sur route

En plus des séances d'information pour les FM, sept webinaires sur les courses sur route ont été organisés en 2020 et ont été suivis par plus de 1 400 personnes. Les webinaires étaient ouverts au public, le plus populaire ayant attiré 480 participants. En moyenne, 20 % des participants étaient des officiels de FM. Les webinaires ont couvert de nombreux sujets, tels que les bonnes pratiques pour le retour à la compétition, les règlements des courses sur route et la lutte contre le dopage.

## Apprentissage en ligne (eLearning)

La vision de World Athletics en termes d'éducation est d'établir une base unique de savoir pour la communauté mondiale de l'athlétisme grâce au développement d'une plateforme d'apprentissage en ligne et d'un pôle éducation. L'objectif primordial est de fournir et de faire profiter tous les acteurs du monde de l'athlétisme d'un apprentissage pratique et théorique grâce à un contenu intuitif et convivial.

La plateforme eLearning a été lancée avec succès le 10 novembre 2020. Elle propose aux Fédérations membres, aux Associations continentales et aux parties prenantes les avantages suivants :

- La possibilité d'impliquer les utilisateurs avec du contenu à la demande
- Une meilleure portée et une meilleure évolutivité pour une application facile
- Un apprentissage plus efficace
- Une réduction des coûts de formation et de développement
- La création d'un réseau et d'une communauté
- La promotion du développement durable et de l'apprentissage sans papier

Le contenu de la plateforme eLearning publié en 2020 comprend :

- Une formation pour les officiels techniques en devenir : ouverte à tous les utilisateurs, mais principalement destinée aux personnes qui veulent en savoir plus sur les réglementations de l'athlétisme et les inciter à s'inscrire au TOECS niveau I.
- Une formation sur le développement durable destinée aux Fédérations membres : elle comprend six modules axés sur la qualité de l'air, le changement climatique et la production et la consommation de carbone, le sens de l'action, l'accessibilité et le bien-être pour la diversité, et l'équité globale.

Contenu de la plateforme eLearning en cours de développement en 2020 pour une publication en 2021 :

- TOECS niveau I : 13 modules en ligne destinés aux Fédérations membres, mais ouverts à tous.
- CECS niveau I : 31 modules obligatoires en ligne, six modules optionnels et 31 tests. Le cours est également destiné aux Fédérations membres, mais reste ouvert à tous.
- Formation sur la médecine d'urgence pour les courses : combinant la théorie en ligne (cinq modules) et la pratique, l'objectif de cette formation

est de donner aux participants la capacité de gérer divers événements liés à la santé lors de compétitions d'endurance de masse. Des ateliers sont organisés à l'occasion de grandes courses sur route et de compétitions de World Athletics, afin de donner aux participants l'occasion de visiter les installations médicales et d'observer le travail effectué par le personnel médical pendant la course.

- Formation sur le leadership féminin : composé de sept modules et d'un module de préparation au cours. L'objectif de ce cours est de développer la confiance, les compétences et l'expertise nécessaires pour permettre aux femmes d'assumer des rôles de direction au sein du sport.

La plateforme sera régulièrement mise à jour avec un contenu éducatif pertinent qui attirera et engagera les utilisateurs et les soutiendra dans leur parcours éducatif. Avec la contribution de la Commission du développement, une stratégie détaillée de contenu eLearning a été élaborée. Elle définit les étapes du développement de la plateforme et du téléchargement du contenu éducatif.

## Kids' Athletics

L'une des priorités de la Stratégie pour la croissance de World Athletics est de « veiller à ce que les enfants du monde entier en âge d'être à l'école aient la possibilité de s'essayer à notre sport en proposant un programme d'athlétisme pour enfants (Kids' Athletics) qui soit le meilleur de sa catégorie ». L'un des principaux domaines d'action en 2020 a donc été de moderniser et de redéfinir la portée d'un nouveau programme Kids' Athletics. L'objectif de ce nouveau programme sera le suivant :

- Attirer des participants et des fans d'athlétisme pour le long terme
- Promouvoir un mode de vie sain et les fondements d'une culture axée sur le sport
- Fournir un cadre pour les champions potentiels

L'objectif est que le programme soit mis en œuvre par l'ensemble du réseau de Fédérations membres en proposant un contenu qui peut être transmis aux enfants et aux jeunes dans les écoles et les clubs par des entraîneurs formés et des professeurs d'athlétisme pour enfants, l'objectif ultime étant d'inciter les jeunes du monde entier à pratiquer l'athlétisme. Le nouveau programme sera conçu pour être inclusif et flexible de manière à s'adresser à tous les groupes d'âge scolaire et de refléter les différences géographiques et culturelles, y compris l'hétérogénéité dans l'accès aux technologies. Les ressources du programme seront hébergées sur une plateforme numérique accessible et inclusive, avec un contenu à la fois numérique et téléchargeable, allant d'exercices spécifiques à l'athlétisme à des compétences motrices et des aptitudes à la vie quotidienne plus générales. Le contenu du programme comprendra également du matériel spécifique pour aider les Fédérations membres à faire valoir leurs atouts auprès des décideurs politiques et à dispenser une formation de base aux formateurs dans leur pays.

L'objectif est de lancer le nouveau programme Kids' Athletics en septembre 2021. Pour que le programme reste pertinent et vivant, du contenu sera ajouté et mis à jour au moins trois fois par an.

## Formations

En 2020, les formations suivantes ont été dispensées par World Athletics :

### WEBINAIRE SUR LE LEADERSHIP FÉMININ

L'objectif du webinaire sur le leadership féminin est de développer l'individu sur le plan personnel et professionnel et de fournir les compétences et l'expertise nécessaires pour permettre aux femmes d'assumer des rôles de direction au sein de leur Fédération membre ainsi qu'au niveau continental et mondial. En raison des difficultés rencontrées pour organiser des activités en présentiel pendant la pandémie, le contenu sur le leadership féminin a été présenté sous forme de webinaires par les Associations continentales. Le format en ligne a permis à un plus grand nombre de femmes de participer, avec un total de 380 participantes en 2020, contre 65 en 2019.

### CECS ET TOECS

En ce qui concerne le Système de formation et de certification des entraîneurs (CECS) et le Système de formation et de certification des officiels techniques (TOECS), le nombre de personnes ayant obtenu leur licence via ces programmes en 2020 est indiqué à la page suivante. Les chiffres montrent une diminution significative des cours dispensés en raison de la pandémie. Seuls 28 cours CECS ont eu lieu, contre 101 en 2019, et 20 cours TOECS, contre 36 en 2019. À titre d'initiative pilote, la Fédération palestinienne d'athlétisme a dispensé avec succès une version en ligne complète du cours CECS de niveau 1. Dix des vingt formations TOECS niveau 1 ont été réalisées partiellement en ligne avec des sessions théoriques présentées à distance par un intervenant certifié.



Nombre de cours CECS par Région continentale :

Région Continentale	Niveau I	Niveau II	Niveau II Sprint/ haies	Niveau II Lancers	Niveau II Demi-fond/ fond et marche	Niveau II Épreuves combinées	Niveau II Sauts
Afrique	6	2	1	-	-	-	1
Asie	12	4	1	1	1	-	1
Europe	1	-	-	-	-	-	-
NACAC	3	-	-	-	-	-	-
Océanie	1	-	-	-	-	-	-
Amérique du Sud	5	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

Nombre de participants et d'intervenants pour le CECS :

Type	Cours	Hommes	%	Femmes	%	Total	Reçus
Cours CECS niveau I	28	443	77%	132	23%	575	327
Cours CECS niveau II	6	113	84%	21	16%	134	40
Intervenant CECS niveau I/ séminaire de remise à niveau	1	22	81%	5	19%	27	23
Séminaire pour intervenants CECS de niveau I	-	-	-	-	-	-	-
Séminaire pour intervenants CECS de niveau II	-	-	-	-	-	-	-
Séminaire pour intervenants CECS de niveau II et III	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>578</b>	<b>0</b>	<b>158</b>	<b>0</b>	<b>736</b>	<b>390</b>

Nombre de cours TOECS par Région continentale :

Région continentale	TOECS Niveau I	TOECS Niveau II
Afrique	1	-
Asie	8	-
Europe	-	-
NACAC	-	-
Océanie	4	-
Amérique du Sud	7	-
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>0</b>

Nombre de participants et d'intervenants pour le TOECS :

Type	Cours	Hommes	%	Femmes	%	Total	Reçus
Cours TOECS Niveau I	20	334	60%	222	40%	556	147
Séminaire pour intervenants TOECS de niveau I	-	-	-	-	-	-	-
Séminaire pour intervenants TOECS de niveau I / Séminaire de remise à niveau	-	-	-	-	-	-	-

## Académie mondiale des entraîneurs d'athlétisme (GACA)

La GACA a été créée en juillet 2020 pour soutenir le développement des entraîneurs et de l'entraînement au sein de World Athletics. L'objectif de la GACA est de créer des ressources de qualité pour le développement des entraîneurs et de l'entraînement, et de faciliter l'adoption et l'adaptation de ces ressources par les Associations continentales et les Fédérations membres en fonction de leurs programmes et de leurs besoins. L'année 2020 a vu la création de la série « Coaching Matters », un forum virtuel trimestriel pour discuter des questions qui concernent les entraîneurs d'athlétisme dans le monde entier. Il s'agit d'offrir une plateforme à la communauté des entraîneurs pour discuter des questions qui ont un impact sur l'entraînement ou sur lesquelles l'entraînement peut avoir un impact. Les présidents de la GACA et de la Commission de développement se rencontrent régulièrement dans un esprit de collaboration et de concertation.

## Équipe spéciale sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes

Le rôle de l'Équipe spéciale sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes en 2020 a été de superviser la stratégie sur le leadership féminin afin d'intégrer les valeurs d'équité et de garantir l'accès durable des femmes à des postes à responsabilités, l'objectif principal étant de soutenir la réalisation des objectifs liés à l'égalité des sexes définis dans le Plan stratégique de World Athletics 2020-2023 :

- Constituer un vivier de femmes talentueuses et autonomes dans les domaines de l'administration, de l'entraînement et chez les officiels techniques.
- Piloter des programmes de leadership féminin afin de garantir la réalisation de l'objectif de 50 % de femmes d'ici 2027.

Les actions identifiées par l'Équipe spéciale et mises en œuvre en 2020 sont les suivantes :

- Tenue de séminaires sur le leadership féminin dans chacune des six Régions continentales (à la suite de la formation des intervenants en 2019) et transposition des séminaires à la fois dans un format en ligne et dans des modules eLearning. En 2020, 12 activités à l'intention des femmes ont eu lieu dans les Régions continentales, impliquant plus de 850 participantes.
- Évaluation des séminaires des Associations continentales et progression du nombre de participantes sur la base des retours et des échanges.
- Mise en place et gestion de la page [Facebook Empowering Women in Athletics](#) (Renforcer le statut des femmes dans l'athlétisme) et promotion des initiatives de World Athletics en faveur du leadership féminin. La présidente de l'Équipe de travail, Stephanie Hightower, a fait une présentation lors du webinaire des FI sur l'égalité des sexes organisé par le CIO (en septembre 2020) sur le thème « Leadership : ancrer l'égalité des sexes dans les processus électoraux ».
- Organisation d'une conférence mondiale. La conférence mondiale « World Athletics : femmes marquantes dans l'athlétisme », qui s'est tenue le 18 novembre 2020, a réuni 280 femmes des six Régions continentales. L'objectif était de mettre en valeur les femmes dirigeantes dans l'athlétisme et d'amener plus de femmes à se lancer dans une carrière à un poste de décision. La conférence a proposé une vision sur cinq ans et des solutions pour surmonter les obstacles et atteindre les objectifs. La présidente et les membres de l'Équipe de travail, Beatrice Ayikoru, Jaya Mylvaganam et Ximena Restrepo, ont fait une présentation, de même que Donna Raynor, Présidente de l'Association nationale d'athlétisme des Bermudes. Un article sur le sujet peut être consulté sur le site Internet en [clicquant ici](#).



## 3.4 Communication

La stratégie de communication adoptée pour 2020 avait pour objectif de développer notre sport en créant le meilleur contenu possible sur les plateformes existantes et émergentes afin de raconter les histoires de l'ensemble de l'athlétisme, d'inspirer et de susciter un engouement chez les fans existants et à venir et de s'appuyer sur nos campagnes pour faire vibrer le monde.

Lorsque la pandémie a sévi, nous avons décidé de maintenir nos objectifs et de les mettre en œuvre d'une manière différente. Tous les plans que nous avons élaborés au début de l'année 2020 ont été remis en question et un tout nouveau plan a été mis au point, qui ne s'appuyait ni sur nos événements majeurs ni sur les Jeux olympiques de Tokyo 2020, mais qui se concentrait plutôt sur nos athlètes.

Au cours du premier trimestre de 2020, alors que de plus en plus d'événements étaient annulés ou reportés, y compris les Jeux olympiques, et que de plus en plus de pays dans le monde se trouvaient en situation de confinement, nous avons créé, à partir de zéro, une nouvelle stratégie de communication numérique ainsi que les plans de communication adéquats. Ces nouvelles initiatives comprenaient :

- Athletics@Home
- New Normal – Life in the Time of Coronavirus (La vie aux temps du coronavirus) : un blog quotidien sur le web relatant l'impact de la pandémie sur le sport et les athlètes

- The Ultimate Garden Clash : un événement unique organisé depuis son jardin / le centre d'entraînement des athlètes
- Zoom sur les points forts des contenus vidéo de YouTube pour répondre au besoin de divertissement de la communauté lors des périodes de confinement.
- Explosion de TikTok : déploiement d'une nouvelle stratégie et d'un plan de communication pour cette plateforme émergente
- Zoom sur les Régions continentales avec la série Focus on Areas, consacrée à l'impact de la COVID-19 dans chacune des Régions continentales.

Malgré l'absence totale de contenu de compétition en direct, qui constitue l'essentiel de notre contenu numérique régulier, le site Internet et les plateformes de médias sociaux de World Athletics ont continué à se déployer et à maintenir la dynamique de croissance observée au cours des deux dernières années.

Certaines plateformes ont même connu une croissance accélérée. Nous avons tiré parti du principe « Stay at home » (Rester chez soi), pour mobiliser les fans en organisant des séances de visionnage qui ont permis de montrer une grande partie de nos archives retraçant les compétitions de notre Série mondiale d'athlétisme.

Worldathletics.org 30 nov. 2019 - 29 nov. 2020



10M

de sessions



5,8M

d'utilisateurs



25M

de consultations  
de page

Conférences de presse  
2019 v 2020

12 → 19

Communiqués de presse  
2019 v 2020

227 → 192

World Athletics sur les médias sociaux

30 nov. 2019 - 29 nov. 2020



1 063 513

J'aime

+11%



289 966

followers

+7.4%



663 884

followers

+44%



422 000

abonnés

+94%



1 300 000

followers

+100%

Nombre total de fans sur les médias sociaux : 3,8m

Communication interne  
à World Athletics

48

éditions de Friday Comms, le bulletin  
d'information interne hebdomadaire

58

sessions Covid-Connect pendant  
le confinement de mars à août

14

sessions d'information avec la participation  
de 179 Fédérations membres

Opérations médias de World Athletics

4 réunions du Media Ops Focus Group composé  
des 30 premières agences de presse, des médias sportifs et des agences photo

Configuration de zones mixtes à distance pour les Championnats du monde  
de semi-marathon Gdynia, 8 meetings DL et 3 meetings Circuit continental

Interviews du président  
du 1<sup>er</sup> fév 2020 au 31 oct 2020

124

entretiens avec les médias  
dans

32

pays différents

Couverture de World Athletics dans les médias grand public et sociaux

50 premières nations d'athlétisme / 9 500 articles / 227 000 publications

1 fév. 2020 – 31 oct. 2020

Top 5s

Événements

Sujets

Médias sociaux

Jeux olympiques 2020/21  
4 294 articles

Effets de la pandémie  
3 047 articles

États-Unis  
78 763 publications

Ligue de diamant Wanda 2020  
950 articles

Questions relatives au dopage  
1 998 articles

Grande-Bretagne  
13 247 publications

Championnats de WA 2021/22  
715 articles

Réintégration de la RusAF  
1 170 articles

Espagne  
11 192 publications

Championnats de WA en salle 2020/21  
345 articles

Procès de Lamine Diack  
550 articles

Ouganda  
10 925 publications

Circuit continental 2020 de WA  
190 articles

Technologie des chaussures Nike  
279 articles

Kenya  
9 883 publications

Les 8 fédérations ayant  
le plus de visibilité

FIFA (Football) 36%  
(positif 14% – négatif 16%)

CIO (Jeux olympiques) 24%  
(positif 4% – négatif 8%)

World Athletics 13%  
(positif 24% – négatif 8%)

World Rugby 7%

ITF (Tennis) 5%

UCI (Cyclisme) 5%

FIBA (Basketball) 5%

FINA (Sports aquatiques) 3%

Nous avons établi que le confinement était le meilleur moment pour investir des ressources dans TikTok et avons élaboré une stratégie après une étude approfondie de cette plateforme. Cette stratégie s'est avérée extrêmement efficace puisque TikTok a connu une croissance exponentielle, passant d'une base de moins de 16 000 à plus d'un million de followers en seulement douze mois. La plateforme TikTok de World Athletics est à présent en première position, et ce, dans l'ensemble de notre sport.

Deux autres initiatives qui se sont révélées populaires :

- Athletics@Home (L'Athlétisme à la maison) qui se concentrait sur les contenus issus de quatre catégories : Kids (enfants), Active (aider les gens à rester actifs), Rewind (visionnage de vidéos) et Unwind (des contenus liés à l'athlétisme pour se détendre, tels que des films, de la musique, des livres, etc.). Nombre de nos athlètes ont contribué à cette initiative et l'ont soutenue.

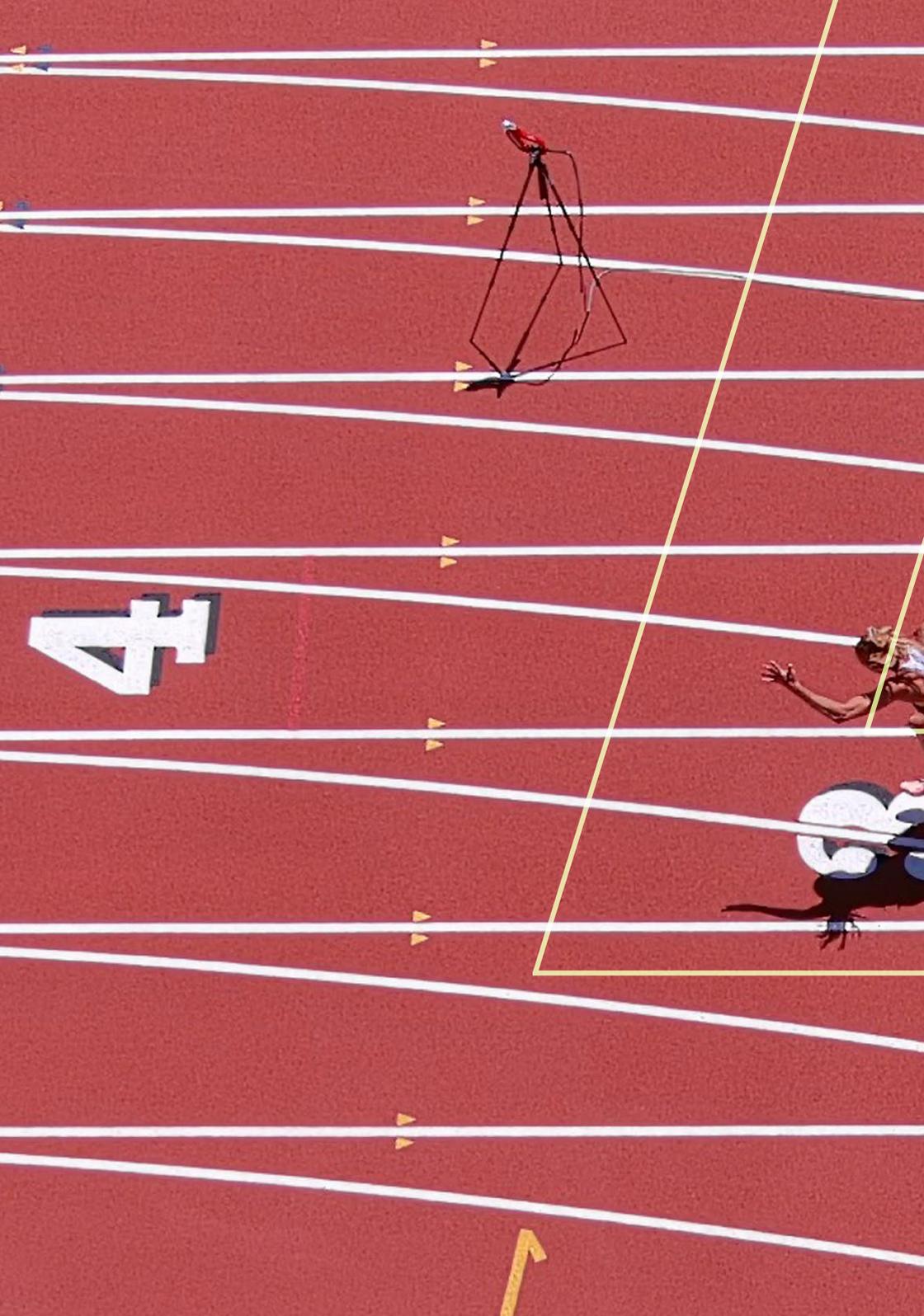
Une grande partie des éléments et contenus issus de Athletics@Home ont été mis à la disposition des Régions continentales et des Fédérations membres via une boîte de téléchargement afin qu'elles puissent les utiliser sur leurs propres plateformes de médias sociaux.

- The Ultimate Garden Clash a connu un succès immédiat à un moment où aucun sport n'était proposé au niveau élite, et encore moins diffusé en direct. Ce format unique de compétition, filmé depuis les arrières-cours des athlètes avec des iPhones, était à la fois dépouillé, imprévisible, passionnant et amusant. Trois éditions ont été réalisées, avec une moyenne de 25,3 millions de personnes par événement qui ont regardé les épreuves en direct ou en différé. Un grand merci à Renaud Lavillenie, le président de notre Commission des athlètes, qui est à l'origine de cette initiative, et à tous les athlètes qui ont accepté d'y prendre part.

Le département Communications a également créé une série d'événements et d'activités intitulée Covid Connect qui se déclinait en trois volets portant sur l'esprit, le corps et l'âme) pour que les équipes du siège de World Athletics restent connectées tout en travaillant depuis leur domicile. Le département a également piloté avec succès une campagne proactive de relations avec les médias pour maintenir l'athlétisme en tête de liste de l'actualité sportive.

Au début de l'année 2020, nous avons également publié la Stratégie de développement durable de World Athletics 2020-2030. Bien que l'année ait été difficile, 70 % des missions prévues pour la première année ont pu être réalisées, notamment la création et le lancement de cinq modules d'apprentissage en ligne qui ont proposé aux Fédérations membres un cours préparatoire intéressant sur le développement durable.







# RAPPORTS DES COMMISSIONS

## Rapports des Commissions

Cette section porte sur les rapports présentés par les quatre commissions de World Athletics :

- Commission des athlètes
- Commission des compétitions
- Commission du développement
- Commission de la gouvernance

L'année 2020 était la première année pleine depuis la mise en place des quatre commissions dans le cadre de la nouvelle structure de gouvernance. Les membres composant ces quatre commissions ont été approuvés par le Conseil en mars 2020. Le mandat (cahier des charges) et le plan quadriennal de chacune des commissions, qui sont disponibles sur notre site Internet [ici](#), ont été approuvés par le Conseil en juillet 2020. Toutes les réunions des commissions en 2020 ont eu lieu à distance.



## 4.1 Commission des athlètes

### Composition de la Commission des athlètes

La Commission des athlètes comprend les membres suivants :

Prénom	Nom	FM	Fonction
Renaud	Lavillenie	FRA	Président
Valerie	Adams	NZL	Vice-présidente
Kevin	Borlée	BEL	Membre
Milcah	Chemos Cheywa	KEN	Membre
Kim	Collins	SKN	Membre
Iñaki	Gómez	CAN	Membre
Majd Eddin	Ghazal	SYR	Membre
Adam	Kszczot	POL	Membre
Bernard	Lagat	USA	Membre
Aisha	Praught-Leer	JAM	Membre
Thomas	Röhler	GER	Membre
Olga	Rypakova	KAZ	Membre
Akani	Simbine	RSA	Membre
Ivana	Španović	SRB	Membre
Katerina	Stefanidi	GRE	Membre
Bingtian	Su	CHN	Membre
Marie Josée	Ta Lou	CIV	Membre
Benita	Willis	AUS	Membre

### Introduction

Le rôle de la Commission des athlètes est de fournir au Conseil des recommandations sur des sujets sur lesquels elle est compétente afin de servir les objectifs suivants :

- Inclure le point de vue des athlètes dans les processus de prise de décision au sein de World Athletics; et,
- Assurer un lien et un dialogue régulier entre la communauté des athlètes et World Athletics afin de transmettre les points de vue des athlètes à World Athletics et vice versa.

L'importance d'entendre la voix des athlètes dans le processus de prise de décision au sein de World Athletics a été reconnue et intégrée dans le cadre des nouvelles structures de gouvernance et d'intégrité de l'organisation élaborées depuis les réformes initiales approuvées en décembre 2016. En vertu des Statuts 2019, le président et un autre membre de la Commission (une femme et un homme) sont devenus des membres à part entière du Conseil de World Athletics disposant du droit de vote.

Les 18 membres de la Commission des athlètes sont élus par les athlètes participant aux Championnats du monde de World Athletics et confirmés par le Conseil (12 membres élus) ou nommés par le Conseil (6 membres nommés). La Commission assure une large représentation en termes de géographie, de genre et de disciplines d'athlétisme. Le mandat de chaque membre est d'environ quatre ans.

La Commission des athlètes entend être une force motrice et jouer un rôle central dans les changements de notre sport.

## Réunions/activités

Tout au long de l'année 2020, la Commission des athlètes a tenu quatre réunions pour discuter des projets en cours et à venir :

Date de la réunion	Sujet clé de la réunion
5 mai	Présentation du mandat et du plan quadriennal de la Commission
1 <sup>er</sup> juillet	État des lieux des principaux dossiers en lien avec la compétition
25 novembre	Approbation d'une stratégie de communication
22 décembre	Planification de la première session d'information pour les athlètes

En plus de ces réunions, les membres de la Commission des athlètes ont également participé à plusieurs conférences téléphoniques avec le Président Sebastian Coe et le Directeur général Jon Ridgeon, ainsi qu'avec les départements de World Athletics. Les conversations ont porté sur les décisions affectant directement les athlètes en relation avec la pandémie de COVID-19, ce qui inclut le report des Jeux olympiques de Tokyo 2020 et des Championnats du monde d'athlétisme 2021 ainsi que la mise en place du Fonds de soutien aux athlètes.

La Commission des athlètes et la voix des athlètes sont également représentées dans les trois autres Commissions de World Athletics (Kim Collins pour le développement, Katerina Stefanidi et Akani Simbine pour les compétitions et Iñaki Gómez pour la gouvernance). Le travail de la Commission des athlètes est intrinsèquement lié aux Commissions des compétitions et du développement et rejoint également les travaux de la Commission de la gouvernance.

## Principaux travaux, y compris les recommandations connexes au Conseil

En 2020, les principaux domaines d'action de la Commission ont été les suivants :

Principaux travaux	Résultat (le cas échéant)
Contribution à l'élaboration du Plan quadriennal de la Commission, qui est aligné sur le Plan stratégique de World Athletics	Approuvé par le Conseil
Contribution à la rédaction du mandat de la Commission des athlètes, qui détaille les missions et les responsabilités de la Commission ainsi que la portée de son travail	Approuvé par le Conseil
Représentation dans les groupes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe créé pour superviser l'organisation à Sapporo des épreuves de marche et de course sur route pour Tokyo 2020</li> <li>Groupe de travail sur les chaussures d'athlétisme</li> <li>Groupe de travail sur les droits de l'Homme</li> </ul>	Sans objet
Participation à la création et à la répartition du Fonds de soutien aux athlètes, d'un montant de 500 000 dollars américains, mis en place pour aider les athlètes professionnels qui connaissent des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19	Mis en œuvre

Principaux travaux	Résultat (le cas échéant)
Participation aux discussions et avis favorable au report des Jeux olympiques de Tokyo 2020	Avis communiqué au Conseil (JO reportés par le CIO)
Participation aux discussions et avis favorable au report de compétitions de la Série mondiale suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Championnats du monde en salle 2020</li> <li>• Championnats du monde U20 2020</li> <li>• Championnats du monde d'athlétisme 2021</li> </ul>	Avis communiqué au Conseil (événements reportés par ce dernier)
Participation aux discussions et avis favorable au gel des classements mondiaux du 6 avril au 30 novembre 2020 (levé pour les épreuves sur route le 1 <sup>er</sup> septembre)	Avis communiqué au Conseil (recommandation approuvée par le Conseil)
Contribution au système de quotas et de qualification pour les Championnats du monde de World Athletics Oregon 2022	Recommandation approuvée par le Conseil
Contribution à la création des compétitions « the Ultimate Garden Clash »	Compétitions en multiplex organisées en direct
Contribution sur la révision des règlements suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligue de diamant</li> <li>• Circuit continental de World Athletics</li> <li>• Circuit mondial en salle de World Athletics</li> </ul>	Recommandations approuvées par le Conseil
Participation à la révision de la structure des primes attribuées dans le cadre des compétitions de la Série mondiale	En cours

## Conclusion

La Commission des athlètes poursuit ses efforts afin de représenter au mieux les athlètes au sein de World Athletics tout en renforçant l'engagement avec les athlètes et les fans dans le monde entier pour promouvoir et célébrer le sport de l'athlétisme.

La Commission contribue et/ou supervise de nombreux projets qui visent à améliorer la communication avec les athlètes afin de leur fournir des conseils sur mesure sur les questions liées à leur sport. Ces projets comprennent une lettre d'information trimestrielle adressée à la communauté mondiale des athlètes, des forums d'athlètes lors d'événements, des sessions d'information virtuelles ouvertes à tous les athlètes, des enquêtes, un engagement et une coopération plus poussés avec différents organismes d'athlètes (l'Association des athlètes, les commissions des athlètes des Associations continentales, etc.), ainsi que la publication d'articles d'opinion dans Spikes.

## 4.2 Commission des compétitions

### Composition de la Commission des compétitions

La Commission des compétitions comprend les membres suivants :

Prénom	Nom	FM	Fonction
Raul	Chapado	ESP	Président
Julio	Gómez Gaitan	COL	Membre
Siddig	Ibrahim	SUD	Membre
David	Katz	USA	Membre
Cydonie	Mothersill	CAY	Membre
Antti	Pihlakoski	FIN	Membre
Anna	Riccardi	ITA	Membre
Akani	Simbine*	RSA	Membre
Trevor	Spittle	NZL	Membre
Katerina	Stefanidi*	GRE	Membre
Ellen	Van Langen	NED	Membre
Mariko	Yamada	JPN	Membre

\*Membres de la Commission des athlètes

### Introduction

Le rôle de la Commission des compétitions est de fournir une expertise et des recommandations au Conseil sur les questions suivantes :

- Établir le format, les qualifications, le programme et l'organisation de toutes les compétitions internationales de World Athletics, y compris les nouvelles compétitions; et,
- Maintenir les normes techniques et opérationnelles les plus élevées en matière de compétitions internationales.

Les missions de la Commission des compétitions sont alignées sur celles du Conseil de World Athletics et sur le Plan stratégique de World Athletics. La Commission entend également d'être la force motrice derrière les changements dans notre sport, tout en travaillant en collaboration avec les autres commissions.



## Réunions/activités

En 2020, la Commission des compétitions s'est réunie à trois reprises, en visioconférence : les 5 mai, 22 juin et 10 novembre.

En outre, la Commission des compétitions a mis en place différentes équipes de travail, identifiées dans le cadre de son plan quadriennal, pour traiter certaines questions spécifiques. Les équipes de travail de la Commission des compétitions (voir ci-dessous) se sont réunies régulièrement par visioconférence. Elles ont inclus la Commission des athlètes dans leurs décisions. Elles ont procédé à des consultations à plus grande échelle lorsque cela s'est avéré nécessaire. Enfin, elles ont fait rapport à la Commission pour finaliser toute recommandation au Conseil.

Chantier	Responsable	Membres (Membres de la Commission des compétitions et experts externes, sur une base ad hoc)
Aspects techniques	David Katz	Trevor Spittle, Julio Gómez Gaitan, Akani Simbine, Brian Roe, Jorge Salcedo, Krisztina Horvath
Règlement des compétitions de la Série mondiale	Anna Riccardi	Ellen Van Langen, Mariko Yamada, Chris Cohen, Luca Verrascina, Iñaki Gómez
Stratégie des compétitions de la Série mondiale	Antti Pihlakoski	Katerina Stefanidi, Mariko Yamada, Anna Riccardi, Márton Gyulai
Classement mondial	Ellen Van Langen	Cydonie Mothersill, Willie Banks, Renaud Lavillenie
Stratégie en stade	Katerina Stefanidi	Akani Simbine, Paul Doyle, Michelle James
Stratégie hors stade	Jakob Larsen	Siddig Ibrahim, David Katz, Iñaki Gómez, Marko Vasic

Outre ces équipes de travail, le Comité Pro Running a été instauré en 2020 en tant qu'équipe de travail consultative de la Commission des compétitions sur tous les aspects de l'implication de World Athletics dans les courses sur route au niveau professionnel.

## Principaux travaux, y compris les recommandations faites au Conseil

Entre mars et décembre 2020, les recommandations suivantes ont été émises au Conseil par la Commission des compétitions et ont été approuvées :

- Plan quadriennal de la Commission des compétitions, qui est aligné sur le Plan stratégique de World Athletics
- Mandat de la Commission des compétitions, qui détaille les rôles et responsabilités de la Commission et le champ d'application de ses missions
- Révision du Règlement 2020 du circuit mondial en salle
- Règlement 2020 du circuit continental de World Athletics
- Règlement 2021 des courses sur route à label
- Dates/horaire des compétitions de la Série mondiale y compris les Relais mondiaux Silésie21, les Championnats du monde de cross-country Bathurst, les Championnats du monde U20 Cali 2022, les Championnats du monde en salle Belgrade 2022, les Championnats du monde U20 Nairobi 2021, les Championnats du monde Oregon22 et les Championnats du monde de semi-marathon Yangzhou 2022
- Système de qualification des Relais mondiaux Silésie 2021
- Révision du système de qualification des Championnats du monde en salle Nankin 2021/2023
- Révision du système de qualification des minima des Championnats du monde U20 Nairobi 2021
- Mise à jour du système de qualification et des minima des Championnats du monde Oregon22
- Périodes réservées aux Championnats nationaux
- Compétitions de la Série mondiale (dates « théoriques » à défaut de dates fixes, afin de garantir une plus grande flexibilité dans le calendrier mondial et de maximiser les opportunités d'accueil pour les futurs hôtes potentiels)

- Nouvelles Règles de candidature à l'organisation d'une compétition (simplification de la méthodologie et des critères d'évaluation pour les villes candidates à l'organisation d'une compétition de la Série mondiale d'athlétisme)
- Nouveau format pour les Championnats de course sur route (la Commission des compétitions avait élaboré des principes pour cette nouvelle compétition en ce qui concerne le nombre de participants et le nombre d'engagements par pays)
- Nomination des délégués à la compétition pour les événements de la Série mondiale, des délégués à la compétition pour les Jeux olympiques et des membres du Conseil siégeant au Jury d'appel (2020-2023)
- Amendements à la règle 6.3.4 (Aide non autorisée) des Règles techniques : clarifications supplémentaires
- Amendements à la règle 30.1.1 (Saut en longueur) des Règles techniques : report au 1<sup>er</sup> novembre 2021 de la date d'entrée en vigueur des amendements afin de pouvoir apporter des éclaircissements supplémentaires sur la mise en œuvre et l'interprétation de la règle amendée.

En plus de ces recommandations, la Commission s'est penchée sur la révision de la stratégie d'organisation de chaque compétition de la Série mondiale (pour une optimisation des coûts et un meilleur équilibre des responsabilités financières entre les Comités locaux d'organisation et World Athletics), ainsi que sur la nécessité d'établir des catégories de compétition élite/non-élite également pour l'application des Règles (résultant des discussions autour des technologies liées aux chaussures).

La Commission a identifié le besoin de développer une stratégie distincte pour la marche athlétique. Avant une éventuelle révision du Challenge de marche de World Athletics et avant tout changement éventuel lié aux Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics, il est nécessaire d'implanter une stratégie pour la discipline qui soit alignée sur le

nouveau Plan stratégique de World Athletics. Ce travail est en cours.

Le groupe de travail de la Commission des compétitions chargé du Règlement des compétitions de la Série mondiale a examiné les principes du calendrier en les divisant en deux sous-groupes : divertissement et règles/format. Ce travail est toujours en cours et nécessite un échange plus poussé avec toutes les parties prenantes.

- Révision de la qualification pour les Jeux olympiques (dans le contexte de la COVID-19, World Athletics a introduit une suspension de la période de qualification pour les Jeux olympiques à partir du 6 avril 2020 jusqu'au 30 novembre 2020 inclus)
- Définition des compétitions élite/non-élite
- Réintroduction potentielle du cross-country aux Jeux olympiques en 2028
- Assistance et collaboration avec le groupe de travail sur le Plan mondial et le groupe de travail sur les droits de l'Homme.

## Conclusion

La Commission des compétitions s'efforce de poursuivre ses missions en accord avec le Plan stratégique de World Athletics. La Commission s'engage à contribuer à la croissance du sport, pour les fans et pour le bénéfice de tous les athlètes, en veillant à garantir un environnement de compétition sûr et sécurisé.

Ci-dessous, veuillez trouver un résumé des principaux projets en cours :

- Révision des primes octroyées aux athlètes
- Étude de la stratégie des compétitions de la Série mondiale
- Révision de la Série de cross-country
- Révision de la Série d'épreuves combinées
- Révision de la Série d'épreuves de marche
- Révision du programme de courses sur route à label
- Règles techniques
- Nominations des délégués aux compétitions de la Série mondiale
- Qualification aux épreuves de relais des Jeux olympiques de Tokyo et des Championnats du monde d'athlétisme en Oregon

## 4.3 Commission du développement

### Composition de la Commission du développement :

La Commission du développement comprend les membres suivants :

Prénom	Nom	FM	Fonction
Geoff	Gardner	NFI	Président
Beatrice	Ayikoru	UGA	Membre
Sergey	Bubka	UKR	Membre
Adille	Sumariwalla	IND	Membre
Nick	Bitel	GBR	Membre
Carlos	Cavalheiro	BRA	Membre
Kim	Collins*	SKN	Membre
Franck	Hensel**	GER	Membre
Annette	Purvis	NZL	Membre
Donna	Raynor	BER	Membre
Edith	Skippings	TKS	Membre
Tendai	Tagara	ZIM	Membre

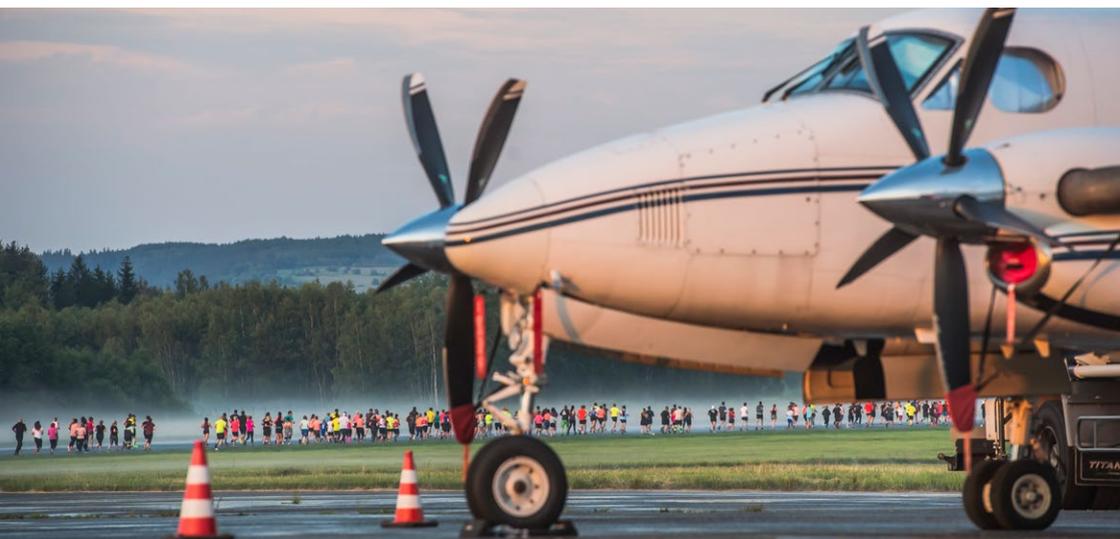
\*Membre de la Commission des athlètes

\*\*Décédé le 29 novembre 2020

### Introduction

Le rôle de la Commission du développement est de fournir une expertise et transmettre des recommandations au Conseil sur les questions sur lesquelles elle est compétente pour soutenir la croissance, le développement et l'administration de l'athlétisme au niveau mondial, continental et national, ainsi que pour développer des partenariats, affirmer le rôle du sport dans la responsabilisation sociale et préserver le lien entre ces deux concepts.

L'objectif principal de la Commission est d'examiner et de soutenir les projets liés à la croissance et au développement de l'athlétisme dans le monde, de renforcer les compétences et les capacités, d'augmenter les niveaux de participation de la base à l'élite et de contribuer à résoudre les problèmes sociaux.



## Réunions/activités

En 2020, la Commission du développement s'est réunie à trois reprises en visioconférence : le 4 mai, le 6 juillet et le 13 octobre.

Six équipes de travail ont été créées, reflétant les domaines de travail identifiés dans le plan quadriennal de la Commission. Chacune des équipes dispose d'objectifs à atteindre au regard d'un calendrier.

Chantier	Responsable	Membres	Domaine de compétence (résumé)
Kids' Athletics	Adille Sumariwalla	Beatrice Ayikoru Nick Bitel Sergey Bubka Kim Collins Edith Skippings Annette Purvis	Soutenir l'élaboration, le déploiement, la mise en œuvre et le suivi permanent d'un programme d'athlétisme de premier ordre destiné aux enfants, accessible à toutes les Fédérations membres et offrant aux enfants du monde entier en âge d'être à l'école la possibilité de participer à des activités d'athlétisme.
eLearning et CECS / TOECS	Geoff Gardner	Adille Sumariwalla Tendayi Tagara	Fournir des conseils sur le développement, la mise en œuvre et le suivi d'une stratégie d'apprentissage en ligne, y compris la priorisation du contenu des formations et l'impact de l'apprentissage en ligne sur l'éducation traditionnelle et la dispensation des cours. Examiner, évaluer et conseiller au sujet des programmes de formation et de certification de World Athletics pour les entraîneurs et les officiels, ce qui comprend le Système de formation et de certification des entraîneurs, et le Système de formation et de certification des officiels techniques.
Soutien aux Fédérations membres et aux Associations continentales	Donna Raynor	Beatrice Ayikoru Geoff Gardner Annette Purvis	Examiner et évaluer les principes et les politiques de soutien (financier et technique/services) aux Fédérations membres et aux Associations continentales afin de renforcer les capacités et permettre la réalisation de résultats ciblés (alignés avec la vision de World Athletics en termes de croissance).
Décentralisation	Annette Purvis	Beatrice Ayikoru Carlos Cavalheiro Geoff Gardner	Contrôler et évaluer l'impact des programmes et des activités fournis par les Associations continentales au nom de World Athletics, y compris les programmes d'éducation, de développement et de haut niveau dans les Centres continentaux de développement.
Éducation	Beatrice Ayikoru	Sergey Bubka Kim Collins Edith Skippings Annette Purvis Donna Raynor	Fournir des conseils sur le développement d'opportunités d'éducation, d'accession à des fonctions dirigeantes et de formation pour les athlètes et les Fédérations membres, soit par le biais de World Athletics, soit par le biais de partenaires, y compris des séminaires sur l'égalité des sexes et des programmes de transition et de soutien pour les athlètes.
Biomécanique et recherche	Nick Bitel	Carlos Cavalheiro Adille Sumariwalla	Examiner les résultats d'études sur la biomécanique et d'autres projets de recherche et fournir des conseils sur la nécessité d'en mener d'autres.

Comme indiqué ci-dessus, la Commission a identifié six équipes de travail ayant pour mission de mener des activités et des actions spécifiques. Ces équipes de travail se sont réunies régulièrement par vidéoconférence. Elles ont partagé l'avancement de leurs travaux avec la Commission du développement et ont soulevé de nouveaux sujets de discussion.

Outre les domaines d'intérêt couverts par les différentes équipes de travail, la Commission du développement donne également des conseils

sur le développement de nouvelles initiatives qui contribueront à faire augmenter et à maintenir les niveaux de participation dans tous les groupes d'âge et dans toutes les formes de l'athlétisme en tant que sport. La Commission travaille également à l'identification de nouvelles opportunités pour renforcer les relations et les partenariats clés de World Athletics, notamment avec d'autres organisations, institutions et agences gouvernementales.

## Principaux travaux, y compris les recommandations connexes au Conseil

Les principaux travaux de la Commission et des équipes de travail ont porté principalement sur les trois sujets prioritaires suivants :

Sujet	Résumé des mesure(s) clé(s)
Développement de la plateforme d'apprentissage en ligne (eLearning) et du continu (y compris la mise en ligne des cours de formation CECS et TOECS)	<ul style="list-style-type: none"><li>Examen et approbation du lancement de la plateforme d'apprentissage en ligne et des premiers éléments de contenu</li><li>Examen du panel d'experts et avis sur les formations retravaillées du CECS et du TOECS</li></ul>
Développement du programme Kids' Athletics	Participation à des ateliers spécifiques et approbation du plan directeur de Kids' Athletics avant lancement
Soutien et services aux Fédérations membres, nouvelle stratégie de développement	Élaboration d'une enquête auprès des FM, étude et évaluation des réponses reçues pour définir et étayer la stratégie future concernant les rôles et les responsabilités en matière de soutien, de conseil et de développement.

La Commission, avec le soutien des équipes de travail impliquées, a également poursuivi ses travaux dans les domaines suivants :

Chantier	Résumé des action(s) clé(s)
Décentralisation	Soutien à la création d'un nouveau modèle de plan d'activité pour les Associations continentales en 2021 avec des objectifs et des indicateurs clés de performance en lien avec le Plan stratégique de World Athletics
Éducation	Cette équipe s'est concentrée sur le leadership féminin et sur les projets potentiels de soutien aux athlètes. En collaboration avec l'Équipe spéciale chargée de l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes, une conférence mondiale sur le sujet a été organisée le 18 novembre et des modules d'apprentissage en ligne seront lancés en juillet 2021.
Recherche	Cette équipe s'est concentrée sur la recherche nécessaire pour fournir des données de base et des informations qui serviront à évaluer les progrès réalisés au regard du Plan stratégique.

Les éléments suivants ont été soumis au Conseil par la Commission et ont été approuvés le 29 juillet 2020 :

1. Le mandat de la Commission du développement
2. Le Plan quadriennal de la Commission du développement

## Conclusion

La Commission du développement se concentre sur la poursuite du travail en accord avec la Stratégie pour la croissance de World Athletics. L'accent est mis sur la nécessité d'accroître la participation et le nombre d'acteurs (Plus de participants et Plus de personnes). Grâce à ses équipes de travail, la Commission examine les progrès réalisés dans le cadre des projets clés autour de l'éducation dans le monde.

Résumé des principaux projets en cours :

- Développement des fonctionnalités techniques de la plateforme d'apprentissage en ligne (eLearning)
- Stratégie de contenu eLearning et calendrier de diffusion
- Élaboration du programme Kids' Athletics et calendrier de déploiement
- Révision des programmes CECS et TOECS (tous niveaux)
- Évaluation en ligne et pratique des formations CECS et TOECS de niveau I
- Développement du projet ITO Academy (Académie OTI) visant à accroître la diversité géographique et la diversité en termes de genre les Officiels techniques internationaux.
- Mise en œuvre de la Stratégie sur la diversité de genre dans le domaine du leadership.
- Finalisation des principes clés qui serviront de base au futur modèle de développement et à la fourniture de soutien et de services.

## 4.4 Commission de la gouvernance

### Composition de la Commission de la gouvernance

La Commission de la gouvernance comprend les membres suivants :

Prénom	Nom	FM	Fonction
Francis	Dodoo	GHA	Président
Sylvia	Barlag	NED	Membre
Carlota	Castrejana	ESP	Membre
Dagmar	Freitag	GER	Membre
Helio Marinho	Gesta de Melo	BRA	Membre
Iñaki	Gómez*	CAN	Membre
David	Grace	AUS	Membre
Hong Shun	Leung	HKG	Membre
Jinaro	Kibet	KEN	Membre
Sirje	Lippe	EST	Membre
Ronald	Russell	ISV	Membre
Norman	Wain	USA	Membre

\*Membre de la Commission des athlètes

### Introduction

Le rôle de la Commission de la gouvernance est de fournir une expertise et des recommandations au Conseil sur les questions sur lesquelles elle a compétence afin de servir les objectifs suivants :

- Garantir des pratiques de bonne gouvernance au sein de World Athletics, ses Associations continentales et ses Fédérations membres; et
- Respecter les normes les plus élevées en matière d'intégrité, y compris s'assurer que les pratiques de bonne gouvernance et de conformité à l'éthique sont intégrées et contrôlées au sein de World Athletics, de ses Associations continentales et ses Fédérations membres. Ceci inclut la révision de l'ensemble des Règles et Règlements..

### Réunions/activités

Depuis sa nomination par le Conseil en mars 2020, la Commission de la gouvernance s'est réunie à trois (3) reprises en visioconférence les 6 mai, 30 juin et 28 octobre.

La Commission a également mis en place des équipes de travail pour 2020 afin de travailler sur des domaines spécifiques identifiés dans son plan quadriennal.



Chantier	Responsable	Membres
Règles et Règlements	David Grace QC	Norman Wain, Dagmar Freitag et Jinaro Kibet
Examen des structures de gouvernance et d'audit	Sylvia Barlag	Norman Wain, Ronald Russell et Iñaki Gómez
Alignement	Alex Leung Hong Shun	Helio Marinho Gesta de Melo, Carlota Castrejana, Ronald Russell et Dagmar Freitag
Éducation et formation	Sirje Lippe	Iñaki Gómez, Carlota Castrejana, Jinaro Kibet et Helio Marinho Gesta de Melo

Les équipes de travail se sont réunies selon les besoins avant chaque réunion plénière de la Commission afin d'échanger et de faire progresser les principales mesures, ce qui comprend l'examen des propositions de modification des règles et règlements.

Ci-dessous, une synthèse des principaux domaines d'intervention de la Commission.

## Examen des structures de gouvernance et d'audit

L'équipe de travail sur l'examen des structures de gouvernance et d'audit a examiné les conclusions et les recommandations dans le cadre de l'examen de la gouvernance des Fédérations internationales mené par l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF) et dans le cadre de l'audit non financier de 2019. L'équipe de travail a identifié les mesures à prendre au niveau opérationnel par le siège, ainsi que celles qui pourraient nécessiter un examen plus approfondi par la Commission ou d'autres organes de World Athletics.

L'équipe de travail a également examiné les commentaires reçus du Panel de nomination, du Panel de nomination au Bureau exécutif et du Panel de surveillance des élections (EOP). En outre, l'équipe de travail a examiné les points de gouvernance en suspens et les propositions d'amendements aux Statuts soulevées lors du Congrès de 2019. Cet examen a permis d'étayer les propositions de modification des règles et des Statuts au Conseil.

## Propositions de modification des Règles et Règlements

L'équipe de travail sur les Règles et Règlements a soutenu l'élaboration de nouvelles réglementations et les propositions de modification de réglementations existantes, avant examen par l'ensemble de la Commission de la gouvernance, comme suit :

- Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics : examen des amendements proposés en lien avec les recommandations de l'EOP à la suite du Congrès de 2019, les recommandations de l'audit non financier et l'examen de la gouvernance des FI par l'ASOIF concernant le processus électoral. Les propositions définitives seront présentées au Conseil pour examen et approbation, en 2021.
- Règles de gouvernance : amendements proposés liés à l'impact du report des Championnats du monde de 2021 à 2022 sur l'élection des six membres à la Commission des athlètes lors des Championnats du monde (amendements approuvés par le Conseil en juillet 2020), et amendements proposés pour ériger l'EOP en superviseur des futures élections de la Commission des athlètes (la finalisation est prévue en 2021).
- Règles du Congrès : les amendements proposés concernaient principalement la procédure pour pourvoir les postes vacants de membres du Conseil individuels lors d'un Congrès ordinaire, ainsi que les procédures en vue de l'organisation d'un Congrès en mode virtuel. Les propositions définitives seront présentées au Conseil pour approbation en 2021.

- Règles relatives aux Fédérations membres et aux Associations continentales : nouvelles règles pour définir les procédures et les exigences spécifiques concernant les obligations des Fédérations membres et des Associations continentales, telles que mentionnées dans les Statuts. Ces règles sont en cours d'élaboration en 2021.
- Règles relatives aux Membres honoraires et aux récompenses pour services rendus : nouvelles règles pour définir les critères et la procédure à suivre pour l'attribution d'une récompense pour services rendus ou d'un titre de membre honoraire (Règles approuvées par le Conseil en mars 2021).
- Règles et Règlement antidopage : propositions de modification des Règles antidopage (auxquelles le Règlement antidopage est intégré désormais) découlant du nouveau Code de l'AMA pour veiller à la conformité de World Athletics avec le Code mondial antidopage 2021. Ces propositions ont été approuvées par le Conseil en mars 2021.
- Règle 6.3.4 des Règles techniques : proposition d'amendement découlant de la décision du Tribunal arbitral du sport (TAS) concernant Monsieur Blake Leeper. Cette proposition a été approuvée par le Conseil en décembre 2020.
- Règlement 2021 des Courses sur route à label : il s'agit d'une mise à jour de l'édition 2020 de ce règlement, qui a été approuvée par le Conseil, en novembre 2020.
- Règlement 2021 du Circuit mondial en salle : propositions d'amendements pour proposer un circuit de meetings à trois niveaux (Or, Argent et Bronze). Elles ont été approuvées par le Conseil en octobre 2020.

## Éducation et formation sur la gouvernance, la conformité éthique et l'intégrité

Un programme d'éducation et des modules de formation sur la conformité éthique sont en cours de développement pour les membres de la famille de World Athletics. L'équipe de travail sur l'éducation et la formation s'est concentrée sur l'identification des groupes cibles pour les formations obligatoires ou facultatives et sur le développement d'un contenu adapté à chaque groupe, l'objectif étant que le contenu soit disponible sur la plateforme d'apprentissage en ligne à la fin de l'année 2021.

## Principaux travaux, y compris les recommandations connexes au Conseil

Au cours des premiers mois de son mandat, la Commission de gouvernance a finalisé son cahier des charges et son plan quadriennal qui ont été présentés et approuvés par le Conseil en juillet 2020.

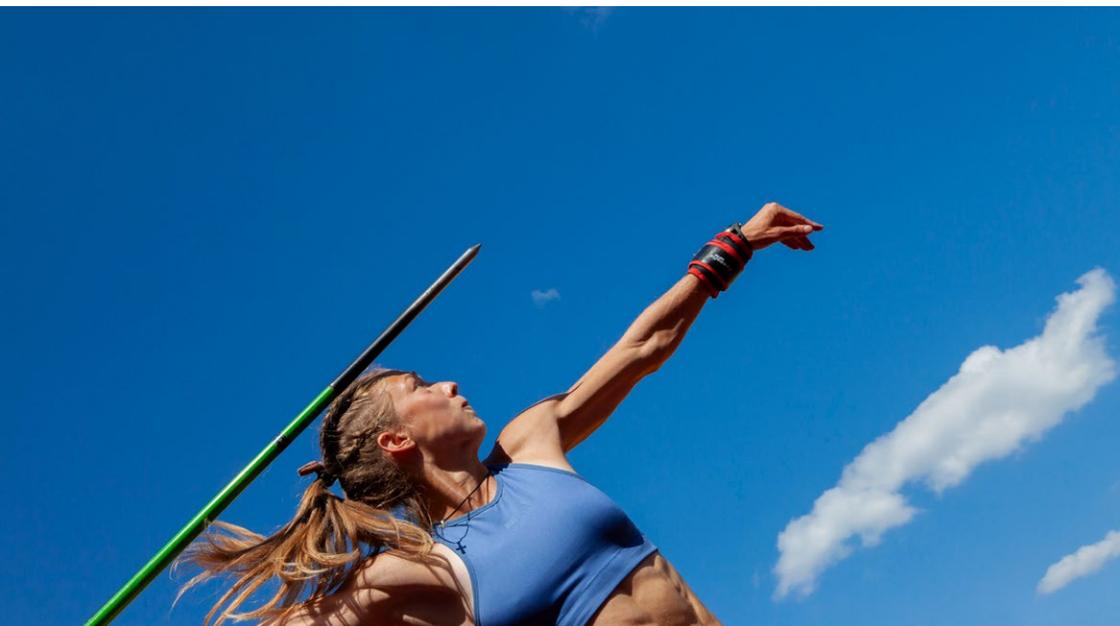
En outre, la Commission a examiné les propositions de modification des Règles et Règlements suivants aux fins de formuler des recommandations préalablement à leur approbation par le Conseil :

- Règles de gouvernance
- Règles antidopage
- Règlement 2021 des Courses sur route à label
- Règlement relatif au Circuit mondial en salle 2021

## Conclusion

En 2021, la Commission de la gouvernance a, entre autres, examiné les propositions de modification des Statuts ainsi que des Règles et Règlements en place. Elle a également contribué à l'élaboration de nouvelles Règles :

- Les Règles du Congrès
- Les Règles de gouvernance
- Les Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics
- Les Règles relatives aux Membres honoraires et aux récompenses pour services rendus (*nouveau*)
- Les Règles relatives aux Fédérations membres et aux Associations continentales (*nouveau*)
- Les Règles de protection (modèles et conseils pour les FM et les Associations continentales) (*nouveau*)
- Le Règlement des meetings de la Ligue de diamant et le Règlement du Circuit continental de World Athletics







## RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL

## Rapports des Groupes de travail

Trois groupes de travail ont été créés par le Conseil en 2020. Les activités de chacun d'entre eux sont résumées ci-dessous.

### 5.1 Groupe de travail sur les droits de l'Homme

#### Contexte

Le 26 septembre 2019, lors de la réunion du 52e Congrès de World Athletics à Doha, le Président s'est engagé auprès du Congrès à créer un groupe de travail dédié aux droits de l'Homme. Cet engagement découlait d'une proposition d'amendement aux Statuts formulée par l'Association suédoise d'athlétisme et de la demande de la Fédération sud-africaine d'athlétisme (Athletics South Africa) de débattre pendant le Congrès de la question de l'appel des Nations Unies aux fédérations sportives internationales pour la protection des droits humains des athlètes.

Comme communiqué au Congrès, même si le Conseil de World Athletics soutient pleinement le respect des droits de l'Homme et la disposition en vigueur dans les Statuts (article 4.1(j)) concernant la discrimination illégale, le Conseil n'était pas enclin à soutenir l'amendement constitutionnel proposé par l'Association suédoise d'athlétisme, tel que rédigé, en raison du risque juridique qui pourrait en résulter. En revanche, le Conseil a proposé qu'une étude plus détaillée soit réalisée par un groupe de travail et présentée au Congrès en 2021. Les fédérations d'athlétisme suédoise et sud-africaine ont approuvé cette stratégie.

#### Membres du Groupe de travail

Le 30 juillet 2020, le Conseil a constitué le Groupe de travail sur les droits de l'Homme (GTDH), pour un mandat jusqu'au 31 mars 2021. Les membres composant le groupe de travail sont :

Prénom	Nom	FM	Fonction
Maria	Clarke	NZL	Présidente
Stephanie	Hightower	USA	Membre
Toralf	Nilsson	SWE	Membre
Aisha	Praught-Leer*	JAM	Membre

Prénom	Nom	FM	Fonction
Ximena	Restrepo	COL	Membre
Aleck	Skhosana	RSA	Membre
Adille	Sumariwalla	IND	Membre
Jinaro	Kibet**	KEN	Membre

\*Représentante de la Commission des athlètes

\*\*Représentant de la Commission de la gouvernance

#### Mission

Le mandat du Groupe de travail sur les droits de l'Homme, tel qu'approuvé par le Conseil le 30 juillet 2020, prévoit les missions suivantes :

- i. Procéder à l'examen des activités, des politiques et des règles de World Athletics en termes de droits de l'Homme;
- ii. Élaborer un cadre en matière de droits de l'Homme pour World Athletics; et,
- iii. Présenter un rapport au Congrès en 2021 accompagné, si cela est jugé nécessaire, de toute recommandation de propositions d'amendement des Statuts.

Pour secondar le groupe de travail dans ses travaux, deux experts de renommée mondiale ont été missionnés, qui sont spécialisés dans les droits de l'Homme dans le sport, à savoir : le Centre pour le sport et les droits de l'Homme (Centre for Sport and Human Rights [CSHR]) et le projet SHIFT.

Selon le calendrier établi, le groupe de travail devait remettre un rapport final et des recommandations au Conseil pour sa réunion de mars 2021, permettant ainsi à la Commission de la gouvernance et au Conseil d'examiner toute proposition de modification des Statuts à temps pour le Congrès de 2021.

## Activités en 2020

Au début de son mandat, le GTDH a déterminé les étapes requises pour accomplir la mission qui lui a été confiée et faire rapport au Conseil d'ici à mars 2021. Ces étapes peuvent être résumées en quatre grandes lignes de travail comme suit :

- i. **Comprendre les droits de l'Homme** : sous la direction du centre CSHR et de SHIFT, le GTDH a organisé un atelier en septembre 2020 pour lui permettre de mieux appréhender ce que sont les droits de l'Homme et comment ils s'appliquent dans le sport. Cet atelier a été précieux pour les membres du GTDH lors des phases suivantes de ses travaux.
- ii. **Première évaluation des risques** : au cours de cette étape, le GTDH a identifié et évalué les risques de répercussions négatives sur les droits de l'Homme ou de préjudices possibles pour les individus découlant du fait des activités de World Athletics, et de la mise en œuvre de ses politiques et règles. Il s'agissait d'une première évaluation pour brosser un tableau des risques. Pour réaliser cette évaluation, sur les conseils de CSHR et Shift, le GTDH a accepté de s'entretenir avec des parties prenantes internes et externes.
- iii. **Élaborer un cadre des droits de l'Homme** : cette étape a impliqué la préparation d'un cadre, que World Athletics peut exploiter pour prendre des décisions visant à minimiser les risques de préjudices pour les personnes concernées par ses opérations et ses activités, et à prévoir un recours ou un dispositif de doléance, si des dommages devaient survenir. Il a été tenu compte des travaux entrepris par d'autres sports lors de la préparation dudit cadre.
- iv. **Rapport** : le rapport exposera les risques en matière de droits de l'Homme que le GTDH constatera lors de sa première évaluation des risques. Il présentera toute faille identifiée qui doit être corrigée dans les activités, les politiques et les règles en vigueur de World Athletics, ainsi qu'un projet de cadre des droits de l'Homme et des recommandations

formulées par le GTDH pour des mesures supplémentaires que World Athletics devrait prendre pour améliorer sa gestion des droits de l'Homme. Ces recommandations incluront tout amendement aux Statuts et Règles de World Athletics (le cas échéant).

Le GTDH a tenu cinq réunions en ligne au cours de l'année 2020. Au nombre des observations préliminaires transmises au Conseil en décembre 2020 figurent :

- Le constat que le travail à accomplir est vaste et que le GTDH ne sera pas en mesure de faire une « immersion profonde » dans toutes les opérations de World Athletics ni dans le sport dans son ensemble pour pouvoir évaluer tous les risques pour les droits de l'Homme et envisager des moyens d'y remédier. Le travail et le rapport final fourniront cependant un aperçu de la gestion des droits de l'Homme par World Athletics à partir duquel un travail complémentaire peut être effectué par World Athletics, les Fédérations membres et les Associations continentales.
- La hiérarchisation des priorités sera essentielle. Certaines actions prévues dans le Plan stratégique de World Athletics, telles que le déploiement du nouveau programme Kids' Athletics en 2021, qui présente des risques potentiels importants pour les jeunes, nécessiteront la mise en place de mesures de protection solides par World Athletics et par les Fédérations membres qui le mettront en œuvre.

## Prochaines étapes

À la fin de l'année 2020, le GTDH a finalisé son évaluation préliminaire des risques. En 2021, il s'est concentré sur l'élaboration du cadre pour les droits de l'Homme et sur les recommandations du GTDH à soumettre au Conseil. Approuvées par le Conseil, les conclusions et les recommandations ont été communiquées aux Fédérations membres dans le cadre des documents du Congrès 2021.

## 5.2 Groupe de travail sur le Plan mondial

Le Plan mondial pour l'Athlétisme est un document clé pour tous les acteurs de notre sport. Il établit la feuille de route pour la croissance et le développement de l'athlétisme pour la période 2022-2030. Il définit la vision et les objectifs de l'athlétisme au niveau mondial, ainsi que les actions que World Athletics, les Associations continentales et les Fédérations membres devront mener pour atteindre ces objectifs. Le plan est élaboré par le Conseil pour être soumis à l'approbation du Congrès en novembre 2021. Un rapport sur les progrès réalisés au regard du plan mondial devra être présenté au Congrès chaque année.

Les étapes clés franchies en 2020 sont récapitulées ci-dessous :

- La création d'un groupe de travail interne, composé de membres du Conseil, qui agira en tant que bureau directeur du projet. Il contribuera et assurera une supervision tout au long du processus d'élaboration du Plan mondial.
- La nomination d'un consultant pour élaborer la stratégie et la méthode et fournir les ressources nécessaires à la réalisation du projet.
- L'établissement du calendrier et du processus du projet, y compris la méthode à adopter pour la consultation auprès des parties prenantes.

Les membres du Conseil qui siègent au Groupe de travail sur le Plan mondial sont :

Prénom	Nom	FM	Fonction
Willie	Banks	USA	Présidente
Antti	Pihlakoski	FIN	Membre
Helio Marinho	Gesta de Melo	BRA	Membre
Beatrice	Ayikoru	UGA	Membre
Nan	Wang	CHN	Membre
Adille	Sumariwalla	IND	Membre
Robin	Sapong Eugenio	NMI	Membre

Le processus du projet, couvrant cinq grandes étapes, et le calendrier prévisionnel sont présentés dans le schéma ci-dessous :

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des principales actions menées au cours des deux premières étapes.

### ÉTAPE NO. 1 – LANCEMENT DU PROJET

Le projet a été lancé à la fin de l'année 2020.

Une première réunion du groupe de travail a eu lieu, à laquelle participaient Deloitte LLP, l'agence sélectionnée pour fournir une expertise de conseil, ainsi que l'équipe chargée du projet au Siège de World Athletics. Les principes clés convenus pour l'élaboration du Plan mondial sont les suivants :

- Il a été souligné que l'importance de s'engager avec toutes les parties prenantes, en particulier les Fédérations membres, et la nécessité de prendre en compte toutes les composantes de l'athlétisme et de refléter la grande diversité des affiliés sont des points clés à prendre en considération.
- Le plan doit être un document pratique, inclusif et inspirant, qui motive les parties prenantes et fixe des objectifs ambitieux, mais réalisables, que les parties prenantes peuvent atteindre.
- L'importance de se fonder sur le Plan stratégique 2020-2023 et la vision globale en faveur de la croissance, en particulier les objectifs visant à accroître le nombre de personnes, de participants, de partenaires et de fans.



## ÉTAGE NO. 2 – COLLECTE D'INFORMATIONS ET CONSULTATIONS

L'étape 2 avait pour finalité d'effectuer des recherches documentaires préliminaires et de procéder à diverses consultations auprès des principales parties prenantes pour recueillir leurs avis, établir un état des lieux et cerner les principales difficultés, les priorités et les opportunités. L'objectif était également de recueillir des avis sur les moyens d'assurer la mobilisation et l'adhésion au processus de développement et à la mise en œuvre future du Plan mondial.

Au cours de l'étape No. 2, une consultation a été effectuée auprès des représentants des différentes catégories suivantes de parties prenantes : Conseil, Bureau exécutif, Fédérations membres, Associations continentales, Commissions et membres du personnel. L'objectif était de se servir des résultats des consultations réalisées pendant la deuxième étape pour

définir la consultation plus étendue qui sera réalisée dans le cadre de la troisième étape. Les consultations menées au cours de l'étape No. 2 comprenaient une enquête auprès des Fédérations membres et une enquête à l'échelle mondiale diffusée dans le cadre de la campagne intitulée « Le Grand débat » (Global conversation).

Le processus de consultation a permis de contribuer à l'élaboration du Plan mondial et d'identifier les objectifs, les sous-objectifs et les actions visant à développer le sport. Le document finalisé, approuvé par le Conseil, a été diffusé aux Fédérations membres dans le cadre de la documentation du Congrès 2021.



## 5.3 Groupe de travail sur les chaussures d'athlétisme

Le 6 juin 2020, le Conseil a créé le Groupe de travail sur les chaussures d'athlétisme pour le conseiller et lui faire des recommandations sur l'orientation future des réglementations de World Athletics s'agissant des chaussures des athlètes d'élite, dans le but d'essayer de parvenir à un juste équilibre entre la prise en compte de l'innovation et la nécessité de protéger les principes d'équité et d'universalité pour tous les athlètes.

Kock, en sa qualité de représentant de la Fédération mondiale de l'industrie d'articles de sports (World Federation of the Sporting Goods Industry [WFSGI]) et par Mme Sylvia Barlag, en sa qualité de représentante du Conseil de World Athletics.

La composition complète du Groupe de travail est la suivante :

Prénom	Nom	Rôle	Fonction
Robbert	de Kock	Représentant de la WFSGI	Coprésident
Sylvia	Barlag	Membre du Conseil	Coprésidente
Spencer	Nel	Représentant d'adidas	Membre
Ryan	Montgomery	Représentant d'Asics	Membre
Carson	Caprara Sr	Représentant de Brooks	Membre
Tom	Carleo	Représentant de New Balance	Membre
Chris	Cook	Représentant de Nike	Membre
Johan	Adamsson	Représentant de Puma	Membre
Iñaki	Gómez	Représentant de la Commission des athlètes	Membre
Anna	Riccardi	Représentante de la branche du Groupe de travail dédiée à la certification et aux contrôles	Membre
Prof. Toni	Arndt	Représentant de la branche du Groupe de travail dédiée aux question sanitaires et scientifiques	Membre
Brian	Roe	Représentant de la branche du Groupe de travail dédiée au développement et à la fabrication	Membre
Jon	Ridgeon	Directeur général de World Athletics	Responsable, participant de droit

Le Groupe de travail a divisé son travail en trois axes distincts :

- Développement et fabrication : Informer et conseiller sur les impératifs, les contraintes et les données concernant les aspects techniques et le calendrier relatifs à la production et les plans de lancement des nouveaux produits qui arrivent sur le marché (y compris la planification des tests et des entraînements avec les athlètes).
- Santé et sciences : Informer et conseiller sur les données scientifiques existantes concernant la sécurité et les effets des chaussures utilisées en athlétisme sur les performances et, si nécessaire, concevoir et/ou superviser des études scientifiques portant sur la sécurité et les effets des chaussures favorisant la performance (y compris la réalisation des objectifs définis dans le mandat). Veiller à ce que ces travaux soient menés dans le respect des usages et pratiques habituels en matière de confidentialité et de publication.

- Certification et contrôle : Informer et conseiller sur les processus et dispositifs de certification existants et futurs utilisés pour valider les chaussures des athlètes d'élite avant, pendant et après les compétitions. Apporter des conseils sur la procédure de certification des chaussures de compétition et sur la mise en œuvre et l'application des Règles techniques.

Ce rapport présente les activités menées par le groupe de travail au cours de l'année se terminant en décembre 2020.

## Activités et résultats en 2020

Entre juin 2020 et décembre 2020, le Groupe de travail s'est réuni trois fois (en juillet, septembre et novembre 2020). Par ailleurs, des échanges de courriel et de nombreuses discussions ont eu lieu entre ces réunions. Comme pour de nombreux secteurs en 2020, les travaux ont été affectés par la pandémie mondiale. Pendant cette période, les principales activités et discussions du Groupe de travail ont porté sur les points suivants :

1. Explication de la règle 5 des Règles techniques pendant la période de transition jusqu'au 8 août 2021 qui a établi un cadre à partir des technologies actuelles relatives aux chaussures et encadré l'application des règles en fonction du niveau de la compétition;
2. Le processus de validation, le contrôle des chaussures lors des compétitions et les modalités d'examen des chaussures après la compétition;
3. Le déploiement de programmes de mise à disposition de chaussures pour les courses sur route (sans pointes);

4. Tester et constituer un ensemble de données de référence concernant les chaussures pour courses sur route (sans pointes), sous la direction du groupe « santé et sciences », et ce, afin de documenter les futurs protocoles d'essai potentiels;
5. Avoir une compréhension de la durée du processus, de la conception à la fabrication, et déterminer quand les règles à long terme, y compris les futurs protocoles d'essai, peuvent être introduites; et,
6. Comment le système de validation des chaussures et la certification des chaussures pourraient-ils être intégrés dans les calendriers de fabrication.

Des amendements à la règle 5 des Règles techniques ont été apportés en 2020, mais ils étaient antérieurs à la création du Groupe de travail et/ou résultaient de retours d'expérience et de réflexions menées par le siège de World Athletics. En décembre 2020, deux amendements ont fait l'objet d'une consultation auprès des membres du Groupe de travail issus du secteur des équipementiers, et ce, par le biais de la WFSGI. Ces amendements, qui portaient sur le système de mise à disposition des chaussures d'athlétisme ainsi que la disponibilité et l'utilisation de prototypes<sup>1</sup>, ont été approuvés par le Conseil, le 4 décembre 2020.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le groupe de travail n'a pas encore formulé sa recommandation définitive concernant l'orientation future des réglementations à long terme. Celles-ci concernent spécifiquement les exigences techniques pour les chaussures et les protocoles d'essai qui y sont associés. Cette question reste à l'étude, ainsi que tout autre amendement qui pourrait s'avérer nécessaire à court terme.

---

<sup>1</sup> Comme stipulé à la règle 5.2.2(f), une « Chaussure de développement » désigne une chaussure qui n'a jamais été Disponible à l'achat mais qu'un équipementier sportif est en train de développer pour la mettre sur le marché et souhaite, avant que la chaussure ne soit Disponible à l'achat, effectuer des tests avec les athlètes qu'il sponsorise (qui acceptent de tester la chaussure) sur des questions telles que la sécurité et la performance.





RAPPORTS FINANCIERS ET D'AUDIT

## Introduction

Les Statuts 2019 de World Athletics prévoient l'obligation de nommer des auditeurs pour effectuer un audit des états financiers annuels (article 79.2) et un audit de certaines responsabilités énoncées dans les Règles et Règlements de World Athletics (article 79.3).

## 6.1 Audit financier

Les budget et le plan annuel au titre de l'année 2020 ont été approuvés par le BE à la fin de l'année 2019.

L'audit financier au titre de l'année 2020 a été effectué par Ernst & Young Audit Conseil & Associés à Monaco (EY), et les états financiers vérifiés complets pour l'exercice 2020, qui ont été approuvés par le Bureau exécutif et le Conseil dans le cadre du présent Rapport annuel, sont joints en annexe A. Les détails de notre politique de rémunération sont joints à l'annexe B.

## 6.2 Audits non financiers

EY et QSA ont été désignés par le Congrès de 2019 comme les auditeurs non financiers pour 2019 et 2020.

Les audits non financiers pour 2020 ont également été réalisés par EY (gouvernance et conformité éthique), QSA effectuant de manière indépendante l'audit de conformité de l'UIA au programme sur l'intégrité et l'antidopage. Un résumé des audits non financiers de 2020 (gouvernance et conformité à l'éthique, et antidopage et intégrité) est fourni ci-dessous.

### AUDIT DE GOUVERNANCE ET DE CONFORMITÉ ÉTHIQUE

En sa qualité de cabinet d'audit nommé, EY effectue certaines procédures convenues afin d'aider World Athletics à se conformer aux dispositions des Statuts et à publier un rapport final.

L'objet du rapport est de présenter les résultats des contrôles effectués par EY à la demande de

World Athletics, spécifiquement en relation avec l'article 79.3(a), appelé Audit non financier sur la gouvernance et l'adhésion aux principes éthiques. Les procédures convenues ne sont pas les mêmes que celles d'un audit classique. La raison pour laquelle les procédures d'audit convenues sont réalisées différemment est due à la nature particulière des dispositions des Statuts, des Règles et des Règlements. Les procédures convenues sont exécutées conformément à la norme ISRS 4400 «Missions d'exécution de procédures convenues», qui fournit des orientations pour permettre au comptable professionnel d'exécuter les procédures d'audit auxquelles le comptable professionnel, l'entité et tout tiers approprié ont consenti et de faire rapport sur les constatations factuelles. Bien que des procédures d'audit soient mises en œuvre dans ce type de mission, EY n'exprime pas d'opinion ou de conclusion générale. EY a effectué ces procédures à l'usage exclusif du Bureau exécutif et décline toute responsabilité ou obligation à l'égard de tout autre tiers.

Les procédures mises en œuvre sont déterminées par World Athletics et comprennent l'examen des preuves de conformité au regard de certaines dispositions des Statuts, Règles et Règlements et couvrent l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Dans le cadre des procédures convenues, EY a rencontré un certain nombre d'employés de World Athletics afin de comprendre les activités au cours de l'exercice et d'obtenir des preuves de conformité aux dispositions énoncées dans les Statuts, Règles et Règlements. EY a ensuite présenté son rapport détaillé comprenant ses conclusions et recommandations au Comité d'audit et des finances du Bureau exécutif. EY n'a pas signalé de problèmes importants ou d'impacts

significatifs et, après examen par le Comité d'audit et des finances, son rapport d'audit final a été accepté par le Bureau exécutif et approuvé par le Conseil dans le cadre du présent rapport.

Le Bureau exécutif considère qu'il n'y a pas eu de conclusions et/ou de recommandations suffisamment importantes pour nécessiter d'être signalées et suivra la mise en œuvre des recommandations au cours de l'année 2021.

### AUDIT ANTIDOPAGE ET D'INTÉGRITÉ

L'audit non financier des programmes antidopage et d'intégrité prévu à l'article 79.3(b) est réalisé par QSA.

L'audit mené par QSA avait pour but d'évaluer le respect par World Athletics de ses programmes antidopage et d'intégrité, tels que définis dans les Statuts, les Règles et les Règlements (Code de conduite en matière d'intégrité, Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, Règles antidopage, Règlement antidopage, Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme applicables aux signalements, aux enquêtes et aux poursuites [violations sans lien avec le dopage], Règles relatives à la manipulation de compétitions sportives, Règles du Tribunal disciplinaire et Règles relatives aux litiges et procédures disciplinaires) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020. L'audit a porté sur la gestion par l'UIA des programmes d'intégrité au nom de World Athletics en matière de lutte contre le dopage, de manipulation des résultats des compétitions, de corruption, de paris, de manipulation liée à l'âge, de changement d'allégeance et d'autres violations du Code de conduite en matière d'intégrité. Elle comprenait également l'évaluation du respect par le Tribunal disciplinaire de ses fonctions.

L'audit a été mené et géré conformément aux sections applicables de la norme ISO19011 des Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management, en utilisant deux listes de vérification différentes. La première était une liste détaillée pour le domaine de la gouvernance, dans laquelle des preuves de conformité ont été recueillies pour chaque critère et la seconde

était une liste de vérification plus générale pour les processus opérationnels liés aux activités antidopage et à la lutte contre les manquements à l'éthique dans l'athlétisme.

L'audit a mis en évidence la capacité de l'UIA à identifier les critères applicables fixés par World Athletics (ainsi que par l'AMA), et par conséquent, à développer et adapter ses processus pour satisfaire à ces critères. L'UIA et le personnel de World Athletics impliqué dans l'intégrité de l'athlétisme sont compétents et conscients des objectifs de l'organisation et des risques en jeu. Le personnel est également conscient des conséquences de tout manquement aux normes et aux règles.

L'audit a débouché sur certaines constatations qui n'ont en rien compromis l'opinion générale sur le respect des critères établis par World Athletics.





ANNEXES

---

## Annexe A – États financiers vérifiés 2020

### Sommaire

Dirigeants et conseils professionnels .....	95
Déclaration des responsabilités du Bureau exécutif .....	96
Rapport des auditeurs indépendants .....	97
Informations sur l'Association et les événements importants au cours de l'exercice .....	101
<b>Rapport financier 2020.....</b>	<b>104</b>
États financiers consolidés.....	104
Principales méthodes comptables.....	108
Notes sur l'état consolidé du résultat global.....	114
Notes sur le bilan consolidé.....	120
Informations complémentaires.....	125

Dirigeants et conseils professionnels	
<b>PRÉSIDENT</b>	
Sebastian COE	(GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE DU NORD)
<b>PREMIER VICE-PRÉSIDENT</b>	
Sergueï BUBKA	(UKRAINE)
<b>VICE-PRÉSIDENTS</b>	
Nawaf Bin Mohammed AL SAUD	(ARABIE SAOUDITE)
Geoff GARDNER	(ÎLE NORFOLK)
Ximena RESTREPO	(COLOMBIE)
<b>MEMBRES DU CONSEIL</b>	
Valerie ADAMS	(NOUVELLE-ZÉLANDE)
Dahlan AL HAMAD	(QATAR)
Beatrice AYIKORU	(OUGANDA)
Sylvia BARLAG	(PAYS-BAS)
William BANKS	(ÉTATS-UNIS)
Raul CHAPADO	(ESPAGNE)
Nawal EL MOUTAWAKEL	(MAROC)
Abby HOFFMAN	(CANADA)
Alberto JUANTORENA DANGER	(CUBA)
Hamad KALKABA MALBOUM	(CAMEROUN)
Dobromir KARAMARINOV	(BULGARIE)
Renaud LAVILLENIE	(FRANCE)
Helio MARINHO GESTA DE MELO	(BRÉSIL)
Antti PIHLAKOSKI	(FINLANDE)
Anna RICCARDI	(ITALIE)
Mike SANDS	(BAHAMAS)
Robin SAPONG EUGENIO	(ÎLES MARIANNES DU NORD)
Adille J. SUMARIWALLA	(INDE)
Nan WANG	(CHINE)
Hiroshi YOKOKAWA	(JAPON)
<b>DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>	Jon RIDGEON
<b>AUDITEURS</b>	Ernst & Young Audit Conseil & Associés
<b>PRINCIPALES INSTITUTIONS BANCAIRES</b>	BARCLAYS BANK
	COMPAGNIE MONEGASQUE DE BANQUE

## DÉCLARATION DES RESPONSABILITÉS DU BUREAU EXÉCUTIF ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2020

En plus des dispositions de base en matière d'information financière énoncées dans les Statuts de World Athletics (« l'Association »), le Bureau exécutif s'engage à élaborer des états financiers consolidés qui donnent une image fidèle de la situation de l'Association à la fin de chaque exercice. Cela comprend le profit ou la perte de l'exercice et le tableau de flux de trésorerie de l'Association.

Dans le cadre de la préparation de ces états financiers consolidés, le Bureau exécutif considère que l'Association a utilisé des méthodes comptables appropriées conformément aux notes A et B des états financiers consolidés, qu'elles ont été appliquées de manière cohérente et qu'elles sont étayées par des appréciations et des estimations raisonnables, que toutes les normes comptables jugées applicables ont été suivies et que la préparation des états financiers consolidés sur une base dite « de continuité d'exploitation » est appropriée.

Le Bureau exécutif a la responsabilité de veiller à ce que l'Association tienne des registres comptables qui présentent avec une précision raisonnable la situation financière de l'Association.

Le Bureau exécutif a la responsabilité générale de prendre les mesures dont il dispose pour préserver les actifs de l'Association et pour prévenir et détecter les fraudes et autres irrégularités.

Approuvé par le Bureau exécutif.

Et signé au nom de World Athletics  
Le 27 juillet 2021



Sebastian Coe  
Président



Vineesh Kochhar  
Directeur des opérations

## Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés

*Ce document constitue une traduction en français du rapport d'audit contractuel sur les comptes consolidés émis en langue anglaise et est fourni seulement pour faciliter la lecture des utilisateurs francophones.*

ERNST & YOUNG Audit Conseil & Associés  
World Athletics  
Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'intention du Bureau exécutif de World Athletics,

### OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'entité World Athletics et ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2020 ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidés pour la période du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020, et les annexes aux états financiers consolidés qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des états financiers consolidés de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Ces états financiers ont été approuvés par le Bureau exécutif.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020 ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

### FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (y compris les normes internationales d'indépendance) (le Code de l'IESBA) et aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers en France et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## AUTRES INFORMATIONS

Les autres informations comprennent les informations présentées autres que les états financiers et notre rapport d'audit. La direction est responsable de l'établissement des autres informations.

Notre opinion sur les états financiers ne porte pas sur les autres informations et nous n'exprimons aucune opinion ni conclusion sur celles-ci.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, il nous appartient de prendre connaissance des autres informations et, ce faisant, de vérifier si les autres informations présentent une incohérence ou anomalie significative au regard des états financiers ou des informations obtenues à l'occasion de notre audit. Il nous appartient de signaler toute anomalie significative dans les autres informations qui serait découverte à l'occasion de nos travaux. Nous n'avons pas d'observation à signaler sur les autres informations.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre l'entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du groupe.

## RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR RELATIVES À L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter une anomalie significative existante.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder

notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations fournies dans les états financiers consolidés à ce titre ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'entité à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements les sous-tendant de manière à ce qu'ils en donnent une présentation sincère ;
- nous recueillons, concernant les informations financières des entités ou activités du groupe, des éléments suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

#### RESTRICTION D'UTILISATION DE NOTRE RAPPORT

Ce rapport est établi à votre attention. Nous n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers auquel ce rapport serait diffusé ou parviendrait.

Ce rapport est régi par la loi monégasque. Les juridictions monégasques ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Monaco, le 23 Août 2021

L'Auditeur Contractuel

Signé dans sa version originale en langue anglaise par ERNST & YOUNG Audit Conseil & Associés

Sandrine Arcin

## États financiers consolidés conformément aux normes IFRS

### Sommaire

<b>Informations sur l'association et les événements importants au cours de l'exercice.....</b>	<b>101</b>	<b>Notes sur l'état consolidé du résultat global .....</b>	<b>114</b>
I. Généralités.....	101	1. Produits des droits de diffusion et de sponsoring.....	114
II. À propos de World Athletics.....	101	2. Autres revenus d'activités.....	114
III. Principaux événements ayant eu lieu pendant l'exercice.....	102	3. Compétition et événements.....	115
IV. Partenaires officiels de World Athletics.....	103	4. Subventions et développement.....	116
		5. Affaires juridiques et conformité.....	117
		6. Administration.....	118
		7. Produits financiers.....	118
		8. Charges financières.....	119
<b>États financiers consolidés.....</b>	<b>104</b>		
État consolidé du résultat global.....	104	<b>Notes sur le bilan consolidé .....</b>	<b>120</b>
Autres éléments du résultat global.....	104	9. Titres mis en équivalence.....	120
Bilan consolidé.....	105	10. Immobilisations corporelles .....	121
État consolidé des flux de trésorerie .....	106	11. Créances commerciales et autres créances.....	121
État consolidé des variations des capitaux propres.....	107	12. Actifs sur contrats clients.....	122
		13. Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	122
<b>Principales méthodes comptables .....</b>	<b>108</b>	14. Capitaux propres.....	122
A. Informations générales et déclaration de conformité.....	108	15. Avantages postérieurs à l'emploi et obligations similaires.....	123
B. Base de la préparation des états financiers.....	108	16. Passifs financiers à court et à long terme .....	123
C. Principes et périmètre de consolidation.....	109	17. Dettes .....	123
D. Conversion des devises.....	109	18. Autres dettes et charges à payer.....	124
E. Immobilisations corporelles.....	109	19. Produits différés .....	124
F. Comptes de régularisation et provisions .....	110		
G. Prêt de la part du CIO.....	110	<b>Informations complémentaires.....</b>	<b>125</b>
H. Obligations de retraite.....	110	20. Gestion des risques financiers.....	125
I. Créances clients.....	111	21. Engagements supplémentaires, passifs éventuels ou événements hors bilan.....	125
J. Produits.....	111	22. Événements postérieurs au bilan.....	125
K. Charges opérationnels.....	112	23. Parties liées.....	125
L. Produits et charges financiers.....	112		
M. Gestion des risques financiers.....	112		
N. Estimations et jugements comptables critiques .....	113		

## Informations sur l'association et les événements importants au cours de l'exercice

### I. Généralités

World Athletics est une association à but non lucratif, dont les membres sont des Fédérations nationales qui représentent l'athlétisme dans chaque pays du monde. Son objectif est d'établir une coopération juridique et amicale entre tous les membres au profit de l'athlétisme. En plus des règlements régissant les compétitions internationales, World Athletics établit des règles, favorise le développement mondial de l'athlétisme et diffuse des informations techniques et autres à ses entités affiliées.

### II. À propos de World Athletics

L'athlétisme est l'un des sports les plus anciens au monde. Il n'a cessé de s'adapter au fil des siècles, offrant un sport aussi dynamique qu'enrichissant.

Le 17 juillet 1912 à Stockholm, après la cérémonie de clôture des Jeux olympiques dans la capitale suédoise, la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) a été fondée en tant qu'organe régissant le sport de l'athlétisme à l'échelle mondiale.

Au cours des dix décennies qui ont suivi, l'athlétisme a connu de nombreux changements reflétant l'évolution politique et socio-économique du monde entier. Même le nom de l'IAAF a changé, devenant en 2001 l'« Association internationale des fédérations d'athlétisme » pour refléter l'émergence du sport professionnel qui n'existait pas en 1912. Plus récemment, en 2019, la Fédération a changé de nom pour devenir « World Athletics ».

World Athletics a été fondée pour répondre au besoin d'une autorité mondiale en matière de gouvernance, d'un programme de compétition, d'un matériel technique standardisé et d'une liste des records du monde officiels. Autant de mesures qui restent d'actualité.

Cependant, dans un monde en constante évolution, les fédérations sportives internationales telles que World

Athletics doivent être proactives dans leurs démarches visant à toucher de nouveaux publics et à trouver de nouvelles villes hôtes pour leurs événements. Il est également fondamental de comprendre que l'athlétisme n'est plus seulement une question de haut niveau, de médailles d'or et de records. L'athlétisme est aussi synonyme de « sport pour tous » et il convient de faire en sorte que le plus grand nombre possible de personnes puisse le pratiquer.

Cela comprend, bien sûr, une discipline aussi passionnante que la course sur route, grâce à laquelle un grand nombre de personnes dans le monde entier ont un contact direct avec le monde de l'athlétisme. Il ne faut pas non plus oublier l'athlétisme dans les écoles du monde entier, un milieu dans lequel World Athletics tient à garantir un haut niveau de participation dès l'âge de sept ans, mais aussi chez les adolescents, chez qui le manque de pratique sportive se ressent particulièrement.

En dépit des avantages de l'athlétisme pour les collectivités et la société, World Athletics est consciente que ce sport doit galvaniser l'attention du public dans un monde de plus en plus varié et complexe où les médias et les produits de divertissement sont omniprésents. Cela signifie que l'athlétisme et tous ceux qui en font partie doivent se pencher sur des thématiques plus larges touchant à la responsabilité sociale, à l'environnement et à tout ce qui contribue à faire progresser l'athlétisme en tant que force permettant de créer un monde meilleur.

Les disciplines de l'athlétisme sont parmi les plus anciennes de toutes les compétitions sportives connues de l'humanité. En effet, « courir, sauter et lancer » sont les formes naturelles et universelles d'expression physique chez l'homme. Ce sport offre également des valeurs plus larges qui nous aident à relever les défis de la vie.

World Athletics adapte son programme de compétition afin de refléter le vaste éventail d'activités auxquelles le public a accès. Attirer, développer et surtout retenir les jeunes, tant comme acteurs que comme spectateurs,

est essentiel si l'on veut que l'athlétisme conserve son attrait. En outre, il est tout aussi important de maintenir les liens étroits que l'athlétisme entretient avec le mouvement de l'athlétisme vétérans ainsi qu'avec la course de fond, le trail et la course de montagne.

Les Championnats du monde d'athlétisme, qui ont lieu tous les deux ans, sont le point culminant de notre Série mondiale d'athlétisme, qui comprend également des compétitions en salle, des compétitions pour les moins de 20 ans, des relais, du cross-country, des épreuves de marche athlétique et des courses sur route; chacune de ces compétitions se déroulant selon un cycle de deux ans.

L'athlétisme est également le sport phare des Jeux olympiques. Il s'agit du principal sport en stade des Jeux, au cœur du succès de chaque édition des Jeux olympiques d'été. L'histoire de l'athlétisme et celle des Jeux olympiques sont étroitement liées et World Athletics est extrêmement fière de ce lien.

Les Championnats du monde de World Athletics et les Jeux olympiques continuent de remplir les stades et d'attirer des milliards de téléspectateurs.

Le potentiel marketing de chaque édition des Championnats du monde de World Athletics est excellent, seuls les Jeux olympiques d'été et la Coupe du monde de la FIFA sont plus importants en termes de portée et d'impact au niveau mondial. Les prochains Championnats du monde de World Athletics se dérouleront à Eugene, aux États-Unis (2022) et à Budapest, en Hongrie (2023). Les autres compétitions de la Série mondiale d'athlétisme proposent une variété intéressante en termes de nature, de taille et de portée.

Cela sous-entend différentes exigences en matière de logistique, de budget et d'installations, permettant aussi de répondre aux ambitions et aux ressources des villes, grandes et petites, de la plupart des plus de 200 fédérations nationales membres pour leur permettre d'organiser des événements.

Preuve de la capacité du sport à innover et à répondre aux demandes en constante évolution, une nouvelle compétition par équipes passionnante, les Relais mondiaux de World Athletics, a été lancée en 2014 à Nassau, aux Bahamas, et a été organisée à trois autres reprises, la dernière édition ayant eu lieu en 2019, à Yokohama au Japon.

Cette variété s'étend au-delà des championnats.

En 2010, une nouvelle structure de compétition mondiale d'une journée a été dévoilée. La plus importante des compétitions de ce type est la Ligue de diamant, qui regroupe 14 meetings d'athlétisme sur invitation en Afrique, en Asie, en Europe et aux États-Unis. Le Circuit continental, composé de meetings d'une journée labellisés or, argent et bronze, organisés dans les six régions continentales de World Athletics, constitue le deuxième niveau de compétition internationale de haut niveau aux côtés des compétitions du Challenge mondial. Toutes ces compétitions se déroulent dans de grands stades et attirent des téléspectateurs du monde entier.

Alors que World Athletics entre dans son deuxième siècle d'existence en tant qu'organe directeur officiel de l'athlétisme, son objectif est de continuer à améliorer ce sport dynamique afin d'offrir de nouvelles et passionnantes perspectives aux athlètes et aux spectateurs. Après quatre années de réforme, qui ont abouti à deux révisions des statuts de l'Association, le sport s'efforce de faire en sorte que chaque domaine de l'athlétisme soit examiné, testé et soutenu de manière à viser l'excellence.

### III. Principaux événements ayant eu lieu pendant l'exercice

#### DIAMOND LEAGUE ASSOCIATION

Au cours de l'année, il a été décidé de transférer les actions détenues par World Athletics dans Diamond League AG, une entité commerciale, vers une Association. Cette organisation à but non lucratif

nouvellement créée, la Diamond League Association, a été enregistrée selon les lois de la Suisse. World Athletics n'exerce pas d'influence significative sur les opérations de Diamond League AG et la perte sur la cession a été comptabilisée dans le résultat de l'exercice de World Athletics.

#### COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a classé l'épidémie de COVID-19 en pandémie.

En conséquence de la pandémie, un certain nombre d'événements sportifs inscrits à notre calendrier furent reportés. Une seule compétition de la Série mondiale d'athlétisme a été organisée au cours de l'année. Aux annulations des compétitions de la Série mondiale que nous n'avions pas prévues sont venus s'ajouter l'annulation et le report de certaines de nos compétitions continentales en 2020.

#### PRÊT DE LA PART DU CIO

Le 26 juin 2020, en réponse à la pandémie de COVID-19 et au fait que les Jeux olympiques ont été reportés de 2020 à 2021, le CIO a accepté d'avancer à World Athletics une somme de 7 500 000

dollars américains sous la forme de trois versements égaux de 2 500 000 dollars répartis entre 2020 et 2021. Le remboursement de cette avance est dû lors du paiement du CIO pour Tokyo 2020 ou Paris 2024. Conformément aux normes IFRS concernant la comptabilisation des revenus lorsque l'événement a eu lieu, ce montant de 7 500 000 \$ sera reflété dans nos états financiers IFRS en 2021.

Au cours de l'année, nous avons bénéficié des mesures prises par le gouvernement monégasque pour placer le personnel en chômage temporaire partiel. Cela nous a permis d'assurer la sécurité de notre personnel pendant cette période difficile et a permis de réduire les coûts de personnel de 750 000 dollars pour l'année.

L'Association bénéficie toujours de garanties solides de revenus à long terme et dispose de suffisamment de liquidités et de réserves pour poursuivre ses activités quotidiennes et faire face à ses obligations futures lorsqu'elles viendront à échéance.

## IV. Partenaires officiels de World Athletics

### Partenaires de World Athletics



### Diffuseur de World Athletics



### Partenaires média de World Athletics



### Fournisseurs de World Athletics



## États financiers consolidés

### État consolidé du résultat global

en milliers de dollars américains (USD)	Note	2020	2019
<b>Produits</b>			
Droits de retransmission télévisée et sponsoring	1	34 945	43 855
Autres produits	2	9 294	7 289
<b>Total des produits</b>		<b>44 239</b>	<b>51 144</b>

<b>Charges</b>			
Compétition et événements	3	15 004	29 546
Subventions et développement	4	8 028	15 385
Affaires juridiques et conformité	5	11 922	14 853
Administration	6	6 782	8 051
<b>Total des charges</b>		<b>41 736</b>	<b>67 835</b>

<b>Profits (pertes) d'exploitation</b>		<b>2 503</b>	<b>(16 691)</b>
Produits financiers	7	302	400
Charges financières	8	(922)	(1 070)
<b>Résultat financier (pertes)</b>		<b>(620)</b>	<b>(671)</b>
Part des (pertes)/profits sur les titres mis en équivalence	9	188	(63)
<b>Profits (pertes) pour l'exercice</b>		<b>2 071</b>	<b>(17 424)</b>

### Autres éléments du résultat global

en milliers de dollars américains (USD)	Note	2020	2019
Profits (pertes) pour l'exercice		2 071	(17 424)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Gains (pertes) actuariel(le)s sur les indemnités de départ à la retraite	15	6	130
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat lorsque certaines conditions spécifiques seront remplies			
<b>Différences de change</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
Autres produits (charges)		6	130
<b>Produits (pertes) pour l'exercice</b>		<b>2 077</b>	<b>(17 295)</b>

## Bilan consolidé

en milliers de dollars américains (USD)	Note	31 déc. 2020	31 déc. 2019
<b>Actifs</b>			
Immobilisations incorporelles		402	328
Immobilisations corporelles	10	6 135	6 571
Actifs financiers à long terme		210	205
Titres mis en équivalence	9	531	343
<b>Actifs long terme</b>		<b>7 278</b>	<b>7 446</b>
Créances clients	11	521	262
Paiements anticipés et créances fiscales	11	814	1 070
Autres créances	11	1 171	7 950
Actifs sur contrat client	12	5 781	9 344
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	40 048	34 302
<b>Actifs court terme</b>		<b>48 335</b>	<b>52 927</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>55 613</b>	<b>60 373</b>
Capital		10 000	10 000
Réserves		18 868	36 287
Produits/pertes pour l'exercice		2 071	(17 424)
<b>Total des capitaux propres et des réserves</b>	<b>14</b>	<b>30 939</b>	<b>28 862</b>
<b>Passifs</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	3 041	4 483
Autres dettes et charges à payer	18	7 189	17 138
Passifs financiers	16	320	282
Produits différés	19	3 475	1 119
<b>Total passifs à court terme</b>		<b>14 025</b>	<b>23 021</b>
Provisions	15	1 229	1 102
Passifs financiers	16	2 830	3 003
Produits différés	19	6 590	4 385
<b>Passifs long terme</b>		<b>10 649</b>	<b>8 490</b>
<b>Total du passif</b>		<b>24 674</b>	<b>31 511</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>55 613</b>	<b>60 373</b>

## État consolidé des flux de trésorerie

en milliers de dollars américains (USD)	Note	2020	2019
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat net de l'exercice		2 071	(17 424)
Produit/(charge) financier(e) net(te)	7,8	502	674
Dotations aux amortissements et provisions	10	1 023	1 063
Profit des sociétés mises en équivalence	9	(188)	(171)
Augmentation/(Diminution) des provisions pour indemnités de départ à la retraite	15	128	(3)
(Augmentation)/Diminution des créances	11	11 331	(4 610)
(Augmentation)/Diminution des actifs sur contrat client	12	3 563	(4 794)
Augmentation/(Diminution) des dettes	17,18	(11 493)	9 708
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>6 937</b>	<b>(15 558)</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
(Achat)/vente d'immobilisations corporelles	10	(588)	(106)
(Achat)/vente d'immobilisations incorporelles		(74)	(155)
<b>Flux net de trésorerie (utilisée)/générée par les activités d'investissement</b>		<b>(661)</b>	<b>(261)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Produits des nouveaux prêts/emprunts		172	-
Remboursement des prêts/emprunts		(412)	(378)
Intérêts reçus	7	23	106
Intérêts payés	8	(313)	(428)
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités de financement</b>		<b>(530)</b>	<b>(700)</b>
<b>(Diminution)/augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>5 746</b>	<b>(16 519)</b>
<b>Trésorerie et des équivalents de trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier</b>			
	13	34 302	50 820
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
		5 746	(16 518)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre</b>			
		40 048	34 302

## État consolidé des variations des capitaux propres

en milliers de dollars américains (USD)	Fonds de réserve	Autres réserves Transfert du produit	Transfert du compte de résultat	Total des fonds propres
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>10 000</b>	<b>63 766</b>	<b>(27 609)</b>	<b>46 157</b>
Affectation du résultat net		(27 609)	27 609	-
Pertes actuarielles sur les indemnités de départ à la retraite, nettes d'impôts		130		130
<b>Autres éléments du résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>130</b>		<b>130</b>
Résultat net de l'exercice			(17 424)	(17 424)
<b>Résultat global total pour la période</b>	<b>-</b>	<b>130</b>	<b>(17 424)</b>	<b>(17 295)</b>
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>10 000</b>	<b>18 862</b>	<b>(17 424)</b>	<b>28 862</b>
Affectation du résultat net		-	17 424	-
Pertes actuarielles sur les obligations de prestations de retraite, nettes d'impôts		6		6
<b>Autres éléments du résultat global pour la période</b>	<b>-</b>	<b>6</b>		<b>6</b>
Résultat net de l'exercice		2 071	-	2 071
<b>Résultat global total pour la période</b>	<b>-</b>	<b>2 077</b>	<b>-</b>	<b>2 077</b>
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>10 000</b>	<b>20 939</b>	<b>-</b>	<b>30 939</b>

## Principales méthodes comptables

La présente note liste les principales méthodes comptables adoptées dans la préparation de ces états financiers consolidés. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de manière cohérente à tous les exercices présentés. Les états financiers concernent l'Association constituée de World Athletics et de ses filiales.

### A. Informations générales et déclaration de conformité

Les états financiers consolidés de World Athletics pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Ces normes sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse suivante (lien en anglais) : [ici](#).

Les états financiers sont accompagnés des informations jugées significatives conformément au Règlement n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, qui sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse suivante : [ici](#).

### B. Base de la préparation des états financiers

#### CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation, selon la convention du coût historique, à l'exception des éléments suivants :

- Certains actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés), certaines catégories d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement - évalués à leur juste valeur
- Les actifs détenus en vue de la vente - évalués à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et
- Les régimes de retraite à prestations définies - actifs du régime évalués à leur juste valeur.

La direction a conclu que l'Association dispose de ressources adéquates pour poursuivre ses activités pendant au moins les 12 prochains mois à compter de

la date des présents états financiers et que l'application de la continuité d'exploitation reste appropriée. La pandémie de COVID-19 et les mesures adoptées par les gouvernements du monde entier pour ralentir sa propagation ont eu un impact sur l'Association. Ces mesures ont conduit à l'annulation de nombreux événements sportifs au cours de l'année, et surtout à la reprogrammation des Jeux olympiques en 2021. Cela a eu un impact négatif sur les performances financières de l'Association au cours de l'année et sur sa situation en termes de trésorerie. En 2020, un accord de prêt avec le CIO d'un montant de 7 500 000 \$ a été conclu. Le remboursement du prêt est dû lors du versement du dividende olympique par le CIO pour les Jeux de Tokyo ou, en cas d'annulation des Jeux de Tokyo, lors du versement du dividende olympique dû pour les Jeux de Paris en 2024.

L'incertitude demeure quant à l'impact de l'évolution de la pandémie sur l'activité de l'Association.

En outre, pour répondre à un scénario encore plus négatif, la direction peut prendre les mesures d'atténuation suivantes pour réduire les coûts, optimiser la trésorerie de l'Association et préserver les liquidités :

- La réduction des dépenses d'investissement non essentielles et le report ou l'annulation des dépenses discrétionnaires;
- Le gel du recrutement non essentiel ;
- La réduction des dépenses de marketing.

#### NOUVELLES NORMES ET NORMES MODIFIÉES ADOPTÉES PAR L'ASSOCIATION

L'Association a appliqué les normes et amendements suivants pour la première fois pour son exercice annuel commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- Définition du terme « significatif » - amendements à IAS 1 et IAS 8 (normes comptables internationales)
- Définition du terme « activité » - amendements à l'IFRS 3
- Réforme des taux d'intérêt de référence - amendements aux normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7
- Cadre conceptuel révisé pour l'information financière

L'Association a également choisi d'adopter par anticipation les amendements suivants :

- Améliorations annuelles des normes IFRS, cycle 2018-2020.

Les amendements énumérés ci-dessus n'ont pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les exercices précédents et ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les exercices en cours ou futurs.

## C. Principes et périmètre de consolidation

L'Association a consolidé ses filiales, c'est-à-dire les entités contrôlées directement ou indirectement par l'Association. L'Association contrôle une entité lorsque (i) elle est exposée à, ou a des droits sur, des rendements variables provenant de son implication dans l'entité, et (ii) elle a la capacité d'affecter ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité.

Les filiales sont comptabilisées selon la méthode de consolidation globale à partir de la date à laquelle l'Association obtient le contrôle et jusqu'à ce que l'Association perde le contrôle de la filiale.

Les entités sur lesquelles l'Association exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. L'Association est généralement présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient au moins environ 50 % des droits de vote de l'entité. L'Association exerce une influence notable sur une entité lorsqu'elle a le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de cette entité, mais n'a pas le pouvoir d'exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. Selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement comptabilisée au coût, puis ajustée pour refléter les changements dans l'actif net de l'entreprise associée ou de la coentreprise (joint venture).

Le périmètre de consolidation comprend World Athletics et World Athletics Productions Ltd, partiellement

détenue par World Athletics (50 %) et comptabilisée comme une participation mise en équivalence.

World Athletics a la capacité d'exercer une influence notable sur cette entité et a conclu que cet investissement devrait être enregistré comme un investissement comptabilisé à la valeur de consolidation.

Au cours de l'année, World Athletics a transféré ses actions de Diamond League AG, une entité commerciale, vers Diamond League Association, une organisation à but non lucratif nouvellement créée. Par conséquent, les comptes de Diamond League AG ne doivent pas être consolidés par World Athletics. Aussi, le bénéfice de l'année a été comptabilisé dans l'état du résultat global.

## D. Conversion en devises

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars américains, la monnaie fonctionnelle de l'Association, au taux de change à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Les transactions effectuées dans des devises autres que le dollar américain sont converties en dollars américains au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires dont la devise n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains au cours de clôture.

## E. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les gains et les pertes sur la cession d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée telle qu'indiquée à la page suivante. :

Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Agencements	jusqu'à 15 ans
Véhicules automobiles	5 ans

Les contrats de location conclus par l'Association sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 16 (Contrats de location). L'Association comptabilise un actif relatif au droit d'utilisation et un passif de location pour tous ses contrats de location, à l'exception (i) des contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur et (ii) des contrats de location à court terme (12 mois ou moins). Les paiements effectués au titre des contrats de location non comptabilisés au bilan sont comptabilisés comme une charge d'exploitation sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Au début d'un contrat de location, le passif pour les paiements futurs est actualisé au taux d'emprunt marginal, qui est un taux sans risque ajusté pour refléter le profil de risque spécifique de World Athletics. Comme les paiements de location sont répartis sur la durée du bail, l'Association applique un taux d'actualisation basé sur la durée de ces paiements.

Les paiements utilisés pour déterminer le passif des futurs paiements de location excluent les éléments non liés à la location, mais comprennent des paiements fixes que l'Association s'attend à verser au bailleur sur la durée estimée de la location.

## F. Comptes de régularisation et provisions

Une provision est comptabilisée lorsque World Athletics a une obligation légale ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de fonds ou des avantages économiques seront nécessaires pour éteindre l'obligation et lorsqu'une estimation fiable de la sortie de ressources peut être effectuée.

Toute charge à payer non utilisée dans les deux ans suivant la date de comptabilisation doit être reprise dans le compte de résultat consolidé, sauf si des

circonstances particulières justifient le maintien du solde au bilan.

Les dettes ne portent pas intérêt et sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés, sauf si la probabilité de sortie de ressources est réelle. Ils sont indiqués dans les notes aux états financiers, à moins que la probabilité d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit faible.

## G. Prêt de la part du CIO

Une fois tous les 4 ans, lorsque les Jeux olympiques ont lieu, le Comité international olympique (CIO) verse un dividende olympique d'environ 40 millions de dollars à World Athletics. Ce produit, tel que défini par la norme IFRS 15, est comptabilisé après la tenue effective des Jeux olympiques. En 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, les Jeux olympiques de Tokyo ont été reportés à 2021. Pour faire face aux problèmes de trésorerie résultant de ce report, le CIO a conclu un accord de prêt avec World Athletics pour un montant de 7,5 millions de dollars. Sur ce montant, World Athletics a reçu 2,5 millions de dollars en 2020 et les 5 millions restants au début de l'année 2021. Ce prêt a été comptabilisé comme un produit différé courant au 31 décembre 2020. Le montant de 7,5 millions de dollars qui a déjà été reçu sera réduit du montant total du Dividende olympique qui est dû à World Athletics à la fin des Jeux olympiques de Tokyo.

## H. Obligations de retraite

Les obligations en matière de prestations de retraite se rapportent aux salariés de Monaco. Selon la législation monégasque, l'Association est tenue de verser une pension de retraite sur la base de dispositions légales, ou sur la base des dispositions de la convention collective de travail si celles-ci sont plus avantageuses que les dispositions légales. Pour les salariés à Monaco, les pensions sont calculées sur la base des douze

derniers mois de rémunération brute, à l'exclusion des primes et autres rémunérations complémentaires. L'obligation qui est payée une fois au moment du départ en retraite du salarié est comptabilisée au bilan au titre de ces régimes de retraite à prestations définies. Il s'agit de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de référence. L'obligation au titre des prestations définies est calculée chaque année selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actuelle de l'obligation à prestations définies est déterminée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées en utilisant les taux d'intérêt des obligations d'entreprises de haute qualité qui sont libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront payées, et qui ont des termes se rapprochant des termes de l'obligation correspondante.

Le coût financier net est calculé en appliquant le taux d'actualisation au solde net de l'obligation à prestations définies. Dans le compte de résultat, ce coût est inclus dans les charges liées aux prestations versées au personnel.

Les gains et pertes de réévaluation résultant des ajustements d'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils surviennent, directement dans les autres éléments du résultat global. Ils sont inclus dans les bénéfices non distribués dans l'état des variations des capitaux propres et dans le bilan.

## I. Créances clients

Les créances commerciales sont des montants dus par les clients pour des services fournis dans le cadre de l'activité ordinaire. Elles sont toutes classées comme courantes (à court terme). Les créances commerciales sont comptabilisées initialement au montant de la contrepartie, à moins qu'elles ne contiennent des éléments de financement importants, lorsqu'elles sont comptabilisées à leur juste valeur. L'Association détient les créances commerciales dans le but de recouvrer les flux de trésorerie contractuels et les évalue donc ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

## J. Produits

Les produits sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'Association en tirera un avantage économique et que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Les produits liés à World Athletics se composent principalement des éléments suivants :

- Droits de télévision (par exemple les droits médiatiques)
- Droits commerciaux (par exemple, le sponsoring)
- Apport en nature
- Certification technique

Le paiement de la part des partenaires de diffusion exclusifs est reçu deux fois par an et couvre les droits de diffusion de toutes les compétitions de World Athletics pour l'année. L'accord actuellement en vigueur a été signé en avril 2018 et couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2023.

Les revenus du sponsoring commercial sont divisés en trois parties. La première partie correspond aux droits commerciaux et le montant annuel s'élève à 8,5 millions de dollars par an. La deuxième partie concerne les droits de télévision au Japon qui génèrent un revenu de 4,5 millions de dollars par an. La troisième partie concerne la commission basée sur les apports en nature dans le cadre des contrats de sponsoring. Les apports en nature sous forme de produits et de services fournis par les sponsors pour une utilisation lors des événements est comptabilisée en tant que produit et charge dans l'état consolidé du résultat global. Les commissions sur les apports en nature dues au partenaire commercial de l'Association sont comptabilisées sur la base de la valeur de la contribution en nature.

En 2018, un amendement à l'accord pour la période 2020-2029 a été signé. Ce nouvel accord prévoit un montant minimal de 130 millions de dollars sur la période de 10 ans. L'accord pour le sponsoring commercial comprend également une clause de partage des bénéfices.

Les obligations de performance sont identifiées comme étant le droit d'accès à la propriété intellectuelle et, à ce titre, les revenus sont comptabilisés de manière linéaire pendant la durée du contrat.

Pour la comptabilisation des revenus de la participation aux bénéfiques, la direction exerce son jugement pour réaliser une estimation de la participation aux bénéfiques directement attribuable à l'exercice concerné et la comptabilise dans la période où elle est perçue.

Les certifications techniques fournies par World Athletics pour les infrastructures sportives sont effectuées à un moment donné avec une durée de certification de 3 ou 5 ans. Les revenus générés par les certifications techniques sont comptabilisés au moment où la certification technique est octroyée.

Les obligations de performance ont été déterminées pour chaque contrat et la méthode de reconnaissance des revenus pour chaque contrat a été déterminée conformément à la norme IFRS 15.

## K. Charges opérationnelles

Les dépenses sont les sorties brutes de ressources qui découlent de l'activité ordinaire d'organisation d'un événement ainsi que des activités administratives de World Athletics.

Le total des dépenses comprend principalement les éléments suivants : contributions aux Fédérations membres, Unité d'intégrité de l'athlétisme, dépenses liées aux événements (dépenses directes dans le cadre des événements, diffusion et médias, marketing, promotion, publications, hospitalité et autres dépenses liées à l'événement), service informatique, salaires et avantages du personnel, amortissement et dépréciation des actifs à long terme.

Les dépenses relatives à un événement futur sont reportées et comptabilisées dans le compte de résultat consolidé lorsque l'événement en question a lieu.

## L. Produits et charges financiers

Les produits et les charges financiers sont les suivants :

- Les produits financiers, qui comprennent les revenus des actifs portant intérêts, ainsi que les gains de change réalisés et non réalisés;
- Les charges financières, qui comprennent les pertes de change réalisées et non réalisées ainsi que les frais bancaires et les éventuelles charges d'intérêt.

## M. Gestion des risques financiers

Le programme global de gestion des risques de l'Association se concentre sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à minimiser tout effet négatif potentiel sur les performances financières de l'Association.

Le Comité de direction fournit des principes pour la gestion globale des risques tels que le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidité.

### (a) Risque de change

L'Association opère au niveau international et est exposée au risque de change découlant de transactions libellées en d'autres devises que le dollar américain, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de l'Association.

Les produits et les charges d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de l'Association sont affectés par la fluctuation des taux de change, principalement entre l'euro et le dollar américain. L'Association estime que l'impact en termes absolus d'une augmentation ou d'une diminution de 10 % de ce taux sur son résultat d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 n'aurait pas été significatif.

Au cours des périodes présentées, l'Association n'a effectué aucune opération de couverture.

### (b) Risque de crédit

Le risque de crédit est géré à l'échelle de l'Association. Le risque de crédit est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi qu'à l'exposition au

crédit des clients, y compris les créances en cours et les transactions engagées. Le risque de crédit sur les créances est atténué par la qualité du client.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux dépôts et aux instruments financiers courants n'est pas significatif compte tenu de la qualité des contreparties des institutions financières.

### (c) Risque de liquidité

La Direction suit les prévisions des besoins de liquidités de l'Association sur une base trimestrielle afin de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins opérationnels. L'évolution des dépenses est équilibrée par les recettes engagées afin de garantir le maintien de liquidités adéquates.

World Athletics a souscrit des contrats commerciaux et de diffusion à long terme qui offrent une certaine souplesse dans la gestion des besoins opérationnels en liquidités. En outre, le Dividende olympique généralement perçu tous les quatre ans permet à l'Association de lisser ses dépenses à long terme.

En raison de la COVID-19, le versement du Dividende olympique du CIO a été reporté à 2021. Le Dividende sera versé à la fin des Jeux de Tokyo qui auront lieu en 2021, comme le calendrier le prévoit désormais.

Pour se prémunir des conséquences financières découlant de la pandémie de COVID-19, la direction a procédé à un examen détaillé des activités qui ont été ralenties pendant cette période et rationalise les dépenses pour compenser la réduction d'activité. L'avenir en cette période de pandémie reste très incertain. Toutefois, si les Jeux olympiques de Tokyo 2020 venaient à être annulés, une rationalisation plus importante des dépenses serait nécessaire, à moins que d'autres revenus ou d'autres sources de liquidités ne soient identifiés.

## N. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations comptables qui, par définition, seront

rarement alignés avec la réalité des faits. La Direction doit également exercer son jugement dans l'application des politiques comptables de l'Association.

La présente note donne un aperçu des domaines qui ont nécessité un degré plus élevé de jugement ou de complexité, et des éléments qui sont davantage susceptibles d'être ajustés de manière significative en raison d'estimations et d'hypothèses qui se révéleraient fausses. Des informations détaillées sur chacune de ces estimations et jugements sont incluses dans d'autres notes, ainsi que des informations sur la base de calcul pour chaque poste concerné des états financiers.

- Estimation des indemnités de départ à la retraite. L'Association a l'obligation de verser certaines prestations de retraite à certains employés. Le coût de ces prestations et la valeur actuelle dépendent de plusieurs facteurs, notamment des augmentations de salaire et des taux d'actualisation. La Direction apprécie ces facteurs pour déterminer les obligations nettes en matière de retraite (voir note 15).
- Les droits de télévision et les obligations de performance des droits commerciaux. La Direction exerce son jugement pour déterminer l'obligation de performance unique, qui est définie comme le droit d'accès à la propriété intellectuelle.
- Comptabilisation de la participation aux bénéfices attendue pour l'année relative aux contrats commerciaux. La Direction exerce son jugement pour proposer une estimation de la part des bénéfices directement attribuable à l'exercice et lorsque les critères de comptabilisation ont été remplis.
- Montant des apports en nature pour l'exercice reconnu en tant que chiffre d'affaires. La Direction est tenue d'estimer la juste valeur de tout apport en nature des biens ou services reçus au cours de l'exercice et de comptabiliser ces montants en produits et en charges. La détermination de la juste valeur oblige la Direction à exercer un jugement important. Dans le cas où la juste valeur ne peut être raisonnablement estimée, aucune valeur n'est comptabilisée.

## Notes sur l'état consolidé du résultat global

### 1. Produits des droits de diffusion et de sponsoring

en milliers de dollars américains (USD)	2020	2019
Droits de diffusion	14 775	14 725
Droits commerciaux	13 000	18 000
Droits commerciaux (participation aux bénéficiaires)	5 751	4 794
Apports en nature	1 419	6 336
<b>Total des produits provenant des droits de diffusion et des droits commerciaux</b>	<b>34 945</b>	<b>43 855</b>

### 2. Autres revenus d'activités

en milliers de dollars américains (USD)	2020	2019
Certification World Athletics	1 439	1 831
Remboursement de la Fédération russe d'athlétisme	6 815	3 378
Contribution dans le cadre du programme de développement du CIO	250	250
Remboursement par le Tribunal arbitral du sport	21	274
Autres revenus	769	1 556
<b>Total des produits provenant des autres activités</b>	<b>9 294</b>	<b>7 289</b>

Les autres produits comprennent les sommes reçues dans une multitude de domaines divers; la plus grande partie pour 2020 concerne le remboursement des frais judiciaires et des frais liés à l'Équipe de travail découlant de la suspension de la Fédération russe d'athlétisme.

Les revenus de certification concernent les fonds provenant de régions du monde entier dans lesquelles World Athletics travaille à mesurer et évaluer la conformité des pistes et du matériel utilisés dans les compétitions d'athlétisme.

### 3. Compétition et événements

en milliers de dollars américains (USD)	2020	2019
Championnats du monde	477	3 393
Ligue de diamant (Diamond League)	961	4 551
Jeux olympiques de Tokyo	276	-
Challenge et Meetings à permis de World Athletics	857	1 265
Autres charges (Compétition et événements)	1 005	1 027
Soutien des organisations internationales	-	260
Charges de personnel et consultants	1 819	2 291
<b>Compétition et événements</b>	<b>5 395</b>	<b>12 787</b>
Commissions sur contributions en nature	1 597	7 052
Services informatiques	2 822	2 961
Réalisation média	1 069	1 699
Marketing	488	789
Partenariats commerciaux	392	486
Communication et publications	2 628	3 145
Santé et Sciences	613	627
<b>Total compétition et événements</b>	<b>15 004</b>	<b>29 546</b>

Cette section inclut les dépenses pour nos compétitions de la Série mondiale d'athlétisme (WAS) et comprend les coûts des départements qui travaillent au plus près de nos événements.

Nos compétitions de la WAS se déroulent sur une base semestrielle. En 2020, nous avons organisé une compétition de la WAS contre trois en 2019. Cela explique la réduction des dépenses globales liées aux événements pour 2020.

En 2020, nous avons organisé nos Championnats du monde de semi-marathon à Gdynia.

Le total pour cette section comprend nos dépenses annuelles pour le soutien que nous accordons à la Ligue de diamant.

Ce total comprend également le soutien que nous accordons au Circuit continental de World Athletics, au Circuit mondial en salle de World Athletics et au Challenge de World Athletics.

Les dépenses des autres départements énumérées ici reflètent les importantes réductions de coûts dues à l'impact de la COVID-19 et au report consécutif d'activités et de compétitions.

## 4. Subventions et développement

en milliers de dollars américains (USD)	2020	2019
Développement des Régions continentales (a)	1 306	2 386
Éducation	280	66
Publications (New Studies in Athletics)	2	-
Autres postes	519	691
Charges de personnel	792	1 225
Subvention pour l'administration des Associations continentales (b)	1 450	1 450
Subvention pour les compétitions (c)	1 280	2 781
Subvention pour les Fédérations membres (d)	1 510	1 740
Dividende olympique (e)	889	4 799
Programme continental, soutien exceptionnel et pistes	-	247
<b>Total subventions et développement</b>	<b>8 028</b>	<b>15 385</b>

Cela inclut les dépenses de World Athletics pour le développement du sport et le soutien que nous apportons à nos Associations continentales et à nos Fédérations membres.

La baisse des montants par rapport à 2019 est principalement le résultat de la pandémie, qui a entraîné une diminution du nombre de compétitions organisées dans chacune de nos Régions continentales, ainsi qu'une réduction de l'activité par le biais des subventions pour le développement dans les Régions continentales et dans les Centres continentaux de développement. En outre, à la suite du cycle initial de quatre ans du Dividende olympique pour l'athlétisme (DOA), le fonctionnement de la subvention DOA et l'éligibilité ont été affinés pour le cycle de deux ans 2020-2021. Dans nos Fédérations membres, les activités dans le cadre de la subvention qui repose sur la présentation d'un projet ont été considérablement réduites en raison de la pandémie, ce qui a conduit à un versement d'un Dividende moins élevé en 2020 et à la prolongation de la subvention DOA jusqu'en 2022.

**Subvention pour le développement dans les Régions continentales (a) :** versée chaque année pour aider les Associations continentales à mettre en œuvre des programmes de développement et d'éducation, principalement par le biais des Centres continentaux de développement (CCD). Les Régions continentales établissent leur plan d'activité et les projets à développer en fonction des besoins de leurs Fédérations membres, World Athletics assurant un rôle de supervision. Les Régions continentales sont responsables de la gestion quotidienne des CCD sur leur territoire respectif, de l'octroi de bourses aux athlètes (le cas échéant) et de la sélection et de l'organisation de cours et de séminaires pour entraîneurs. Les CCD doivent obligatoirement couvrir deux thèmes d'activité : les femmes et la jeunesse.

**Subvention pour l'administration des Régions continentales (b) :** versée annuellement, elle est destinée à soutenir les Associations continentales dans les domaines suivants :

- Le maintien de bureaux permanents en tant que siège;
- Le paiement des loyers, des services, d'Internet, des services de téléphonie, du site Internet, des fournitures de bureau, des salaires du personnel, des réunions institutionnelles et autres coûts.

**Subvention pour les compétitions (c)** : versée annuellement pour soutenir l'organisation et la réalisation de compétitions au niveau continental, y compris :

- Les compétitions régionales et internationales
- Les championnats continentaux

**Subvention aux Fédérations membres (d)** : versée chaque année pour permettre aux Fédérations membres d'exercer leur activité et de remplir leurs obligations de base en tant que membres affiliés. Cette subvention couvre :

- L'administration (y compris le personnel, les bureaux, les services et le matériel de communication)
- L'organisation (championnats nationaux)
- Le transport pour les compétitions

**Dividende olympique (e)** : une subvention de deux ans sur présentation d'un projet conçue pour fournir un soutien sur mesure pendant le cycle de deux ans afin de répondre aux priorités stratégiques des Fédérations membres, axées sur la réalisation d'activités dans l'un des cinq domaines suivants :

- Organiser des cours et des formations
- Fournir du matériel
- Soutenir l'élaboration et la réalisation de compétitions
- Soutenir les athlètes (entraînement, compétition, détection des talents)
- Soutenir les projets pour la jeunesse et les projets au niveau local (participation de masse et projets scolaires)

## 5. Affaires juridiques et conformité

en milliers de dollars américains (USD)	2020	2019
Congrès	0	430
Conseil et Bureau exécutif de World Athletics	928	1 514
Comités de World Athletics	8	64
Commissions de World Athletics	0	272
Bureau d'éthique indépendant - World Athletics	178	400
Associations consultatives de World Athletics	0	21
World Athletics : cérémonie, forums et expositions itinérantes	568	810
Réunions entre associations internationales	63	158
Charges de personnel	472	459
Gouvernance	2 218	4 128
Unité d'intégrité de l'athlétisme	7 857	8 316
Affaires juridiques	1 847	2 409
<b>Conformité totale</b>	<b>11 922</b>	<b>14 853</b>

Cette section comprend les dépenses de World Athletics pour les activités de gouvernance, les dépenses liées aux affaires juridiques et à la réglementation et les dépenses liées à l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA).

L'UIA est un organisme indépendant créé par World Athletics qui gère toutes les questions d'intégrité (liées ou non au dopage) pour le sport de l'athlétisme. Son budget annuel est approuvé par le Bureau exécutif de World Athletics.

La réduction du montant total des dépenses par rapport à 2019 s'explique principalement par le fait que la plupart des réunions ont été menées virtuellement au cours de l'année et ont donc conduit à une réduction des déplacements et des coûts administratifs associés. Le ralentissement de l'activité pendant une grande partie de l'année a également contribué à la réduction globale des dépenses. Les chiffres de 2019 incluent également les dépenses liées à notre Congrès bisannuel qui s'est tenu en 2019 et les dépenses associées à notre Conseil et à notre Bureau exécutif.

## 6. Administration

en milliers de dollars américains (USD)	2020	2019
Administration	5 264	6 342
Amortissements	1 023	1 063
Patrimoine	495	646
<b>Total de l'administration</b>	<b>6 782</b>	<b>8 051</b>

Cette section comprend les dépenses de nos départements administratifs tels que la finance, les ressources humaines et le patrimoine, ainsi que les frais de personnel qui y sont associés. Les dépenses telles que les frais d'Audit, de location, de téléphonie, de transport et de traduction sont toutes incluses ici.

Au cours de l'année, nous avons bénéficié des mesures prises par le gouvernement monégasque pour placer le personnel en chômage temporaire partiel. Cela nous a permis d'assurer la sécurité de notre personnel pendant cette période difficile et a permis de réduire les coûts de personnel de 750 000 \$ pour l'exercice. Il s'agit de la principale raison qui explique la réduction des dépenses administratives en 2020.

## 7. Produits financiers

en milliers de dollars américains (USD)	2020	2019
Change	221	225
Intérêts	81	175
<b>Produits financiers</b>	<b>302</b>	<b>400</b>

Cela inclut nos produits financiers au cours de l'année, principalement liés aux impacts multidevises de nos activités commerciales.

## 8. Charges financières

en milliers de dollars américains (USD)	2020	2019
Change	475	604
Frais bancaires	209	321
Frais d'intérêts	221	128
Obligations en matière d'avantages postérieurs à l'emploi	17	17
<b>Charges financières</b>	<b>922</b>	<b>1 070</b>

Cela comprend les frais financiers et bancaires encourus au cours de l'année.

## Notes sur le bilan consolidé

### 9. Titres mis en équivalence

en milliers de dollars américains (USD)	2020	2019
<b>Influence significative</b>		
Valeur comptable au 1 <sup>er</sup> janvier	343	406
Affectation du résultat	188	(63)
<b>Titres mis en équivalence au 31 décembre</b>	<b>531</b>	<b>343</b>

Les titres mis en équivalence sont liés à World Athletics Productions Ltd, partiellement détenue par World Athletics (50 %).

Au cours de l'année, World Athletics a transféré ses parts détenues dans Diamond League AG à Diamond League Association. En conséquence, la valeur comptable enregistrée comme titres mis en équivalence a été comptabilisée comme une perte sur cession (109 000 \$).

En outre, World Athletics détient une participation de 6 % dans Nitro Athletics Australia, qui est valorisée à zéro.

en milliers de dollars américains (USD)	World Athletics Productions Ltd	
	2020	2019 retraité
Actif à court terme	2 139	5 094
Passif à court terme	1 544	4 402
Chiffre d'affaires	311	15 223
Profit/(pertes)	(97)	820

Sur la base des états financiers reçus de World Athletics Productions Ltd, nous avons tenu compte du fait que leurs comptes ont été retraités pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ce retraitement a conduit à la comptabilisation d'un bénéfice supplémentaire de 367 000 \$ en 2019, qui a été enregistré dans notre état consolidé du résultat global de 2020.

## 10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues par World Athletics détaillées ci-dessous concernent principalement des locaux et bureaux loués.

Les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

en milliers de dollars américains (USD)	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Agencements	Véhicules automobiles	Droit d'utilisation d'un bien	Total
<b>Coût</b>						
Solde au 31 décembre 2019	620	1 657	4 523	82	3 887	10 770
Augmentations	8	376	32	-	172	588
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>629</b>	<b>2 033</b>	<b>4 555</b>	<b>82</b>	<b>4 059</b>	<b>11 358</b>
<b>Amortissements</b>						
Solde au 31 décembre 2019	257	1 222	1 672	82	966	4 199
Amortissements	62	191	355	-	415	1 023
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>320</b>	<b>1 413</b>	<b>2 027</b>	<b>82</b>	<b>1 381</b>	<b>5 223</b>
<b>Net</b>						
Au 31 décembre 2019	363	435	2 852	0	2 921	6 571
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>309</b>	<b>620</b>	<b>2 528</b>	<b>0</b>	<b>2 678</b>	<b>6 135</b>

## 11. Créances commerciales et autres créances

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2020			31 déc. 2019
	Brut	Provision	Net	Net
Créances commerciales	753	232	521	262
<b>Créances commerciales</b>	<b>753</b>	<b>232</b>	<b>521</b>	<b>262</b>

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2020			31 déc. 2019
	Brut	Provision	Net	Net
Créances sur les directeurs	4	-	4	2
Autres créances	1 882	715	1 168	7 948
<b>Autres créances et actifs circulants</b>	<b>1 886</b>	<b>715</b>	<b>1 171</b>	<b>7 950</b>
Paievements d'avance	252	-	252	404
Créances fiscales (TVA)	562	-	562	666
<b>Paievements d'avance et créances fiscales</b>	<b>814</b>	<b>-</b>	<b>814</b>	<b>1 070</b>

Les créances commerciales et autres créances non encore échues ne sont pas considérées comme dépréciées.

La principale raison de la diminution des autres créances au cours de l'année 2020 est due à une créance sur les Championnats du monde de Doha qui a été comptabilisée en 2019 pour un montant de 3 928 000 \$ et qui a ensuite été reçue en 2020. Les factures à établir ont diminué de 1 588 000 \$ et les créances relatives aux certifications sont inférieures de 324 000 \$ par rapport à 2019.

Les provisions pour créances douteuses se sont élevées à 715 000 \$ en 2020, sans variation par rapport à 2019.

## 12. Actifs sur contrats clients

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Participation aux bénéfices de Dentsu	5 781	9 344
<b>Total des actifs sur contrats clients</b>	<b>5 781</b>	<b>9 344</b>

Les actifs contractuels correspondent à la créance liée à la participation aux bénéfices des droits commerciaux. Le montant de 5 781 000 \$ est lié aux revenus de la participation aux bénéfices perçus pour la période 2020-2021. Au 31 décembre 2019, le solde était de 9 344 000 \$, ce qui correspond à l'estimation qui a été communiquée par notre partenaire pour les droits commerciaux. Le montant plus élevé en 2019 correspond à la participation aux bénéfices pour 2018 et 2019 qui a été comptabilisée ensemble pour les deux exercices lors de la réception des fonds au cours de 2019.

## 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2020, ce poste comprend des liquidités en banque de 40 048 000 \$. Il n'y a pas de placements à court terme.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se répartissent comme suit :

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Dollars américains	38 829	33 105
Autres devises	1 206	1 184
<b>Comptes de dépôt et comptes courants</b>	<b>40 035</b>	<b>34 289</b>
Dollars américains	1	1
Autres devises	12	12
Caisse	13	13
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>40 048</b>	<b>34 302</b>

## 14. Capitaux propres

La variation des capitaux propres de 2019 à 2020 est due à un bénéfice de 2 071K\$.

## 15. Avantages postérieurs à l'emploi et obligations similaires

en milliers de dollars américains (USD)	Obligations en matière d'avantages postérieurs à l'emploi
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>1 102</b>
Coûts opérationnels	117
Charges financières	17
Autres charges globales	(6)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>1 229</b>

L'obligation de retraite n'est pas financée et par conséquent, aucun actif de retraite n'est détenu par World Athletics. En outre, les variations des principales hypothèses actuarielles ont été considérées comme non significatives dans le contexte des états financiers consolidés.

Les principales hypothèses actuarielles étaient les suivantes :

- Les hypothèses concernant la mortalité future sont établies sur la base de conseils actuariels, conformément aux statistiques publiées et à l'expérience acquise dans la région (table de mortalité 2015-2017 de l'INSEE). Ces hypothèses s'accompagnent d'un départ à la retraite à l'âge de 62 ans pour les employés et 63 ans pour la direction.
- Probabilité de départ avant l'âge de la retraite pour les employés actuels.
- Taux d'actualisation de 0,60 % et taux d'augmentation des salaires de 4% pour le calcul de l'indemnité de départ à la retraite au 31 décembre 2020.

## 16. Passifs financiers à court et à long terme

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Passifs financiers à court terme	320	282
Passifs financiers à long terme	2 830	3 003
<b>Total des dettes de location</b>	<b>3 150</b>	<b>3 285</b>

Le solde des passifs financiers comme indiqué ci-dessus est composé des dettes de location conformément à l'IFRS 16. Sur le total à payer de 3 149 000 \$, le montant dû dans les 12 prochains mois est de 320 000 \$, le montant dû entre 1 et 5 ans est de 1 085 000 \$ et le montant dû au-delà de 5 ans est de 1 744 000 \$.

## 17. Dettes

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Dettes	3 041	4 483
<b>Dettes commerciales</b>	<b>3 041</b>	<b>4 483</b>

Les dettes commerciales comprennent les cotisations pour les dépenses de fonctionnement récurrentes encourues par l'Association. Elles incluent un montant de 1 099 000 \$ au titre des factures non parvenues au 31 décembre 2020. L'écart s'explique également par des factures de voyage d'un montant de 578 000 \$ qui ont été enregistrées en tant que dettes à la fin de 2019 et qui n'ont pas de chiffre comparatif en 2020.

## 18. Autres dettes et charges à payer

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Dettes envers les directeurs	125	57
Autres dettes	5 792	16 070
Charges à payer	1 272	1 010
Dettes fiscales	1	1
<b>Autres dettes et charges à payer</b>	<b>7 189</b>	<b>17 138</b>

Les autres dettes sont nettement plus faibles en 2020. L'exercice 2019 incluait un montant de 7 744 000 \$ correspondant aux primes versées aux athlètes dans le cadre des Championnats du monde de Doha. Ce montant a été versé en 2020. Les charges à payer incluses dans les autres dettes sont inférieures de 2 592 000 \$ en 2020 par rapport à 2019.

## 19. Produits différés

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Produits différés courants	3 475	1 119
Produits différés non courants	6 590	4 385
<b>Produits différés</b>	<b>10 065</b>	<b>5 504</b>

Les montants des revenus à court terme 2 500 000 \$ provenant du prêt reçu du CIO en 2020 et 975 000 \$ provenant des droits de télévision et des contrats de sponsoring. Les produits différés à long terme se composent de 3 410 000 \$ provenant des droits de télévision et des contrats de sponsoring et de 3 180 000 \$ d'acomptes reçus pour de futures compétitions.

## Informations complémentaires

### 20. Gestion des risques financiers

Les différents types de risques financiers et leurs impacts sont détaillés dans la note L du présent document.

### 21. Engagements supplémentaires et passifs éventuels et événements hors bilan

Il n'existe aucun engagement supplémentaire, passif éventuel ou événement hors bilan dont la Direction a connaissance et qui mériteraient d'être présentés dans une section dédiée.

### 22. Événements postérieurs au bilan

Il n'existe aucun événement important postérieur à la clôture du bilan dont la Direction a connaissance et qui mériterait d'être présenté dans une section dédiée.

### 23. Parties liées

Selon les directives IFRS, les personnes suivantes sont traitées comme des parties liées : Membres du Bureau exécutif, Membres du Conseil, Président, Directeur général, Diamond League et World Athletics Productions Ltd. Le tableau ci-dessous comprend les montants versés aux parties liées au cours de l'année.

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
<b>Bureau exécutif, Membres du Conseil, Président et Directeur général</b>	<b>1 095</b>	<b>1 100</b>
<i>Salaires</i>	1 012	1 049
<i>Autres prestations (logement)</i>	32	9
<i>Autres prestations à long terme (retraite)</i>	51	41

Les montants versés en 2020 à World Athletics Productions Ltd s'élevaient à 471 000 \$, principalement en raison du remboursement des salaires et des frais de bureau. Un accord de prêt de World Athletics à World Athletics Productions Ltd a été signé en 2018 pour un montant de 234 000 \$.

Le montant versé à Diamond League en 2020 s'élevait à 961 000 \$, principalement pour couvrir les coûts liés à l'organisation des meetings de la Ligue de diamant organisés durant l'exercice. Au 31 décembre 2020, le montant dû à Diamond League était de 0 \$.

En 2020, World Athletics a enregistré un montant de 157 000 \$ à payer à Complete Leisure Group, pour les services et l'espace de travail d'un assistant-exécutif du président pendant le temps passé à Londres dans le cadre des affaires de World Athletics, fourni au prix coûtant conformément à un accord de détachement.

## Annexe B – Politique de rémunération de World Athletics 2020

Fonction au sein de World Athletics	Rémunération et frais
Bureau exécutif (honoraires de base pour tous les membres, y compris le Président et les Vice-présidents)	22 500 USD par an
Président de comité du BE (honoraires supplémentaires)	2 500 USD par an
Président	250 000 USD par an (plus les honoraires de base au titre de l'EB ci-dessus)
Conseil (tous les membres, y compris les membres du BE)	Indemnité journalière de 300 USD, plus une indemnité de 6 000 USD par an (sauf pour les Présidents continentaux pour qui l'indemnité est de 3 000 USD en raison de l'indemnité supplémentaire) Voyage, repas et hébergement pris en charge par World Athletics (voyage basé sur le tarif aérien en classe affaires plus une indemnité journalière pour chaque jour de voyage [12 heures])
Conseil (Président continentaux)	Indemnité journalière de 300 USD, plus une allocation de 3 000 USD par an et : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 000 USD par an (si la personne habite dans la même ville que le siège de l'Association continentale)</li> <li>• 18 000 USD par an (si la personne n'habite pas dans la même ville que le siège de l'Association continentale)</li> </ul>
Commissions (pour les membres autres que les membres du Conseil)	Indemnité journalière de 50 USD par jour
Groupes de travail (pour les membres autres que les membres du Conseil)	Voyage, repas et hébergement couverts Indemnité journalière de 50 USD par jour
Membres du Bureau de l'UIA (membres indépendants et honoraires supplémentaires pour les membres du Conseil)	Voyage, repas et hébergement couverts 15 000 USD par an
Président du Bureau de l'UIA	25 000 USD par an





**©World Athletics 2021**

**6-8, Quai Antoine 1er, BP 359  
MC 98007 Monaco Cedex**